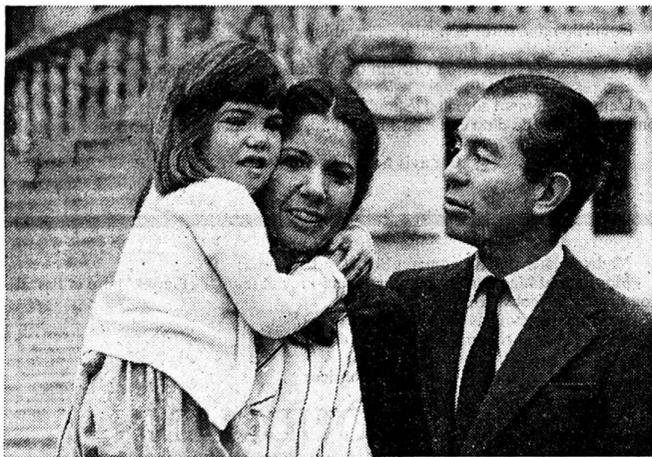


Election du Grand conseil genevois :
avance socialiste et libérale

(Page 19)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Enlèvement de Graziella Ortiz : deux arrestations à Zofingue



La joie des retrouvailles de la famille Ortiz.

(ASL)

ZOFINGUE (AG) (ATS). — La police cantonale argovienne a procédé dimanche à deux arrestations en relation avec l'enlèvement de la petite Graziella Ortiz à Genève. Il s'agit de deux étrangers, un homme et une femme, qui seront amenés au commandement de la police genevoise pour un contrôle de routine. Ainsi que l'indique la police argovienne, du matériel suspect a été découvert auprès des deux personnes, mais pas d'argent.

L'attention de la police argovienne a été attirée à 2 h 10 dans la nuit de samedi à dimanche lorsqu'une patrouille de nuit a découvert dans une place de parc non loin de la gare de Zofingue une voiture de marque «Alfa Romeo» suspecte et a procédé à un examen préliminaire du véhicule. Cet examen confirma que la voiture avait un lien avec l'enlèvement de Graziella Ortiz, à Genève. En collaboration étroite avec la police criminelle de Genève, la police cantonale argovienne a dépêché immédiatement sur les lieux une

trentaine de policiers, pour prévenir la fuite du véhicule et s'emparer de ses occupants lorsqu'ils apparaîtraient pour un contrôle d'identité.

Effectivement, vers midi dimanche, une voiture étrangère s'est approchée de l'«Alfa Romeo». Ce second véhicule correspondait à la liste des véhicules recherchés dans le cadre de l'enquête qui fait suite à l'enlèvement. Les deux occupants ont été arrêtés au moment où ils tentaient de pénétrer dans l'«Alfa Romeo».

(Lire la suite en avant-dernière page)



Surprise au Baracchi !

Les jeunes néo-professionnels (Téléphoto AP) Bert Johansson et Carmelo Barone (Suède-Italie) ont inscrit leur nom au palmarès du trophée Baracchi battant les favoris Maertens-Zoetemelk. De leur côté, les Suisses Dill-Bundi - Kaenel ont pris la troisième place chez les amateurs. (Lire page 16)

Affaire Schleyer et détournement du « Boeing 737 »

Bonn ne semble pas prêt à céder aux terroristes

L'appareil a quitté Dubai pour Aden

BONN (ATS-AP). — Le chancelier fédéral ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, se trouvait dimanche devant la plus écrasante responsabilité humaine qu'ait connue un dirigeant allemand depuis l'après-guerre : céder au chantage des terroristes ou sacrifier la vie du chef du patronat ouest-allemand enlevé le 5 septembre dernier et celles des 82 passagers et des cinq membres d'équipage de l'avion de la «Lufthansa» détourné jeudi sur Dubai par quatre pirates de l'air, deux hommes et deux femmes, après avoir décollé de Majorque.

Mais les deux ultimatums des terroristes, celui des ravisseurs de M. Hanns-Martin Schleyer fixé à 9 h hec dimanche matin et celui des pirates du «Boeing 737» de la «Lufthansa» annoncé à 13 h hec sont expirés sans que le gouvernement allemand ait, à première vue, cédé à leurs exigences.

De source officielle à Bonn, on ne veut faire aucun commentaire à ce sujet. Mais le grand état-major de crise s'est réuni une nouvelle fois à 13 h hec, soit peu de temps après que l'avion détourné eut décollé (à 12 h 14) de l'aéroport de Dubai. Le Boeing devait se poser à Aden, au Yémen du Sud peu avant 16 heures.

LA TURQUIE

Le Viet-nam, la Somalie et le Yémen du Sud, trois Etats désignés par les terroristes, avaient pourtant refusé de les accueillir.

L'avion a décollé sans que les prisonniers dont ils réclamaient la libération (11 membres de la bande à Baader incarcérés à la prison de Stuttgart-Stammheim et deux Palestiniens emprisonnés à Istanbul) n'aient été libérés, ni que la rançon de 15 millions de dollars n'ait été versée. Les observateurs politiques ont donc estimé, puisque dimanche en fin de matinée les prisonniers de la «Fraction armée rouge» se trouvaient toujours dans leurs cellules que le gouvernement fédéral n'avait pas satisfait aux exigences des terroristes.

Quant au gouvernement turc, il a précisé samedi soir par la voix de son ministre par intérim des affaires étrangères, M. Ozruk, que la Turquie prendrait une décision parallèle à celle du gouvernement de Bonn en ce qui concerne la libération des Palestiniens détenus à Istanbul.

INFLEXIBLE

Avant le décollage de l'appareil de Dubai, «le commandant Walter Mohamed» chef du commando se réclamant de l'Organisation de lutte contre l'impérialisme est resté tout le temps inflexible. Il a tout d'abord réaffirmé en fin de matinée ses exigences, à savoir la libération de 11 membres de la «bande à Baader» en précisant que son commando passerait à l'action, l'heure de l'ultimatum (13 h hec) passée.

Des mesures de sécurité avaient été mises en place sur l'aéroport où cinq jeeps militaires, équipées de mitrailleuses lourdes et des troupes en tenue de combat avaient pris place, prêtes à intervenir.



Le «Boeing 737» décolle de l'aéroport de Dubai. (Téléphoto AP)

En fin de matinée, le «commandant Walter Mohamed» a une nouvelle fois refusé de libérer les enfants, les femmes et les malades. Parmi ces derniers figure une Américaine atteinte d'une affection cardiaque et nécessitant une surveillance médicale constante. Le chef du commando a également refusé d'échanger les otages contre des responsables de l'Etat des émirats arabes. Après avoir également menacé de tuer trois passagers, les pirates de l'air ont obtenu que soit fait le plein de carburant de l'appareil. Il leur a également été remis une carte météorologique d'un rayon de 2000 km égal à la capacité de vol de l'avion.

(Suite en dernière page)



Neuchâtel Xamax touche le fond du gouffre...

Alors qu'on pensait que l'annonce de l'arrivée de l'entraîneur Humpal à Neuchâtel Xamax provoquerait un certain « choc psychologique », il n'en a rien été et, hier, face à Chênois, l'équipe neuchâteloise a livré son plus mauvais match de la saison. Sans les proesses de Forestier (Téléphoto Keystone) que l'on voit concédant le premier but, l'addition aurait pu être encore plus salée. (Lire page 11)

L'URSS en vitrine

Le vrai coupable *

Ses successeurs ont déboulonné sa statue, transféré sa dépouille du mausolée de Lénine dans une tombe sous une simple dalle, sous les murs du Kremlin, changé en Volgograd le nom de Stalingrad: Staline (le rêve et la terreur) demeure présent dans l'esprit des foules recueillies qui viennent à Livadia rendre hommage à sa formidable œuvre d'expansion russe. Et le stalinisme reste vivant dans l'activité quotidienne de ces pèlerins respectueux des mœurs totalitaires. Ces visiteurs sont les féaux, les serviteurs, les sympathisants d'un régime auquel ils doivent leurs privilèges.

A Livadia on cherchait en vain des dissidents ou des contestataires. La foule endimanchée qui vient ici s'incliner devant Staline immortel est triée sur le volet. Elle constitue une sorte de classe moyenne consentante du régime. Ce sont les thuriféraires de Marx, Engels, Lénine et Staline. Ils sont beaucoup moins touchés que l'immense masse des non-privilegiés par les pénuries et les autres inconvenients majeurs, inhérents au système économique, social et policier communiste.

Quant aux touristes occidentaux de passage, ces privilégiés de l'extérieur, ils sont un peu éberlués par tant de dévotion... patriotique offerte à un héros, Staline, symbole de la défense, de la reconquête et du rayonnement de la sainte terre de Russie à travers le monde. Ici, l'on perçoit que l'opération menée avec persévérance par les apparatchiks a réussi: le parti s'identifie à la terre russe, au pays, au peuple. Le parti, c'est la patrie.

Se tournant vers le passé, devant le tableau de famille des Trois Grands en train de signer les accords de Crimée ici même, en 1945, les guides officiels expliquent aux visiteurs que, si tout marche de travers dans le reste du monde, le coupable, c'est... le président Franklin D. Roosevelt. A un groupe de touristes allemands de l'Ouest on affirme que, si l'Europe est morcelée et l'Allemagne coupée en deux depuis trente-deux ans, c'est la faute aux Américains. Staline était contre ce partage!

Le plus surprenant est que la démonstration, faite par les guides pour récupérer même les Allemands capitalistes, correspond sur le fond à la vérité. Staline était opposé à la reddition sans conditions des armées hitlériennes. Elle devait coûter — et elle a coûté — beaucoup trop cher à l'URSS en vies humaines. C'est Roosevelt qui, par son obstination, contrairement à Staline et à Churchill, a voulu acculer l'Allemagne de 1944 et 1945 au combat suicidaire. Il a donné ainsi le temps, (ce qu'il ne prévoyait pas) aux armées soviétiques — au prix de quelles pertes! — de s'emparer de la moitié de l'Europe et d'asservir la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la moitié de l'Allemagne.

Demain: CE JOUR-LÀ, À NEUCHÂTEL.
* Voir FAN-L'Express du 10 au 15 octobre.

(A suivre).

R. A.

PAGE 3:

Réunion à Neuchâtel

Les bureaux des Grands conseils romands, tessinois et bernois ont siégé samedi à Neuchâtel.

PAGE 9:

Appel de M. Ritschard

Le conseiller fédéral Willi Ritschard a lancé un appel à la population en faveur de l'économie de l'énergie.

CHRONIQUES RÉGIONALES:

pages 2, 3, 6, 7 et 8.

INFORMATIONS SUISSES:

page 9.

TOUS LES SPORTS:

pages 11, 12, 14 et 16.

CARNET DU JOUR-PROGRAMMES RADIO-TV:

page 17.

DERNIÈRE HEURE-VAUD ET FRIBOURG:

page 19.

Les méandres sauvages

page 10.

OFFRES D'EMPLOIS

page 15.

AVIS TARDIFSFr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures**ÉCOLE DE NATATION
POUR ADULTES**

Dans le cadre du Red-Fisch
piscine de l'école secondaire du
Mail. Début du cours : mercredi
26 octobre. 8 leçons d'une demi-
heure Fr. 70.—, entrée à la piscine
comprise. Cours pour débutants et
cours de perfectionnement.
Renseignements et inscriptions :
tél. 31 90 25. 049544 T

+ Demain, mardi 18 octobre,
début du

**cours complet
de samaritain**

les mardis et jeudis
de 20 h à 22 heures
Collège des Terreaux-Nord, avenue
de la Gare.
Renseignements et inscriptions : le
premier soir, dès 19 h 30 ou au
tél. 33 16 56.
Section mixte des Samaritains,
Neuchâtel. 047159 T

La boucherie AMSTUTZ

Monruz 21

SERA FERMÉEmardi matin 18 octobre
pour cause de deuil

047768 T

Demain à 20 h 15 à Monruz

**Grand match
de hockey de LNB****Neuchâtel H.C.
-Genève Servette**

047757 T

Naissances

Arlette et Pierre-Denis
RYTZ-STUDER ont la grande joie
d'annoncer la naissance de

Sébastien

le 15 octobre 1977

Maternité
LandeyeuxSuchiez 6
2006 Neuchâtel
047760 N

Monsieur et Madame
Eric et Catherine MONNIER-WALDVO-
GEL et Christian ont la grande joie
d'annoncer la naissance de leur fille et
sœur

Karine

16 octobre 1977

Maternité
Landeyeux2057 Villiers
047759 N**AVIS MORTUAIRE**Réception des ordres : jusqu'à
22 heures

Aimez-vous les uns les autres.

Monsieur et Madame Ernest Béguin et
leur fils Stéphane à Colombier;Madame Thérèse Béguin et ses enfants
à Bôle et Rochefort;Madame Marie Miège et famille à
Ferney-Voltaire;Mademoiselle Blanche Mauron à
La Coudre;Monsieur Léon Mauron et ses enfants à
La Coudre et Neuchâtel;Monsieur et Madame René Mauron et
leurs enfants à La Neuveville, Zofingue,
Zurich et Bienne;Monsieur et Madame Louis Mauron à
Colombier;Monsieur et Madame Numa Leuba à
La Côte-aux-Fées,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Irène BÉGUIN

née MAURON

leur chère mère, belle-mère, grand-mère,
sœur, belle-sœur, tante, parente et amie,
que Dieu a reprise à Lui, après une longue
maladie courageusement supportée, dans
sa 76^{me} année.

2013 Colombier, le 15 octobre 1977.
(Marronniers 17)

Veillez donc, puisque vous ne savez
pas quel jour votre Seigneur viendra.
Matthieu 24 - 41

L'incinération aura lieu à Neuchâtel,
mardi 18 octobre.Culte à la chapelle du crématoire à
14 heures.Domicile mortuaire : pavillon du cime-
tière de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs,
mais de penser
à l'hôpital Pourtalès, Neuchâtel,
CCP 20-299

Selon le désir de la défunte,
la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
047753 M**D'autres mortuaires
se trouvent en page 7****AVIS MORTUAIRES**Réception des ordres : jusqu'à
22 heuresMadame Denis Javet et ses fillettes
Mary et Corinne;Monsieur et Madame Maurice Javet, à
Fontainemelon, leurs enfants et petits-
enfants;Madame Daisy Javet et ses fillettes, à
Fontainemelon,Monsieur et Madame Michel Javet et
leurs enfants, à Neuchâtel;Monsieur et Madame André Vouilla-
moz, à Iséables, leurs enfants et petits-
enfants;Monsieur et Madame André Vouil-
lamoz et leurs enfants, à Iséables,Madame et Monsieur Jean-Claude
Monnet et leurs enfants, à Iséables,Monsieur Camille Vouillamoz, à
Iséables,Mademoiselle Dominique Vouilla-
moz, à Iséables;Monsieur Maurice Javet, à Saint-
Aubin, ses enfants, petits-enfants et
arrière-petits-enfants,Madame Victor Heller, à Concise, ses
enfants, petits-enfants et arrière-petits-
enfants,ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Denis JAVET

leur très cher et regretté époux, papa, fils,
petit-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu,
cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a
rappelé à Lui, dans sa 33^{me} année.

2056 Dombresson, le 15 octobre 1977.
(Peupliers 4)

Aimez-vous les uns les autres comme
je vous ai aimés.

Jean 13 : 34.

L'ensevelissement aura lieu à Fontai-
nemelon, mardi 18 octobre.Culte au temple de Fontainemelon, à
13 heures 30.Domicile mortuaire : hôpital de
Landeyeux.Cet avis tient lieu de lettre de faire part
044500 M

La direction et le personnel de la car-
rosserie Javet & Vouillamoz a le regret de
faire part du décès de

Monsieur Denis JAVETleur associé et estimé patron de l'entre-
prise.Pour les obsèques, veuillez en référer à
l'avis de famille. 047774 M

La société de musique l'Ouvrière de
Fontainemelon a le pénible devoir de
faire part du décès de

Monsieur Denis JAVET

vice-président de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de
la famille. 047776 M

Le comité de l'Amicale des Fribour-
geois « Echo des Monts » du Val-de-Ruz a
le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Denis JAVET

membre de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de
la famille. 047777 M

Les contemporains 1944 du Val-de-Ruz
ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Denis JAVET

président du groupement.

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille. 047778 M

La commission scolaire, le corps ensei-
gnant et les élèves du collège de Dom-
bresson ont le chagrin de faire part du
décès de

Monsieur Denis JAVET

père de Mary et Corinne.

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de famille. 047775 M

La fanfare de Boudry a le pénible
devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Denis JAVET

membre actif.

Les musiciens sont priés d'assister à
l'ensevelissement mardi 18 octobre à
l'église de Fontainemelon. Rendez-vous à
13 heures.

047770 M

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Repose en paix, chère maman et grand-
maman.Madame et Monsieur Rolf Dierksen-Amstutz, leurs fils Laurent et Eric,
à Bienne;Monsieur et Madame Michel-Henri Amstutz-Perrin, leurs fils Stève et Dieter, à
Neuchâtel;

Monsieur et Madame Henri Pochon et leur fils, à Morteau;

Monsieur et Madame Charles Pochon, au Cerneux-Péquinot, leurs enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants;Monsieur Gottfried Liechti, au Cachot, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Emma AMSTUTZ

née POCHON

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur,
tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui samedi,
à l'âge de 71 ans, après une longue et pénible maladie, munie des sacrements
de l'Eglise.

La Chau-de-Fonds, le 15 octobre 1977.

L'incinération aura lieu mardi 18 octobre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 6, rue du Progrès.

Prière de ne pas faire de visite

Prière de ne pas envoyer de fleurs,
mais de penser à la Ligue Neuchâteloise
contre le cancer, ccp. 20-6717

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu

047765 M

Mademoiselle Suzanne Ribaux;
Monsieur et Madame Roger Ribaux-Pils;
Madame François Ribaux-Steiner;
Monsieur et Madame Claude Ribaux-Gigon et leurs fils;
Madame Henri Kronenberg-Ribaux;
Monsieur et Madame Daniel Vermont-Ribaux et leurs filles;
Monsieur et Madame Henri Gilliard-Ribaux et leur fille;
Monsieur Jean-Daniel Ribaux;
Les descendants de feu Fritz Hirlemann;
Mademoiselle Madeleine Ribaux;
Madame Frédéric Ribaux, ses enfants et petits-enfants;
Madame Paul Ribaux, ses enfants et petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jämes RIBAU

née Louise HIRLEMANN

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée, enlevée à leur affec-
tion à l'âge de 92 ans.

Bevaix, le 16 octobre 1977
(Chemin des Vergers 16)

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils
seront appelés enfants de Dieu.

Matthieu 5 : 9.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le mardi 18 octobre à Bevaix.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche.

Prière de ne pas faire de visite.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
cet avis en tenant lieu

047761 M

Ma grâce te suffit.

Madame Rose Jeannet-Robert, ses
enfants et petits-enfants;Monsieur et Madame Eric Jeannet-
Benoit et leurs enfants Nicolas et Phi-
lippe, à Chambrelieu,Madame et Monsieur G. Natarajan-
Jeannet et leurs enfants Maya et Serge, à
Bâle,ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Willy JEANNET

leur cher et regretté époux, papa, beau-
père, grand-papa, frère, beau-frère,
oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a
rappelé à Lui, paisiblement dans sa
75^{me} année.

L'incinération aura lieu à La Chau-
de-Fonds, le mercredi 19 octobre 1977 à
10 heures.Culte pour la famille à 9 h 15 à la
chapelle mortuaire rue Docteur-
Schwab 20 à Saint-Imier, où le corps
repose et où une urne sera déposée.

Saint-Imier, le 16 octobre 1977.

Domicile mortuaire : rue du Soleil 38.

Veuillez penser
à « Terre des Hommes »Cet avis tient lieu de lettre de faire part
047756 M**MAISON HESS**pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES

Treille 3-Tél. 25 45 62

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Paul Meystre, à Lausanne;
Monsieur et Madame Louis-Philippe de Coulon, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Nicolas de Coulon, à El Tarf (Algérie);
Monsieur Patrick de Coulon, à Genève;
Madame Claude Meystre et sa fille Priscille, à Lausanne;
Monsieur Jean-Pierre Meystre, à Confignon;
Mademoiselle Patricia Meystre, à Genève;
Madame Paule Galley, à Genève;
Madame Alfred Meystre, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Maurice Meystre, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les descendants de feu Armand et Emile Meystre, Armand Michaud et
René Manoël, les alliés, amis et connaissances,
ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Paul MEYSTRE

Ing. EPUL

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle et ami, survenu
dans sa 82^{me} année, après une longue maladie.

Il n'y a pas de lieu où chercher l'esprit
Il est comme les traces de pas des oiseaux dans
le ciel.

Domicile mortuaire : hôpital de Chamblon (VD).

Adresse de la famille : 6a Chemin des Marais, 1232 Confignon.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 17 octobre 1977, à 11 heures, au cimetière de
Pompaples, précédé d'un culte à 10 heures 30, à la chapelle de Saint-Loup.

Cet avis tient lieu de faire-part

049894 M

Madame Hedwige Stoudmann-Piguet, à Lausanne;
Monsieur et Madame André Stoudmann-Frey et leurs fils Pierre-André et Pascal
Stoudmann, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Julien STOUDMANN

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et
ami, enlevé à leur tendre affection le 15 octobre 1977, dans sa 73^{me} année, après une
pénible maladie supportée avec courage.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut
bon.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le lundi 17 octobre.

Culte au crématoire de Beauregard à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Domicile de la famille : chemin de Montétan 13, Lausanne et Clos-de-Serrières 34,
Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

047751 M

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni
l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.
Mat. 25 : 13.

Madame Willy Perret, à Chambrelieu;
Monsieur et Madame Daniel Perret, à Seuzach;
Monsieur Pierre Perret, à Chambrelieu;
Madame et Monsieur Michel Moukouri-Perret, et leur petite Sophie, à Douala
(Cameroun);

Monsieur Olivier Perret, à Genève;
Madame et Monsieur Pierre Barbier-Perret, à Winterthur;
Monsieur Ami Robert, à Chambrelieu,
Mademoiselle Christianne Barbier, à Zurich,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Willy PERRET

horloger-bijoutier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parrain, cousin, parent et
ami, que Dieu a rappelé à Lui, subitement, dans sa 63^{me} année.

2202 Chambrelieu, le 15 octobre 1977.
(Le Verger)

Je sais en qui j'ai cru.

II Tim. 1 : 12.

L'enterrement aura lieu à Rochefort, mardi 18 octobre.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

047755 M

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

Monsieur Willy PERRET

membre de la section depuis de nom-
breuses années dont nous garderons un
bon souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

047764 M

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

Monsieur Willy PERRET

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

Le comité de la Croix-Bleue de Cor-
celles et Peseux a le chagrin de faire part à
ses membres du décès de

REMERCIEMENTS**Madame René FROIDEVAUX**

et ses enfants,

très touchés des nombreux témoignages
de sympathie reçus, remercient sincère-
ment toutes les personnes qui ont pris part
à leur deuil.

Neuchâtel, octobre 1977.

04499 X

Très touchée de l'hommage rendu à son
cher disparu, la famille de

Monsieur Bernard HIRSCHY

exprime sa profonde reconnaissance à
toutes les personnes qui ont pris part à son
deuil, par leur présence ou leurs messa-
ges, lui apportant le réconfort de leur
amitié et de leur sympathie.

La Chau-de-Fonds, octobre 1977.

049514 X

**D'autres mortuaires
se trouvent en page 7****Arrigo**Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24Fabrique de cercueils
Transpôts. Toutes formalités.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Vers une patinoire couverte à Marin

Le projet est déjà avancé, mais...

S'il est des villes où les installations sportives sont concentrées en un seul endroit, souvent à l'extérieur de l'agglomération, ces réalisations sont faites pour satisfaire les amateurs de sports, quels qu'ils soient. Le Littoral neuchâtelois, sur ce chapitre, est bien mal loti.

Une piscine non couverte et non chauffée, aucun anneau d'athlétisme, une patinoire en ruines et saturée, et dont le fonctionnement n'est assuré que quelques mois sont de nature à mécontenter ceux qui estiment que toute ville devrait posséder des installations adaptées à ses besoins.

UNE POLÉMIQUE

Ces derniers jours est née à Neuchâtel une polémique concernant la construction d'une patinoire couverte.

En plus du projet de la ville, budgété à sept millions, le groupe pour la construction de la patinoire de Marin (GCPM), comprenant les frères Balmelli, Francis Blank et Paul Messerli, a présenté une proposition de patinoire couverte dans le complexe sportif de la Tène, à Marin.

Samedi s'est déroulée une conférence de presse à l'hôtel du Poisson, à Marin, où les promoteurs de ce projet ont défini les motivations de leur initiative privée et les démarches déjà entreprises auprès de l'Etat.

Des plans détaillés, une maquette appropriée ont permis à M. Silliprandi, président du Conseil communal, aux représentants de la presse ainsi qu'aux personnes directement intéressées à ce

projet de se rendre compte du sérieux avec lequel il a été élaboré.

AMÉLIORER LA SITUATION

M. Jean-Marc Balmelli prit la parole pour éclairer la lanterne de ses hôtes. Améliorer la situation, tel est le principal souci du GCPM. Le Littoral a un urgent besoin de stade de glace si l'on ne veut pas que les sports qui s'y pratiquent dépérissent, a déclaré en substance M. Balmelli. Il est nécessaire d'agir au plus vite, a-t-il encore ajouté. La Tène, site particulièrement approprié à un complexe sportif, a incité les organisateurs à lancer ce projet, la surface utilisable étant encore assez importante.

Dans quelques années, a encore précisé M. Balmelli, l'Etat y construira un stade d'athlétisme afin de compléter les installations existantes. Puis, il a expliqué quel modèle de patinoire couverte était prévu. La future construction s'inspirerait de celle de Porrentruy, patinoire solide et peu coûteuse.

AUCUNE OPPOSITION

Le devis de la construction est estimé à deux millions et demi, et M. Balmelli s'est empressé d'ajouter que ni la commune, ni l'Etat n'entraient en ligne de compte dans l'octroi de subvention. La glace serait louée de 90 à 100 fr. l'heure.

Il a enfin terminé en précisant bien la position du GCPM quant à la construction d'une patinoire à Neuchâtel. Les promoteurs n'ont pas l'intention de s'opposer à une telle entreprise et pensent qu'il vaut mieux avoir deux patinoires couvertes

que rien du tout! Aucune peur donc de la concurrence.

Puis, M. Paul Messerli, ingénieur et auteur d'ouvrages semblables, prit la parole pour exposer l'aspect du projet technique: places debout 3500, places assises 800, et une capacité maximale de 8000 personnes en cas de nécessité. Le stade de glace aurait deux volumes, le plus important étant consacré à la pratique du patin, et l'autre, avec deux pistes, aux joueurs de curling. Sous la patinoire, une buvette, une cuisine, quatre vestiaires, dont ceux des équipes de hockey et un local d'arbitre complèteraient l'équipement.

DU MATÉRIEL SIMPLE

Une charpente de bois, estimée à 300.000 fr., constitue la principale armature du toit. Elle permet en outre une pose aisée de l'isolation et de l'éternit. Des gradins en béton préfabriqué, une dalle préfabriquée, un champ de glace sans bordure sont les principales caractéristiques techniques de cette patinoire. En outre, on pourrait très bien, en été, la convertir en quatre courts de tennis ou en salle omnisport.

Puis, M. Francis Blank, en connaisseur, a rappelé les problèmes de surface de glace à Neuchâtel. Il a également évoqué le coût peu élevé de la construction. Quant à la décentralisation, il estime qu'elle n'engendrera aucune difficulté.

Au chapitre des questions, le déplacement, l'aspect financier et le plan d'occupation ont été les principaux sujets de discussion. En ce qui concerne le plan

d'occupation, une semaine fictive a été mise au point en se référant à la patinoire de Porrentruy. A chaque question, les promoteurs ont su répondre à leur interlocuteur.

LE FINANCEMENT

Quant au financement, il est assuré par un système d'hypothèques, les premiers fonds ayant été fournis par des maîtres d'Etat et des membres de l'industrie privée.

Cette patinoire serait donc gérée comme une entreprise, l'Etat n'entrant en ligne de compte que pour l'acceptation des plans et l'octroi du terrain. Le personnel serait payé par les actionnaires.

En ce qui concerne les subventions accordées par l'Ecole fédérale de sport de Macolin, M. Ely Tacchella a bien défini la situation. En tant qu'organe représentatif de l'Etat, Macolin risque de ne pas aider une entreprise privée.

Une question qui a son importance aussi, quelle sera la politique de l'Etat en ce qui concerne l'envoi d'écoliers à Marin? Il n'est pas possible de répondre à l'heure actuelle.

Le délai d'opposition au projet n'est pas encore échu, mais si celui-ci est accepté par l'Etat et le Conseil général de Marin, qui se réunira le 28 octobre dans une séance importante, la première pierre serait très vite posée.

Les promoteurs pensent en effet pouvoir ouvrir la patinoire en octobre 1978.

Un projet qui n'a pas fini de faire parler de lui!



Raymond Devos au... Temple du bas

POURQUOI avoir condamné Raymond Devos au Temple du bas alors que le Théâtre (où il s'était produit il y a deux ans) sommeillait à quelques mètres? Question de sous, vraisemblablement, mais nous avons souffert pour lui. Devoir se produire sur une scène aussi froide, devant deux panneaux-paravents où figuraient de grandes photographies de la rue du Château, au-dessous des orgues et en face de la chaire, tenait de la gageure d'autant plus que la sonorisation réglée comme pour une vedette de «rock» rendait incompréhensible bien de ses mots, l'acoustique étant franchement mauvaise, du moins à la galerie.

Raymond Devos n'en a que plus de mérite d'avoir su «chauffer» une salle bondée, mais l'atmosphère de rêve et de poésie qui d'ordinaire nimbe son spectacle en lui donnant une dimension supplémentaire et fait contrepoids à ses pitreries était moins perceptible. Dommage. Pour le prix des places, les spectateurs auraient au moins mérité des rideaux de scène créant l'intimité nécessaire.

Cela dit, Raymond Devos a fait un triomphe. Comment ne pas

s'esclaffer devant un tel comique, ne pas rire à ses clowneries, ne pas être subjugué par ses jongleries verbales, son funambulisme de la logique à la limite de la raison! Ancien élève du Vieux Colombier et du mime Etienne Decroux (qui a aussi formé Jean-Louis Barrault et les Frères Jacques), il a tout fait sur les planches et son numéro est un festival. A peine a-t-on songé aux grands moments de Grock qu'on évoque Henri Michaux, Beckett ou Ionesco; à peine s'est-on amusé d'un rien qu'il plonge dans la métaphysique ou la parapsychologie, vous retournant comme une crêpe et vous faisant trépigner encore de joie.

Devos est un sorcier, un ahuri de génie. Comédien, musicien, mime, jongleur, il met en jeu avec une profonde intelligence tous les mécanismes du rire. D'un rien, d'un clou, de sa nouvelle «Deux bœufs», d'un rêve, d'une feuille d'impôt, d'une rencontre anodine ou mystique, il crée l'alchimie explosive en multipliant les sortilèges. Non seulement il vous étouffe à moitié, mais encore il vous remue parfois jusqu'à l'âme.

J. H.

Don du sang: un succès



Parmi les nouveaux donneurs de sang ayant répondu à l'appel de la Croix-Rouge figuraient de nombreux jeunes. (Avipress - J.-P. Bailod)

LE public a largement répondu à l'appel de la «Croix-Rouge» qui avait installé, samedi, un stand, place du Port, pour recruter de nouveaux donneurs de sang. Dès son ouverture, tandis que la jeune garde de la «Musique militaire» animait le centre du chef-lieu, une trentaine de donneurs nouveaux s'étaient inscrits. Un minibus assurait le transport au Centre de transfusion, 42, Clos-Brochet, au sous-sol de la Maternité.

La Croix-Rouge, en installant ce

stand d'information, a voulu sensibiliser la population. Les hôpitaux ont besoin de sang pour assurer leur mission et sauver des vies humaines. Le Centre de transfusion du chef-lieu compte déjà sur 2000 donneurs. Son ambition est de doubler rapidement ce chiffre.

Samedi, les Neuchâtelois ont prouvé qu'ils étaient sensibles à la solidarité humaine. La campagne va donc continuer afin que notre canton dispose d'une «banque» du sang solide. (P)

Au Centre culturel neuchâtelois Gary Levinson: folk toujours bon

ILS parlent toujours anglais, ils transportent un nombre inouï de guitares et instruments à cordes de tous ordres, ils continuent à porter les cheveux longs, et aussi à présenter leurs chansons avec des accents qui n'ont rien d'Oxford, mais fleurissent, parfois Chicago, le plus souvent Dietikon ou Willisau.

En dix ans de folk, les ambiances n'ont pas beaucoup changé non plus, mais les musiciens sont devenus meilleurs. Gary Levinson et ses compères étaient déjà excellents l'an passé, ils le sont restés: leur musicalité charnue dans un folk très jazz fait merveille. Barbarossa deuxième guitare, Gy à la basse, pas des accompagnateurs, mais plutôt des solistes intégrés. L'équilibre n'est pas toujours facile d'ailleurs entre musiciens tous doués de personnalité, surtout dans une petite salle où l'emploi de micros pose plus de problèmes qu'il n'en résoud.

Certes, il permet des effets sonores intéressants et presque indispensables

au genre folk, mais il crée parfois des confusions sonores au détriment du plaisir musical et du contact direct.

Le Gary Levinson trio, avec ses qualités purement musicales et la force de sympathie attractive de ses musiciens n'échappe pas complètement à l'artifice du genre, mais c'est une maigre fausse note face à beaucoup de qualités. Une bonne soirée largement suivie et appréciée.

L'atelier folk l'après-midi — on vient, on regarde, éventuellement on joue, on s'informe, en amateur, auprès de musiciens professionnels, de luthiers, éventuellement d'auteurs, on fraternise — n'a pas marché comme les organisateurs l'auraient souhaité.

Que se passe-t-il? Le genre serait-il en dérive au niveau de l'exercice populaire, ou faut-il voir dans cet échec un défaut d'information? Les amateurs, qu'ils existent ou n'existent pas, ne sont pas venus, et c'est un coup pour rien qu'a dû constater le team folk du Centre culturel. C. G.

Venus à Neuchâtel en 1970 déjà, les présidents des Grands conseils romands, tessinois et bernois et leurs bureaux y sont revenus samedi pour y siéger en assemblée générale sous la présidence de M. Robert Moser, président du parlement neuchâtelois.

Née à l'occasion de l'exposition nationale de 1964 cette association, comme l'a relevé M. Moser en ouvrant la séance de travail dans la salle du Grand conseil en présence de 62 personnes, est empreinte d'un style qui lui est propre.

C'est d'abord une réunion de travail qui rassemble les membres des bureaux de parlements cantonaux mais c'est aussi, pour ces «amateurs» de la politique, une occasion de rencontre et de délassément qui, samedi, s'est concrétisée sous la forme d'une promenade jusqu'à Môtiers avec un déjeuner au château de l'Etat, repas qui permit au président du gouvernement neuchâtelois, M. François Jeanneret, et au président du Conseil communal de Môtiers, M. Marc Arn, d'apporter aux participants le salut cordial du Conseil d'Etat et de la commune respectivement.

Auparavant, au château de Neuchâtel, grâce à la parfaite organisation assurée par MM. Jean-Claude Landry, chancelier d'Etat, aidé de MM. Bernard Gicot, Pierre Fasnacht et Christine Olivier, de la chancellerie, les membres des bureaux de législatifs cantonaux se sont occupés de la procédure suivie par les Grands conseils romands, bernois et tessinois pour l'examen et la liquidation des lettres et pétitions adressées au parlement, des demandes en grâce et des projets de résolution. Les présidents ou vice-présidents de chacun des législatifs firent un exposé succinct des méthodes employées.

Il s'agit, on le voit, de questions de pure technique parlementaire qui permettent un intéressant échange d'idées, sur des systèmes qui varient sensiblement d'un canton à l'autre.

M. Robert Moser expliqua la procédure neuchâteloise qui permet au Grand conseil d'examiner lettres, pétitions, résolutions et demandes de grâce, en s'arrê-

Un Neuchâtelois arrêté à Genève

La police genevoise a arrêté un Neuchâtelois, âgé de 24 ans, sans profession, qui avait notamment cambriolé une villa de Genève, emportant divers objets d'une valeur totale de 85.000 francs.

Il avait également dérobé 13.000 fr. au patron d'une entreprise de Bernex, qu'il avait attaqué au moment où celui-ci préparait la paie de ses employés.

COLOMBIER Auto volée

Samedi, entre 1 h et 10 h 45, une voiture Renault 12, de couleur jaune clair, immatriculée NE 73 136 a été volée à Colombier.

BOUDRY Motocyclistes téméraires

Samedi, vers 14 h 30, MM. Cyrille Keller, 19 ans, et Michel Melillo, 18 ans, tous deux domiciliés à Boudry faisaient du motocross dans la forêt du Chanet.

Alors qu'ils effectuaient un circuit en forme de huit, leurs engins se sont heurtés de plein fouet avant de retomber sur le sol.

Souffrant de blessures les deux jeunes motocyclistes ont été transportés respectivement aux hôpitaux des Cadolles et de la Providence.



Venus de Suisse romande, de Berne et du Tessin les bureaux des parlements siègent au château sous la présidence de M. R. Moser, assisté du chancelier J.-Cl. Landry (à l'extrême-droite). (Avipress J.-P. Bailod)

tant plus particulièrement à la résolution, l'arme la plus récente de l'arsenal des propositions des députés neuchâtelois et qui, juridiquement, a plus de vingt ans d'âge.

L'institution de la résolution a été longuement discutée par la commission

législative, auteur du règlement du parlement, quant à son opportunité. Est-elle un moyen d'expression efficace ou ne sert-elle que de tremplin à certaines positions politiques, se demanda M. Moser. La question, on le sait, est demeurée sans réponse.

Excellamment organisée, cette sympathique rencontre intercantonale, à laquelle assista également M. Jean-Pierre Porchat, ancien chancelier et secrétaire du Grand conseil neuchâtelois, s'est achevée comme nous l'avons dit au Val-de-Travers au milieu de l'après-midi. G. Mt

A la Tourne, dimanche, le cheval était roi

(sp) De nombreux amis du cheval se sont donné rendez-vous dimanche avec leurs familles au pâturage de la Saugé à la Tourne pour assister à la traditionnelle «journée» organisée par la Société cantonale neuchâteloise de cavalerie. Toutes les sections du canton étaient représentées.

Sous un magnifique soleil d'octobre, dans le prestigieux décor jurassien, diverses épreuves se sont succédées matin et après-midi avec la participation d'environ cent cinquante chevaux et poneys. Une belle réussite donc (y compris le pique-nique familial) à l'actif des organisateurs et du sport hippique qui connaît, on le sait, un réjouissant développement.

Les heures musicales au temple de Cortaillod

Pour la saison 1977-78 des «Heures musicales» gratuites au temple de Cortaillod, il faut signaler tout d'abord, dimanche prochain, un concert d'orgue. Il s'inscrit dans le cadre des concerts décentralisés du 7^{me} festival international des jeunes organistes qui se déroule actuellement à Bienne et dans de nombreuses localités du Jura et du canton de Neuchâtel: Fleurier, Saint-Martin et Cortaillod. Ce premier concert de la saison sera donné par un jeune organiste polonais Karol Golebiowski, élève de Lionel Rogg.

Le 6 novembre, ce sera un concert donné par les chœurs mixtes catholique et réformé de Saint-Nicolas et des Valangines de Neuchâtel sous la direction de Narcisse Zay et Daniel Delisle. Elisabeth Rordorf (cantatrice), Yvan Stritt (tromboniste), Marc Pantillon (organiste) prêteront leur concours ainsi qu'un ensemble instrumental, le

Quatuor à cordes et cuivre de la Concordia de Fribourg.

Le 4 décembre, un duo de flûte et harpe avec Heidi Molnar-Berner et Rouja Eynard.

Le 5 février, Jozsef Molnar et son cor des Alpes accompagné de Bernard Heiniger à l'orgue fera vibrer le temple de Cortaillod et attirera une fois de plus la grande foule. Au programme des œuvres pour cor et orgue, pour cor des Alpes seul et cor des Alpes et orgue de Corelli, Bach, Frank, Strauss, etc.

L'ensemble vocal Alauda de Genève sera l'hôte de Cortaillod le dimanche 19 mars pour le concert des Rameaux, direction J. L. Rebut avec le concours de Magali Schwarz et Agnès de Crouzaz (sopranos), François Creux (flûte) et Richard Antheleme-Jeandin (orgue). Des œuvres de François Couperin, Lionel Rogg et Claudio Monteverdi figurent au programme. DE

Fratrie des vendanges des Vignolants à Boudry

Un film sur la pêche et la pisciculture

En l'honneur des anciens conseillers communaux des communes viticoles du Littoral neuchâtelois, les Vignolants de Jean-Pierre Bailod et Auguste Richter avaient organisé, samedi soir, dans leur fief du château de Boudry, une fratrie des vendanges destinée à souligner l'existence de cette association à l'époque de la vendange

aboutissement d'une année de travail, d'incertitudes, de déceptions (cette année surtout!) mais aussi de joies.

S'inscrivant en dehors du calendrier fixé par la charte des Vignolants neuchâtelois, cette soirée était placée sous le signe de la reconnaissance aux anciens membres des autorités communales qui ont

manifesté intérêt et attachement à la noble cause du vignoble et des vins neuchâtelois.

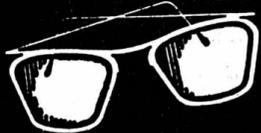
Cent soixante-cinq personnes furent de cette fête au cours de laquelle fut projeté, en première vision, un film d'Edgar Hoffmann, chef de la pisciculture de l'Etat, qui est un hymne à la gloire du lac, des rivières, de la pêche et des pêcheurs neuchâtelois, réalisé avec la collaboration de l'inspecteur de la pêche A.-A. Quartier, du cinéaste Jean Borel et de notre ancien confrère Philippe Leu, directeur de l'OVN.

Au cours de cette soirée qui se déroula dans la salle des Chevaliers, autour d'une excellente charbonnade de Jean Robatel, de la

«Prairie», et avec la présence divertissante de l'imposant chœur mixte d'Estavayer-le-Lac dirigé par M. Monnard, et celle, officielle, du conseiller d'Etat Jacques Béguin, le grand chancelier des Vignolants, J.-P. Bailod, a reçu le titre de grand maître d'honneur du «Goûte vin», ordre nouvellement créé par les Amis du vin dont M. Bailod fut président durant plus de vingt ans.

Cette fratrie a permis au Grand maître des clés du coffre Auguste Richter de remercier les anciens conseillers communaux de leur constant encouragement à l'endroit de la compagnie des Vignolants du vignoble neuchâtelois, née et plus vivante que jamais grâce à eux. G. Mt

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Maitres opticiens
10 opticiens spécialisés

006083 R

IMMEUBLES

Enchères publiques

Les héritiers de Madame Ruth-Esther Dolder-Jaquet offriront en vente, par enchères publiques, dans la grande salle de l'hôtel de Commune de Rochefort :

1^{er} LE VENDREDI 21 OCTOBRE 1977, à 14 h 30

une ferme neuchâteloise ancienne située à Rochefort.

Le bâtiment possède un cachet particulier. Il se présente agréablement dans une situation dégagée. Il comprend deux appartements, respectivement de 3 et 2 chambres, avec vastes dépendances, grange, étable, remise, cave, grenier, une petite maison indépendante et un terrain de dégagement de 1400 m², formant l'article 1356 du cadastre.

2^e LE MÊME JOUR, à 16 HEURES
DES CHAMPS
situés aussi à Rochefort

désignés comme suit :

Article 700 Rochefort Dessus champ et bois	5301 m ²
Article 645 Rochefort Dessous Champ et bois	1746 m ²
Article 131 Rochefort Dessous champ et bois	1957 m ²
Article 1130 Les Grands Champs champ	3024 m ²
Article 650 Les Grands Champs champ	2691 m ²
Article 656 Champs Perrin champ	2610 m ²
Article 696 Champs Perrin champ	2988 m ²

Pour tous renseignements s'adresser au soussigné :

Le notaire préposé à l'enchère :
Jean-Pierre Michaud
à Colombier.
0492711

ACTIVIA pour l'architecture pour votre immeuble pour votre villa pour votre fabrique

ACTIVIA pour vos transformations

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES
Touraine. Rue Pierre-de-Vinglé 14
Tél. (038) 31 55 44

A vendre

HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT

au bord du lac de Neuchâtel. Situation unique, bon chiffre d'affaires prouvé par fiduciaire. Clientèle assurée. Pour traiter Fr. 350.000.—. Curieux s'abstenir.

Faire offres sous chiffres 28-900215 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 0467221

A vendre à CHAUMONT

UNE MAISON

construction récente en maçonnerie, deux niveaux de 80 m² living avec cheminée centrale, coin cuisine, salle de bains-douche, quatre chambres à l'étage. Terrain de 1500 m².

S'adresser à : RÉGIES S.A. à Neuchâtel, 2, ruelle Mayor, tél. (038) 25 46 38. 0475591

TROIS AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

A Saint-Blaise (6 pièces)

A vendre dans immeuble de construction récente très joli appartement de 6 pièces (148 m² plus grand balcon) jardin avec place et local de jeux pour enfants, piscine, situation très tranquille

Prix Fr. 240.000.—, garage couvert non compris (Fr. 7500.—)

Fonds propres nécessaires environ Fr. 45.000.— cédules hypothécaires à disposition, financement assuré.

A Serrières (3 1/2 pièces)

A vendre au 11^{me} étage sud d'un immeuble moderne, vue exceptionnelle sur le lac et la baie d'Auvergnier - à deux minutes du terminus du trolleybus - piscine - très tranquille - grand living-room avec balcon, deux chambres à coucher, cuisine, services - tout rénové - 101 m² + balcon

Prix Fr. 155.000.—, garage à disposition (Fr. 15.000.—) Fonds propres nécessaires environ Fr. 35.000.— cédules hypothécaires à disposition, financement assuré.

A Peseux (attique 3 1/2 pièces avec 135 m² de terrasse)

A vendre une des plus belles situations de la région - surface habitable 105 m² - living-room de 50 m² plus deux chambres à coucher orientées plein sud - jardin, piscine - salle de réunion à disposition des membres de la communauté des propriétaires.

Prix Fr. 215.000.—, garage à disposition (Fr. 12.000.—) Fonds propres nécessaires environ Fr. 40.000.— financement assuré.

P.S. Egalement très jolie villa familiale à Fr. 315.000.— et studios dès Fr. 60.000.— ou 2 pièces dès Fr. 85.000.— 0476451

Fiduciaire **mb** MICHEL BERTHOUD
Les Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Téléphone 038 33 64 33

A LOUER

A louer pour date à convenir

APPARTEMENTS

Loyers mensuels avec charges comprises.

BOUDRY,

Fbg Ph.-Suchard 30,
1 1/2 pièce - dès Fr. 275.—
2 1/2 pièces - Fr. 346.—
3 1/2 pièces - dès Fr. 482.—
Places de parc dans garage collectif - Fr. 45.—
Pour visiter :
M^{me} Gatschet, tél. 42 37 57.

BOUDRY, rue des Cèdres 8-10

2 1/2 pièces - Fr. 432.—
3 1/2 pièces - dès Fr. 530.—
Places de parc dans garage collectif - Fr. 45.—
Pour visiter :
M^{me} Schneider, tél. 42 34 06.

BOUDRY,

route de la Gare 33-35
2 pièces, cuisine non agencée, avec balcon - Fr. 283.—
Pour visiter :
M^{me} Duret, tél. 42 33 29.

COLOMBIER,

chemin des Saules 5
1 pièce, cuisine non agencée, Fr. 243.—
Places de parc extérieures - Fr. 10.—
Place de parc ouverte - Fr. 20.—
Pour visiter : M. Roos, tél. 41 18 08, dès 18 heures.

COLOMBIER,

rue de la Colline 1-3-5,
1 studio - Fr. 194.—
2 1/2 pièces - dès Fr. 363.—
3 1/2 pièces - dès Fr. 474.—
3 1/2 pièces avec balcon - Fr. 522.—
Places de parc extérieures - Fr. 15.—
Places de parc dans garage collectif - Fr. 45.—
Pour visiter :
M^{me} Lagnaz, tél. 41 26 18.

MARIN,

route du Perrelet 3/5-7,
2 1/2 pièces - dès Fr. 485.—
3 1/2 pièces - Fr. 602.—
Places de parc extérieures, Fr. 15.—
Pour visiter :
M. Jaunin, tél. 33 52 39.

Pour traiter : Etude F. Cartier,

Concert 6, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 12 55. 046410 G

A LOUER À NEUCHÂTEL

Rue de la Maladière 8/10,
à proximité d'un arrêt de trolleybus dans immeuble neuf,

appartements modernes

Cuisines équipées, ascenseurs, dévatoires, isolation thermique et phonique efficaces.

studio

2 pièces

3 pièces

PARKING DANS SOUTERRAIN COLLECTIF.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 049655 G

Exceptionnellement avantageux

A CRESSIER

logement 3 pièces

spacieux, moderne, dans petit locatif, cuisine agencée, bains, cave, galetas, place de parc. Situation tranquille. Libre dès le 1^{er} octobre ou pour date à convenir.

Fr. 400.— + charges Fr. 70.—

Tél. (038) 47 18 33. 042036 G

STUDIOS

300 fr. par mois + 40 fr. de charges.

BOXES

dans garage collectif chauffé.

Téléphoner au 24 45 85. 041544 G

appartements

A louer à Chézard (Val-de-Ruz)

appartements

de 4 pièces, tout confort, Fr. 348.— et 387.— + charges.

Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 049634 G

A LOUER À BEVAIX

Ch. des Sagnes 25/27.

Appartements modernes

Cuisines équipées, ascenseur, balcons. Situation tranquille. Grandes surfaces de verdure. Idéal pour les enfants.

Studios, Fr. 272.—

2 pièces, Fr. 346.— à Fr. 379.—

3 pièces, Fr. 413.— à Fr. 478.—, charges comprises.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 049649 G

GRAND STUDIO
A louer pour date à convenir au chemin de la Grassilière, bel appartement de 4 pièces avec tout confort. Préférence sera donnée à personne disposée à assumer le service de conciergerie. Loyer après déduction du salaire Fr. 310.— charges. Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 045712 G

A louer à Cortailod-village

ch. des Polonais

3 pièces, dès Fr. 400.—

3 1/2 pièces dès Fr. 430.—

4 pièces dès Fr. 480.— + charges, tout confort, cuisine équipée, date à convenir.

Service de conciergerie à repourvoir.

S'adresser à
Cratigny et Cie
Faubourg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21. 047546 G

A LOUER À SAINT-AUBIN

Rafour 5

3 pièces - confortable

Fr. 355.—, charges comprises.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 049651 G

HAUTERIVE
A louer pour date à convenir, dans lotissement neuf en bordure de forêt, disposant d'une importante place de jeux, dans situation tranquille et dominante, appartement résidentiel de

3 1/2 PIÈCES

Fr. 590.— + charges. Cuisine agencée. Garage à disposition. Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 045709 G

COLOMBIER

Verger 9

studios dès Fr. 273.— + 35.—
2 pièces dès Fr. 340.— + 55.—
Places de parc Fr. 15.—
Conditions très avantageuses.

Epinettes

3 pièces, dès Fr. 420.— + 75.—
1 place de parc Fr. 15.—

Rue Haute 1

appartement 2 1/2 pièces
Fr. 300.— + 60.—
Libre tout de suite.

HAUTERIVE

Rouges-Terres 7-7a, 9-9a

studios dès Fr. 270.— + 35.—
2 pièces, dès Fr. 313.— + 55.—

FIDIMMOBIL S.A.
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 03 63. 011538 G

A LOUER À SAINT-AUBIN

Rue du Castel 19/19a

Appartement avec confort

3 pièces Fr. 475.—, charges comprises.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 049652 G

APPARTEMENTS

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, loyer mensuel charges comprises

BOUDRY

Chemin des Addoz
2 pièces dès Fr. 348.—
3 pièces dès Fr. 420.—
4 pièces dès Fr. 519.—

COLOMBIER

Chemin des Saules 15
4 pièces Fr. 650.—

Rue du Sentier 19a
2 1/2 pièces Fr. 497.—
3 1/2 pièces Fr. 579.—
1 garage Fr. 70.—

Rue du Sentier 26
2 pièces dès Fr. 400.—
4 pièces dès Fr. 631.—

NEUCHÂTEL

Rue Emer-de-Vattel 25-46
1 1/2 pièce Fr. 390.—
1 garage Fr. 65.—

Rue de Grise-Pierre 5
2 pièces dès Fr. 397.—
3 pièces dès Fr. 497.—

Rue de Grise-Pierre 26-28
3 pièces dès Fr. 503.—

Chemin de la Caille 78
3 pièces dès Fr. 532.—

Rue du Roc 15
2 pièces dès Fr. 338.—
4 pièces dès Fr. 529.—

Rue du Suchiez 18
3 pièces dès Fr. 494.—

Rue des Vignolants
3 1/2 pièces dès Fr. 485.—
4 pièces dès Fr. 557.—

HAUTERIVE (port)

3 pièces Fr. 580.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz
fbg de l'Hôpital 13
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 71. 046837 G

A LOUER À SAINT-AUBIN

Grand-Verger 7/9,

appartements

avec équipement moderne, vue sur le lac, ascenseur

4 pièces Fr. 646.—, charges comprises.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 049653 G

A louer à Neuchâtel

Parcs 34,
APPARTEMENTS 3 ET 4 PIÈCES, tout confort. Loyers Fr. 380.— plus 70.— et Fr. 480.— plus 90.—.

Pierre-à-Mazel 4-6,
GARAGE. Loyer Fr. 50.—.

Charmettes 79,
APPARTEMENT 1 PIÈCE, mi-confort. Loyer Fr. 200.— plus 40.—.

Fahys 47,
APPARTEMENT 2 PIÈCES, sans confort. Loyer Fr. 160.—.

Maillefer 21,
APPARTEMENT 1 PIÈCE, confort. Loyer Fr. 225.— plus 40.—.

Beaux-Arts 14,
STUDIO, tout confort. Loyer Fr. 250.— plus 20.—.

A louer à Peseux

Place de la Fontaine 4,
PLACE DE PARC SOUTERRAIN. Loyer Fr. 70.—.

Grand-Rue 28,
APPARTEMENT 2 PIÈCES, confort. Loyer Fr. 260.—, plus 60.—.

A louer à Marin

Prairie 3,
APPARTEMENT 2 PIÈCES, confort. Loyer Fr. 315.— plus 75.—.

A louer à Cortailod

au chemin des Polonais 18a,
APPARTEMENTS 2, 3 ET 4 PIÈCES, confort. Loyers Fr. 295.— plus 45.—, Fr. 405.— plus 75.— et Fr. 485.— plus 90.—.

RUELLA W. Mayor 2 Neuchâtel
Tél. 038 24 79 24

A louer au centre de la ville (rue Saint-Honoré)

LOCAUX COMMERCIAUX

d'environ 116 m², divisibles, à aménager au gré du preneur. Disponible selon convenance.

Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 045708 G

A LOUER À NEUCHÂTEL

Parcs 32

Appartements confortables

3 pièces, Fr. 439.—, charges comprises.

2 pièces, Fr. 345.—, charges comprises.

Libres dès le 1^{er} janvier 1978.

Renseignements et location :
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 049648 G

Fiduciaire RÉGIES S.A.

2, ruelle Mayor, tél. 25 46 38,

offre à louer à CORNAUX

appartements de 3 1/2 pièces

tout confort, grande salle de séjour, balcon, situation dominante, calme. Date à convenir.

Loyer mensuel Fr. 350.— + charges. 047562 G

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtales - Tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 décembre à la rue du Bassin,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

W.-C., cuisine (rénové - tapis tendus). Chauffage général au mazout.

Loyer mensuel : Fr. 350.— + charges. 049754 G

A louer à Peseux

studio non meublé

avec cuisinette équipée. Fr. 170.— + charges.

Fiduciaire HERSCHDORFER
Faubourg de l'Hôpital 25,
2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 32 27. 049775 G

A louer, rue de Neuchâtel 9, Peseux

tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 4 pièces

cuisine, salle de bains, W.-C. séparés, cave.

Loyer : Fr. 472.— + 95.— charges.

A louer, rue du Clos 18-20, Peseux

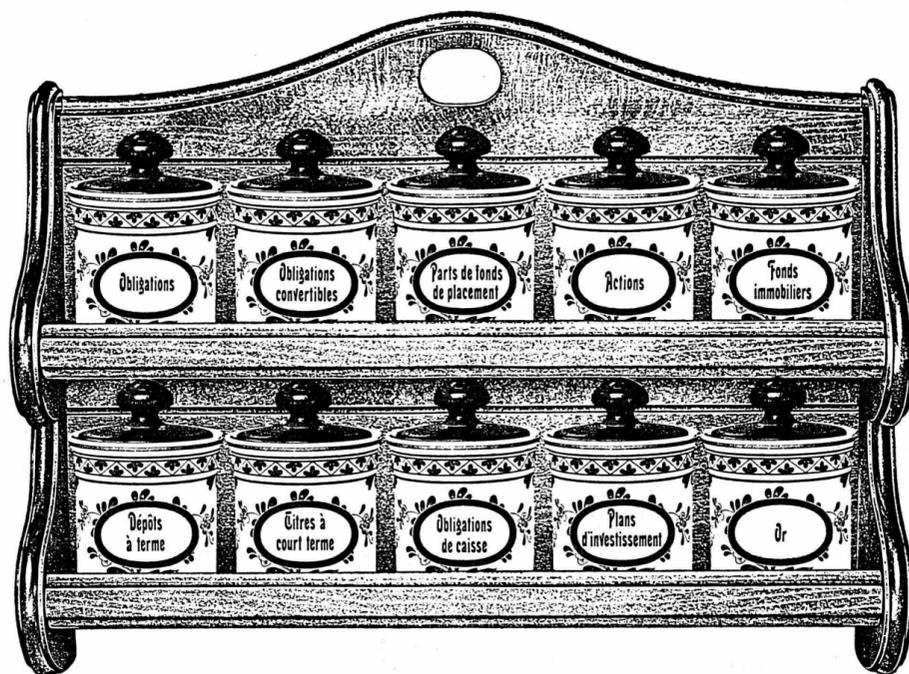
tout de suite ou pour date à convenir

appartement de 4 1/2 pièces

cuisine entièrement agencée, salle de bains, W.-C. séparés, grande loggia.

Loyer : Fr. 550.— + 90.— charges.

Pour réussir son placement,
il faut une bonne recette.
Venez la chercher à l'UBS.



Seul un juste dosage des placements peut assurer un bon rendement.
Téléphonez à l'UBS la plus proche et demandez un entretien à l'un de nos conseillers en placement. Il saura vous fournir une solution adaptée à vos besoins.



Union de Banques Suisses

049708 A

A LOUER

Fiduciaire RÉGIES S.A.
2, ruelle Mayor, tél. 25 46 38,
offre à louer à HAUTERIVE
appartement de 1 pièce
tout confort, cuisine équipée, ascen-
seur, parc-auto, antenne collective.
Loyer mensuel Fr. 295.— + charges.
047561 G

A louer à Saint-Aubin

Castel 31

appartements tout confort

3 pièces Fr. 517.—, charges comprises.

Renseignements et location
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 049654 G

A louer à Colombier

magnifique appartement 3 pièces

(salon spacieux - cuisine séparée)
Libre tout de suite ou date à convenir
Fr. 396.— + charges.

Tél. 24 64 64, interne 19. 047565 G

STUDIOS

Fiduciaire RÉGIES S.A.
2, ruelle Mayor, tél. 25 46 38
offre à louer à NEUCHÂTEL
tout confort, cuisine équipée, ascen-
seur, antenne.
Loyer mensuel Fr. 285.— et
Fr. 305.— + charges. 047560 G

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69
A LOUER immédiatement ou pour
date à convenir à Bevaix, au ch. des
Sagnes.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

tout confort. Cuisine agencée. Tapis
tendus. Dernier étage. Vue.
Loyer mensuel: Fr. 350.— + charges.
049755 G

COLOMBIER

A louer

3 pièces

Fr. 384.— par mois,
charges comprises.
Appartement
traversant
avec balcons.

Tél. 41 14 76. 04678 O

A louer à Neuchâtel
(ch. des Brandards)
immédiatement ou
date à convenir

1 PIÈCE Fr. 289.—

cuisine, salle de bains,
charges comprises.

Tél. 24 42 40. 046962 G

A louer à Boudry libre
immédiatement ou
pour date à convenir

3½ pièces

avec confort, cuisine
agencée, coin à
manger, grand hall,
balcon, etc.
Fr. 420.— + charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59
ou 42 43 87. 049433 G

Areuse

A louer pour date à
convenir, dans quar-
tier tranquille et à
proximité du tram,
**appartement
de 3½ pièces**
avec tout confort.
Fr. 365.— + charges.
Tél. (038) 24 67 41.
045711 G

A louer à Cornaux,
pour le 1^{er} novembre
1977,

3½ pièces

avec confort, cuisine
agencée, balcon,
pièces de jeux, etc.
Fr. 370.— + charges.

Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 049432 G

A louer à Neuchâtel
(rue des Moulins) dès
le 24 décembre 1977,

1 PIÈCE Fr. 218.—

cuisine, salle de bains,
chauffage individuel.

Tél. 24 42 40. 046964 G

APPARTEMENTS DE VACANCES

Verbier

Chalet Saturnin bien
situé, appartement
confortable 4 à 5 lits.

M^{me} Rohrer,
tél. (038) 25 54 53.
040197 W

Dem. à louer

Jeune couple cherche
à louer petite

MAISON

ou ancienne maison
à retaper à un prix
raisonnable, environs
de Neuchâtel, pour
début 1978.

Adresser offres écrites
à BX 2241 au bureau
du journal. 048130 H

AVIS DIVERS

Débarras

caves, galetas, appar-
tements
M. SANDOZ
Tél. 46 18 20/42 38 42.
026000 A

Commerçants

Ne vous creusez
pas la tête pour
vos problèmes de
publicité. Nous
avons pour les
résoudre un service
à votre disposition.

ÉPAVES DE VOITURES

ENLÈVEMENT GRATUIT
Tél. (038) 41 23 27
BARONI & CIE
FERS ET MÉTAUX COLOMBIER
030389 A

4 grils:
Fr. 156.— et
Fr. 199.—*
4 grils-fours:
Fr. 298.— et
Fr. 330.—*
Approuvés par
l'ASE.
1 an de garantie,
service après-
vente de
48 heures.
* Prix
conseillés

Griller et cuire
dans un grill-four
autonettoyant de
Moulinex

Les grils et grils-fours de Moulinex sont des
produits de haute qualité technique, d'un
design élégant. Ils sont dotés d'un
équipement complet: broche,
pince de fixation, garniture de
6 brochettes, lèchefrite émail-
lée, grille de rôtissage et plaque
à pâtisserie.

Régalez-vous:
les grillades sont savoureuses,
saines et légères!

Moulinex SA, 8029 Zurich
Forchstrasse 288, tél. 01/55 40 70

**Actuellement
gratuit avec
chaque grill-four:
2 plats Pyrex!**

046248 B

MEUBLES LANG A 140 ANS — PROFITEZ DE SES PRIX DE JUBILE!
Nous vous promettons: «Notre année de jubilé sera pour vous une année d'économies.» Venez vous persuader sur place... et économisez des centaines de francs!
LA PLUS GRANDE ET LA PLUS BELLE EXPOSITION DE JUBILE EN SUISSE AU CITY-CENTER A BIENNE!

LA CHAUX-DE-FONDS

Une fête de jadis au Musée paysan des Eplatures

De notre correspondant:
Les saisons se suivent, à l'instar de l'exposition présentée, dans la ferme des Eplatures qui abrite le Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds. Les saisons se suivent, apportant leurs lots de rénovation et d'acquisition.

Hier, toute la journée, le soleil fut l'invité d'honneur d'une fête pas comme les autres. Pour le Musée paysan, sonnait l'heure de l'achèvement des travaux de toitures: bardeaux et cheneaux de bois confèrent ainsi à la vénérable demeure ce cachet si typique du haut pays neuchâtelois. Et puis, l'on en profita pour inaugurer le four à pain et la rebatte (moulin de pierre).

Le samedi déjà, les cuisiniers étaient à pied d'œuvre afin de confectionner des pains qui furent un véritable régal. Hier matin, dans la vaste cheminée, mitonnaient soupe aux pois et jambons, tandis que sur la table, les gâteaux aux pommes

et aux prunes attendaient de gagner le four.

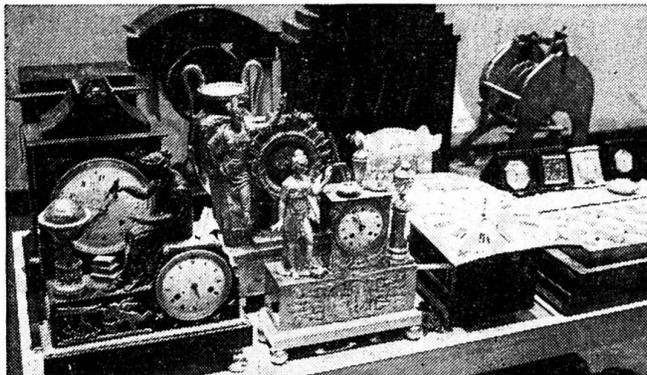
Fête d'autrefois, cette manifestation fut autant à l'intérieur qu'à l'extérieur où des jeux avaient été installés. Dont le fameux mât de cocagne. Et l'on dégusta le petit vin du pays, tout en découvrant les mille et une saveurs des mets. Au son d'une musique champêtre.

Jusqu'à vers 17 heures, l'affluence fut constante, démontrant ainsi l'intérêt d'une population pour cette institution, vivant reflet du passé. Jamais, au grand jamais, le Musée paysan n'aura connu pareille animation. Cela fleurait bon la joie en ce dimanche d'automne dont on souhaite la réédition. Ph. N.

Sans permis ni plaques: trois blessés

Samedi, vers 0 h 15, sur la route du Reymond, Pierre-Yves Sandoz, 19 ans, de La Chaux-de-Fonds, a perdu la maîtrise d'un véhicule sans plaques, «emprunté» à son père malgré le fait que le jeune homme ne possédait pas de permis.

L'automobile dérapa sur 150 mètres avant de finir sa course sur le toit. P.-Y. S., souffrant de blessures a été transporté à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Ses deux passagers, D. R., 17 ans et M. G., 17 ans, également blessés, ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins. L'auto est démolie.



La bourse de l'horlogerie ancienne groupe une vingtaine d'exposants. (A. Virepess - Schneider)

Au Musée international de l'horlogerie Le rendez-vous des collectionneurs

(c) De vendredi à hier, la grande salle du Musée international d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, a abrité la première Bourse européenne de l'horlogerie ancienne. Cette manifestation, d'un genre particulier, avait été mise sur pied par M. A. Benz, chef d'une entreprise de la place, avec la bénédiction de la Société suisse de collectionneurs et d'amateurs d'horlogerie ancienne et Chronométraphilia.

Cette exposition - vente était, en somme, l'occasion inespérée pour tous ceux qui passionnent montres et pendules, outillages, documentation, de confronter leurs richesses, d'opérer des échanges. Et pour les amateurs, d'acquiescer une pièce. Manifestation publique par excellence, la bourse qui réunissait une vingtaine d'exposants, a connu d'emblée un large succès. Curieux et professionnels se sont succédé autour de tables. Une initiative qui pourrait connaître d'autres éditions, à l'instar de ce qui se fait déjà dans le domaine des minéraux, des armes, des timbres notamment. Ny.

Concerts de la «Persévérante» et de la «Croix-Bleue» à la Salle de musique

Le beau temps dont nous sommes gratifiés n'allait pas inciter le public à se rendre nombreux, samedi en fin d'après-midi, au concert donné par nos deux fanfares. Le parterre était clairsemé, dans cette salle de musique dont la galerie était fermée.

Dans la suite de 1583 du compositeur Henk van Lijnschooten, nous avons décelé des qualités. La «Persévérante» a joué ce morceau avec des nuances, l'intonation était bonne, sous la direction de Jean-Robert Barth, les musiciens jouèrent avec discipline. L'accompagnement de l'euphonium dans la pièce d'E. Soutton laissait, en revanche, à désirer. Les valeurs rythmiques dans la marche du régiment infanterie de montagne 41 révélaient cependant une étude assidue.

Le directeur Jean-Louis Dubail, à la tête de la fanfare de la «Croix-

Bleue», donnait pour la première fois un concert à la Salle de musique. Il a laissé une impression de discipline et d'ordre (spécialement dans le morceau exotique joué par trois cornets et accompagné par une batterie ad hoc). Chez les trombones, nous avons constaté la présence d'un élément féminin: les jeunes filles ne conduisent pas seulement une voiture, elles savent jouer le noble instrument. Le phrasé des cornets était parfait, celui de Claude Surdez, à la trompette, démontrait qu'il y avait eu une étude assidue puisque ce musicien jouait par cœur. Que ce soit dans le choral du début ou dans la marche de la fin, les fanfaristes abstinentes jouèrent avec la très bonne intonation de leurs cornets (qui remplacent les bugles) et donne à l'ensemble un accord très pur et non pas approximatif. M.

Etat-civil (13 octobre)

Décès: Racine Arnold Henri, né le 13 décembre 1901, époux de Edith, née Degoumois, dom. Le Locle; Haudenschild Henri, né le 7 mai 1891, veuf de Irène Fernand, née Monnin; Légeret née Helg, Marie Berthe, né le 6 septembre 1879, veuve de Légeret, Jean Henri; Dangeli Charles Albert, né le 22 mars 1907, veuf de Louise Martha, née L'Éplattier; Schnegg Alfred Georges, né le 7 février 1909, époux de Berthe Héline, née Schorer; Giovanni Arnold Jean, né le 15 mars 1890, veuf de Frieda Marguerite, née Richard.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, «Une femme fidèle» (18 ans).
Eden: 18 h 30, «Douces jouissances» (20 ans); 20 h 30, «L'homme pressé» (16 ans).
Plaza: 20 h 30, «Le chef du club number one» (16 ans).
Scala: 20 h 45, «Le dernier des géants» (16 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch: relâche.
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55: relâche.
Le Domino: relâche.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée paysan des Eplatures: les saisons à la ferme.

Autres musées et galeries: fermés.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
«Club 44»: 20 h 30, «Les droits de l'homme, les voulons-nous vraiment et à quel prix?», par Jeanne Nersch.
Bureau consommateurs - informations: de 14 h à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

LE LOCLE

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 45.
Pharmacie de service: Philippin, 27, D. J.-Richard; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: «L'eau et les rêves», (aquarelles).

Les Suisses préfèrent la pâtisserie au pain

ZURICH (ATS). - Les dépenses occasionnées par l'achat du pain occupaient en moyenne en 1976 0,42 % des dépenses du ménage pour l'alimentation (0,47 % en 1975) et représentaient ainsi à peu près la moitié de l'argent dépensé dans les ménages pour la confiserie et la pâtisserie, qui représentait 0,8 % (0,85 % en 75).

La quantité de pain consommé par tête d'habitant est également en régression. En effet, selon des données de l'OFIAMT, le Suisse a mangé en 1976 en moyenne 27,5 kg de pain, soit un kilo de moins que l'année précédente. En 1965, la

moenne annuelle par tête d'habitant était encore de 37,9 kg.

Le pain revêt encore toute son importance, comme toujours, dans les grandes familles: c'est ainsi qu'une famille de 6 personnes ou plus consomme en moyenne 33,4 kg par personne (en 75: 34,6 kg) alors qu'une famille de 5 personnes n'en mange que 29,7 kg (30,7 kg en 75), et une famille de 4 personnes 25,2 kg (26,3 en 75). On constate toutefois que pour les ménages plus restreints la consommation de pain annuelle se situe un peu en-dessus, soit 26,6 (29,6) kg par personne.

DÉCOUVREZ LE PAYS DE NEUCHÂTEL hier et avant-hier

dans un somptueux livre signé

ÉDITIONS PAVOT

qui vous dévoilera votre coin de terre tel qu'il était entre 1850 et 1920. Voyez notre vitrine! Souscrivez dès maintenant au prix de Fr. 39.— Dès parution fin novembre Fr. 49.—

LIBRAIRIE PAVOT 8a, rue du Bassin Neuchâtel Tél. (038) 24 22 00.

Locaux universels
Grand choix - 25 000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12
uninorm 042198 B

ELECTRONIQUE-AUTOMATIQUE
RADIO-TÉLÉVISION
Animation lumineuse - Sonorisation
REOS E. LOPEZ succ.
Bercles 5
Neuchâtel
Tél. (038) 25 54 93
002303 A

Dès le 23 octobre de nouveau des places libres!
8 jours dès Fr. 950.- de Genève.



Vols supplémentaires Kenya

Mombasa

Nous vous emmenons en Afrique orientale pour le même prix qu'au bord de la Méditerranée. Départs tous les dimanches avec BALAIR, affiliée à SWISSAIR.

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 244500. Bienne: Dufour 17/ Collège 22 14 22. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

Les vacances - c'est Kuoni

Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

amateurs de meubles rustiques et Ls XIII



Adressez-vous au fabricant spécialisé qui est à même de vous présenter, dans le cadre idéal d'une ferme transformée, un choix, des prix et une qualité de mobilier rustique et Louis XIII dont vous rêvezz longtemps encore. Attention: notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrine, de là nous vous amènerons visiter notre ferme.

Ouverture: tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBET MEUBLES DE STYLE S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:
Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____

Nous exposons au SALON DES ARTS MÉNAGERS à GENÈVE - Stand 354



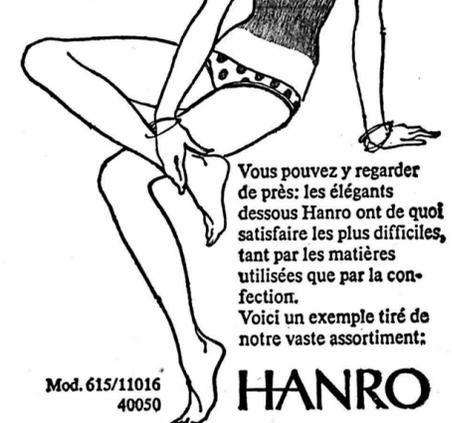
Venez chez

Claudine Corsets - Lingerie

Mme C. Vautravers

Mlle S. Furrer

Bonneterie fine pour la femme exigeante.



Vous pouvez y regarder de près: les élégants dessous Hanro ont de quoi satisfaire les plus difficiles, tant par les matières utilisées que par la confection. Voici un exemple tiré de notre vaste assortiment:

Mod. 615/11016 40050

HANRO

Spécialiste en prothèse du sein

Milieu des Chavannes 6

C. VAUTRAVERS

TÉL. 25 08 22

NEUCHÂTEL

Dettes

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables. Misez sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.

Bon pour service rapide

Nom: _____

Rue: _____

N° post., lieu: _____

Bolli-Treuhand AG

Stadthausstrasse 39
8405 Winterthur
Tél. (052) 22 84 18

FDN 012894 A

1/4 avant - 1/4 après Vichy célestins l'eau minérale des digestions heureuses. Foie, estomac, voies biliaires

Eau minérale alcaline fluorée naturelle

vichy

CELESTINS - HOPITAL - GRANDE GRILLE

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

123^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Ouverture de la saison à la Maison des Mascarons Soirée hispano-suisse sous le signe du flamenco

De l'un de nos correspondants:
Ambiance hispanique, samedi soir, à la maison des Mascarons, à Môtiers, où le groupe «Alambic» ouvrait sa saison 1977-1978 avec une démonstration de flamenco, organisée en collaboration avec le Centre espagnol du Val-de-Travers. Plus de la moitié du public était d'ailleurs composée de ressortissants d'outre-Pyrénées établis dans notre région.

Le spectacle proprement dit fut donné par l'ensemble «Arte flamenco», de Zurich, formé de deux danseuses-chan-

teuses et d'un guitariste-chanteur qui présentèrent une riche sélection des multiples facettes de ce folklore andalou toujours très prisé à travers toute la péninsule ibérique comme à l'étranger. Car il s'agit d'une forme d'expression artistique particulièrement complète, alliant les ressources de la musique instrumentale et vocale à celles du langage corporel le plus subtil. Costumes multicolores maintes fois renouvelés; abondance de volants et de franges virevoltantes et froufroulantes; claquements rythmés de talons; jeux étudiés de robes

soyeuses; voix gutturales aux accents saisissants; cambres adoucies des castagnettes, etc. Tous ces signes visuels et sonores s'entremêlent harmonieusement tout au long d'un spectacle qui touche en profondeur un public très réceptif, surtout s'il contient un fort contingent d'Espagnols prêts à battre des mains ou à lancer un «olé» bien placé! Et il suffit encore de quelques attributs caractéristiques pour que le flamenco atteigne sa véritable plénitude et son authenticité singulière: des éventails maniés avec grâce; des chapeaux noirs on ne peut plus typés; des chaises pailées; des châles brodés avec art... mais pas de microphones interposés ou de sonorisation tonitruante.

De plus, pour que la soirée soit véritablement espagnole, les organisateurs avaient prévu différentes consommations liquides et solides: de la sangria, des chorizos, des bosquerones, etc. Un régal pour le palais, prolongé bien au-delà de minuit par les plaisirs de la danse conduite par des enregistrements de musique «made in Spain».

Une telle manifestation mériterait d'être rééditée assez régulièrement, car elle favoriserait le resserrement des liens, beaucoup trop lâches, qui devraient unir ressortissants espagnols et ressortissants suisses qui cohabitent au Val-de-Travers, et elle éviterait un certain repli sur soi auquel un centre regroupant les membres d'une communauté étrangère échappe avec peine, faute de contacts réels avec la population autochtone.

Travers: succès de la vente paroissiale

De notre correspondant:
Comme à l'accoutumée, la vente de la paroisse protestante de Travers a connu un succès amplemérité par les personnes dévouées qui l'organisent chaque année.

Dès le matin, un banc installé place de l'Ours, proposait au chaland fruits, légumes, pâtisseries et fleurs. Petit air de marché bien sympathique. Salle de l'Annexe, le concert-apéritif avec la participation de la fanfare «la Persévérante» et repas fait de gâteaux et de canapés. Un concours amusant conviait les enfants à se costu-

mer. Un «vieux» Neuchâtelois des années 1800 a remporté le 1^{er} prix. D'autres jeux pour enfants, un stand de tir meublaient l'après-midi, alors que nombreux, les paroissiens et les amis venaient acheter les tricotés et objets de couture, ou goûter les pâtisseries préparées par des mains sans doute pieuses, en tout cas habiles.

Bonne occasion de se retrouver en faisant largement usage des biens de ce monde. Dès 19 h, le souper-choucroute, puis sur scène diverses productions du chœur mixte et le rire avec les clowns Colynss. La paroisse protestante organise chaque année une manifestation de cette importance afin de faire face à des charges assez lourdes, sans devoir faire de collectes à domicile. Elle verse chaque année à la fondation pour la vieillesse 150 fr, protestants disséminés 300 fr, vocations tardives 200 fr, EPER 300 fr, offrande missionnaire 1000 fr, Centre social protestant 1700 francs.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à
22 heures



Madame Robert Rentsch;
Monsieur et Madame Jean-François Rentsch-Rey, à Genève;
Monsieur et Madame Pierre-André Feuz-Rentsch et leurs enfants;
Monsieur Philippe Rentsch;
Madame Anna Rentsch;
Monsieur et Madame Claude Rentsch et leur fille, à Yverdon;
Monsieur et Madame Henri Bühler, à Gossau;
Monsieur et Madame Willy Heer-Bühler et famille, à Zurich,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Robert RENTSCH

leur cher époux; père, beau-père, grand-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 59^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 14 octobre 1977.
(Saars 6).

L'incinération aura lieu lundi 17 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.

R.I.P.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Home Saint-Joseph, à Cressier (CCP 20-2000)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
044496 M

La Société neuchâteloise du génie a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur ami

Robert RENTSCH

Culte à la chapelle du crématoire, lundi 17 octobre à 16 heures.

047758 M

La Société hippique de Neuchâtel et le Club équestre de Saint-Blaise ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert RENTSCH

cavalier enthousiaste et membre actif et dévoué depuis plus de vingt ans.

047762 M



Monsieur et Madame Jean-Pierre Jacot-Peiry et leurs enfants, à Cortaillod, Madame Liliane Peiry,
ont le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Louis PEIRY

leur cher père, beau-père et grand-père, enlevé à leur affection.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mardi 18 octobre 1977, à 15 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
047769 M

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à
22 heures

Madame Charles Béguin-Besson;
Monsieur et Madame Maurice Léoni-Béguin, et leurs filles Magdeleine et Fabienne à Peseux;
Monsieur et Madame Georges-André Béguin-Messerli, et leurs filles Florence et Suzelle à Cornaux;
Monsieur et Madame Paul Hügli-Béguin à Lausanne, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur et Madame Rémy Béguin à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Félix Bernasconi-Béguin aux Geneveys-sur-Coffrane,
Les familles Besson, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles BÉGUIN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 74^{me} année.

Dombresson, le 15 octobre 1977.

Dieu est amour.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel mercredi 19 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille:
Maurice Léoni-Béguin,
rue de Neuchâtel 13a, 2034 Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
047752 M

Le comité du FC Comète Vétérans a le devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Charles BÉGUIN

beau-père de Monsieur Léoni, membre du comité.

Le comité

047771 M

Madame William Jacot, à Corcelles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Marcel JACOT

leur cher beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 83^{me} année, des suites d'un accident.

2000 Neuchâtel, le 16 octobre 1977.
(Moullins 29)

Sa vie fut toute de bonté.

L'incinération aura lieu mercredi 19 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
047766 M

BUTTES

**Nouveau conseiller
général**

(sp) Pour remplacer M. André Allisson, qui a quitté la localité, le Conseil communal de Buttes a élu tacitement membre du Conseil général M. Gilbert Grandjean, présenté par le groupe socialiste.

VAL-DE-RUZ

**Au Louverain:
séminaire
international**

De notre correspondant:

Le Centre international de formation européenne, qui a son siège à Nice et dépend de la CEE, la Fédération romande des consommateurs et sa section neuchâteloise organisent un séminaire international pour les associations de consommateurs, au Louverain, aux Geneveys-sur-Coffrane, jusqu'à jeudi.

Le thème général en sera: «Les consommateurs face à la production industrielle et agricole».

Les participants, qui viennent notamment d'Allemagne, de Pologne, d'Italie, de Belgique, de France et de notre pays ont été accueillis au Val-de-Ruz.

Ce matin, après l'ouverture du séminaire, M^{me} Y. Jaggi, présidente de la FRC, parlera de la primauté de la production dans la société de consommation.

L'après-midi sera réservé à une visite de l'entreprise Suchard, de Serrières, tandis qu'en soirée, au cours d'une discussion générale, il sera fait état des consommateurs face à la production industrielle et de la stratégie des associations de consommateurs à l'égard des producteurs et des multinationales.

Demain, notamment un exposé traitera de la politique agricole commune dans la perspective des consommateurs. Puis, des groupes de travail se mettront à la tâche.

Mercredi matin, M. Ficker, chef de la division juridique (droit commercial) de la CEE évoquera la responsabilité du fabricant à l'égard du produit.

L'après-midi, ce sera au tour de M. Gessner, professeur et directeur de l'Institut de recherches sur le commerce (université libre de Berlin) de parler de la responsabilité du distributeur à l'égard du produit.

Jeudi matin, ultime conférence dont le thème est le suivant: «Quelle Europe, quelle société voulons-nous?» Puis les participants se rendront à La Chaux-de-Fonds pour une visite du Musée international d'horlogerie et un vin d'honneur.

Les conclusions de ce séminaire, de même que les éventuelles résolutions et recommandations seront apportées dans l'après-midi.

Le programme de ces quatre journées a été établi par M. Thesen, responsable du CIFE. M^{me} Michèle Sandrin, présidente centrale de la FRC sera également présente cette semaine.

Souhaitons aux congressistes de fructueux débats et un agréable séjour dans une région parée aux couleurs automnales.

FONTAINEMELON

**Perte de maîtrise:
auto contre rocher**

Samedi, vers 20 h 55, près de Fontainemelon, M. P.-A. W., de Neuchâtel, a perdu la maîtrise de sa voiture lors d'un brusque freinage. Cette dernière heurta la banquette de la route avant de se jeter contre un rocher. Dégâts.

Quand Charles-Frédéric Ducommun était commis à la gare de Couvet

De l'un de nos correspondants:
En février 1972, alors qu'il était président de la commission fédérale consultative pour les problèmes des étrangers en Suisse, M. Charles-Frédéric Ducommun, décédé il y a quelques jours à Montreux à l'âge de 67 ans, avait donné une conférence à Couvet, devant le public de la Société d'émulation, sur le thème «Le problème des étrangers et nos responsabilités européennes». A cette occasion, celui qui fut de 1961 à 1970 l'un des trois directeurs généraux des PTT, avait évoqué quelques souvenirs des trois années et demie qu'il passa, de 1933 à 1937, à Couvet, comme employé de la gare CFF!

En effet, porteur d'une maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, obtenue en 1929, M. Ducommun fut extrêmement heureux de pouvoir entrer au service des Chemins de fer fédéraux, alors que la crise économique battait son plein, bien qu'il sût déjà que sa future voie ne serait pas ferroviaire... C'est ainsi qu'il échoua à la gare du haut de Couvet dont le chef était à ce moment-là M. Bourquin; engagé comme commis, il eut pour collègue M. Robert Jordan-Jequier, aujourd'hui établi à Lausanne. M. Ducommun se plaisait à rappeler cette époque où l'électricité n'avait point encore pénétré dans le monde des CFF. Bien entendu, les locomotives marchaient à la vapeur et les aiguillages devaient être manœuvrés à la main. Et qui plus est, les sémaphores, tant avancés que proches, étaient éclairés au pétrole. Aussi, été comme hiver, M. Ducommun parcourait-il plusieurs kilomètres à pied ou à ski pour alimenter en carburant ces lanternes de sécurité! D'ailleurs, il profitait de ces déplacements de service pour... bouquiner tout en déambulant ou, en tous cas, méditer les lectures des biographies de Stephan Zweig faites en commun avec des ouvriers des usines Dubied. Car, loin de se satisfaire de son travail de fonctionnaire fédéral, d'ailleurs assez peu astreignant en cette période de crise, M. Ducommun poursuivait en parallèle des études universitaires qui, il l'avouait lui-même, empiétaient

souvent sur les heures payées par le Confédération. Faut-il ajouter que, depuis lors, le commis de la gare couvassonne a rendu au centuple à l'Etat central cette dette de bon aloi!

L'ancien président de la commission suisse pour l'UNESCO ne se perdit pas pour autant dans les questions ferroviaires et universitaires. Il se mêla à la vie du village, siégeant notamment au Conseil général dans les travées socialistes. Par ailleurs, il milita dans le mouvement coopératif et devint président du conseil d'administration de la Coopérative de Couvet, poste auquel il succéda à feu M. Georges Roulet. La plupart des séances du dit conseil se tenaient à la gare du haut; M. Bourquin, le chef de la station, ne paraît pas avoir toujours beaucoup apprécié les activités paraprofessionnelles de son employé Ducommun. Au demeurant, une anecdote qui ne manque pas de sel confirme la chose.

Avec son collègue Jordan, Charles-Frédéric Ducommun avait décidé un jour - pour se cultiver et se distraire - d'énumérer le plus grand nombre possible de philosophes ayant vécu entre Socrate et nos contemporains. La liste s'allongea et n'ayant plus de papier à disposition, M. Ducommun poursuivit sa sélection sur le sous-main du bureau réservé au chef de gare. Une fois comparées les deux listes, M. Ducommun quitta les lieux peu avant que n'arrive M. Bourquin qui, à la vue de des noms écrits sur son buvard, interpella M. Jordan pour savoir ce que signifiait cet énoncé de patronymes: Spinoza, Feuerbach, Fichte, Malebranche, Leibniz, etc. Comme l'employé Jordan avait ignoré le fait, M. Bourquin de s'écrier en reconnaissant l'écriture de son commis: «Ça y est! c'est encore Ducommun qui a préparé ses convocations pour la Coopérative!»

Enchaînant sur cette savoureuse histoire, M. Ducommun avait encore confié, voici cinq ans, le récit de la nuit du 30 juin 1937... Déplacé aux Verrières pendant six mois à la veille de renoncer à continuer une carrière dans les CFF, il convint avec des amis - dont l'hôtelier Jean Fuchs - de fêter «son» dernier train au soir de ce 30 juin

1937. Il s'agissait du direct Milan - Berne - Paris qui, normalement, devait passer sans encombre aux Verrières vers 22 heures. Avant d'aller arrosser comme il se doit son imminent départ, M. Ducommun s'était assuré de la régularité du convoi et avait donné le feu vert à la ligne tant côté les Bayards que côté Pontarlier. Or, il advint que le direct en question subit un retard de près de trois heures, incident dont M. Ducommun fut nanti. Affaire de tuer le temps en attendant le passage de la composition, on ouvrit quelques bouteilles supplémentaires. A l'heure H (celle de l'arrivée supputée du train), M. Ducommun affirmait avoir eu les doigts de coton... Il ne se rendit pas moins à la gare et procéda à toutes les opérations nécessaires à la bonne poursuite du voyage du direct vers la France. Et il leva sa palette. Mais le convoi ne partit point. Il vérifia si la petite ampoule verte incorporée dans la dite palette s'allumait convenablement. Tel était le cas. Il leva donc une nouvelle fois le bras: le train restait figé! C'est alors qu'il sentit s'abattre sur son épaule la main de l'aide-chauffeur de la locomotive et qu'il entendit cette vérité retentir dans la nuit: «Dis donc, imbécile, fais demi-tour! C'est pas dans cette direction qu'on part!» En effet, M. Ducommun, tout à son proche départ, avait... involontairement confondu l'est et l'ouest et avait orienté sa palette vers la queue du train, comme s'il allait descendre vers Neuchâtel.

Quatre ans après avoir quitté le Val-de-Travers, Charles-Frédéric Ducommun soutenait une thèse de doctorat sur la théorie des crises économiques et les positions du syndicalisme suisse. Dès lors, il escalada tous les degrés supérieurs d'une brillante carrière qui, en 1961, devait le conduire à la direction générale des PTT: secrétaire général du Service fédéral du contrôle des prix; chef du personnel, avec rang de sous-directeur, à la société Nestlé; vice-président des Rencontres suisses; président de la Communauté de travail des centres suisses d'information; président des conférences universitaires du Club d'efficacité, etc.

COMMUNIQUÉS

**Un organiste hollandais
au temple de Fleurier**

(sp) A l'occasion du VIF festival international de jeunes organistes, les «concerts de Fleurier», en collaboration avec les Jeunesses musicales du Val-de-Travers, reçoivent mardi soir au temple fleurisien un virtuose hollandais, Jacques van Oortmerssen, premier prix du conservatoire de Rotterdam et titulaire d'un prix d'improvisation.

Il interprétera à Fleurier des œuvres de deux compositeurs hollandais (Sweelinck et van Noordt), ainsi que des pages de Buxtehude, Bach et Haydn.

AVIS MORTUAIRES

Et maintenant, l'Eternel m'a donné le repos.

Monsieur Charles Tüller, à Fleurier;
Monsieur et Madame Michel Tüller-Jornod et leurs enfants Yvan et Laurent, à Gy.

Monsieur Charles Jaquier, à Goumoens-la-Ville;
Madame Julia Mösching, à Goumoens-la-Ville;

Monsieur Robert Jaquier à Goumoens-la-Ville, ses enfants et petits-enfants à Utendorf;

Madame Henriette Tüller, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Goumoens-la-Ville, La Côte-aux-Fées et Villars-Burquin,
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Clara TÜLLER
née JAQUIER

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 68^{me} année.

2114 Fleurier, le 16 octobre 1977.
(47 rue de l'Hôpital).

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.

L'ensevelissement aura lieu à Fleurier, le mercredi 19 octobre 1977, à 13 heures. Culte au temple à 13 heures 15. Le corps repose à l'hôpital de Fleurier. Domicile de la famille: 47, rue de l'Hôpital, 2114 Fleurier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Maison de santé de Préfargier

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu
047772 M

AVIS MORTUAIRES

Dieu est amour.

Monsieur Henri Bonny, à Fleurier;
Monsieur et Madame Charles Bonny-Hiltbrand et leur fils, à Fleurier;
Monsieur Pierre-Alain Bonny et ses enfants, à Noiraigue;

Monsieur et Madame Camille Duvanel, leurs enfants et petits-enfants, à Basseville (France),
ainsi que les familles Bonny, Duvanel, Matthey, Blanc, Vaucher, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Yvonne BONNY-DUVANEL

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie supportée avec courage, dans sa 68^{me} année.

2114 Fleurier, le 15 octobre 1977.

Au revoir maman chérie, ta vie ne fut que d'amour, bonté et de justice.

L'inhumation aura lieu à Fleurier, le mardi 18 octobre 1977.

Prière pour la famille à 12 h 45 à l'hôpital de Fleurier où le corps repose.

Culte au temple à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
047773 M

Le comité du FC Fleurier a le regret d'informer ses membres du décès de

Madame Henri BONNY

mère de Monsieur Charles Bonny, membre de la société.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

047767 M

La société philatélique du Val-de-Travers a le chagrin de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Marcel DELACHAUX

membre fondateur.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

047763 M

**Pompes funèbres
du Val-de-Travers
GRANDJEAN**
Cercueils - Transports
Toutes formalités

036107 A
COUVEZ
NON-RÉPONSE ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 63 19 89
☎ 61 15 47

AVIS DIVERS

**GARAGE-CARROSSERIE
FRANCO-SUISSE**
A COURMAYEUR
2126 LES VERRIÈRES 038/66 0359

GIM OK Centre d'occasions

OPEL Commodore GS/E 1977	13.000 km
OPEL Commodore	1967 123.000 km
OPEL Record S	1973 62.000 km
OPEL Record Sprint	1969 4.900 fr.
OPEL Manta 1600	1970 65.000 km
OPEL Ascona 1600 luxe	1976 13.000 km
OPEL Kadett 1200	1974 39.000 km
OPEL Kadett 1100	1970 74.000 km
AUSTIN Mini 1000	1971 64.000 km
AUSTIN Mini 1000	1968 82.000 km
FIAT Coupé 124	1971 88.000 km
SIMCA 1000	1970 48.000 km
SIMCA 1100 GLS	1968 1000 fr.

Reprise - Facilités de paiement
Tél. (038) 66 13 55

049500 V

SOCIÉTÉ D'EMULATION
COUVEZ
Tour de chant
Catherine Lara
samedi 29 octobre

047728 A

si vous oubliez...



Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

JURA

La Constituante et les questions administratives

L'assemblée constituante se réunira en plénum jeudi prochain. A l'ordre du jour de cette session est inscrit, notamment, l'examen de questions administratives, et en particulier de la déconcentration et de la décentralisation des services administratifs. Il y a dans ce domaine, on s'en doute, des décisions fort délicates à prendre, car il a été largement admis que le nouveau canton procéderait à une décentralisation aussi large que possible, au profit de localités et de régions qui, jusqu'à présent, dans le cadre bernois, n'ont pas été très gâtées.

La commission « autorités et administration », présidée par M. Hubert Frelechoux, qui a étudié les problèmes de la déconcentration et de la décentralisation, proposera au plénum le maintien des administrations de district qui existent actuellement, soit: le registre foncier, celui du commerce et celui des régimes matrimoniaux, l'office des poursuites et des faillites, le registre des réserves de propriété, les arrosissements forestiers, les inspecteurs des œuvres sociales, les géomètres d'arrondissement, la police cantonale de district.

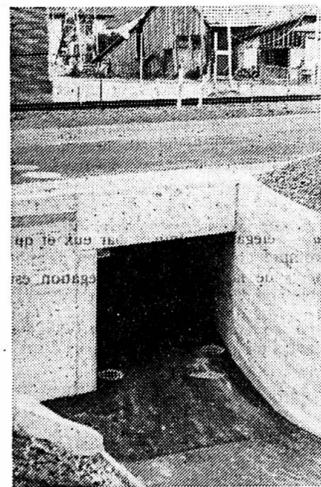
UN CAS À PART: LES PRÉFECTURES

On se souvient que la Constituante, lors de ses premiers travaux, avait remis à plus tard une décision sur le maintien ou la suppression des préfetures. La commission Frelechoux a longuement étudié ce problème en envisageant trois possibilités: le maintien des préfets, avec leurs compétences et leurs tâches actuelles, leur maintien avec réduction des compétences et tâches par attribution de celles-ci à l'administration centrale, et enfin, le maintien des préfets pourvus de la plupart de leurs attributions actuelles, mais avec adjonction de tâches nouvelles, telles que police des constructions, délivrance de différents permis et patentes, coordination de l'aide sociale, formation des fonctionnaires, approbation des emprunts communaux, etc.

En ce qui concerne les préfetures, il appartiendra donc au plénum de décider

LOVERESSE

Le souterrain est terminé



(c) Il y a maintenant un an et demi que le nouveau viaduc de Loveresse est inauguré. Si le viaduc est une belle réalisation pour les usagers de la route il n'en était pas de même pour les agriculteurs avec leur bétail ou pour les piétons qui devaient effectuer un long détour pour traverser la voie de chemin de fer.

Une solution a été trouvée à ce problème par l'aménagement d'un petit souterrain situé à quelques mètres du restaurant du Moulin de Loveresse et qui vient d'être terminé. Même s'il est assez coûteux il n'en rend pas moins d'instimables services à la population de Loveresse et des environs.

(Avipress-Pétermann)

si ou non elles seront maintenues. Si les députés optaient pour le maintien — ce qui est vraisemblable — alors la commission proposerait la troisième des possibilités énumérées ci-dessus.

PROPOSITIONS POUR LES AUTRES ADMINISTRATIONS

La commission Frelechoux a examiné aussi le cas des autres administrations, en tenant compte de nombreux facteurs. Elle a adopté les solutions suivantes:

- maintien du statu quo pour l'inspection des routes, l'orientation professionnelle, l'office médico-psychologique, l'office de réadaptation professionnelle (auquel pourrait être jointe la caisse de compensation), l'arsenal cantonal, l'inspection des denrées alimentaires, l'office des poids et mesures.
- Pourraient être déconcentrés en un endroit à déterminer: «Jeunesse et sport», la caisse de compensation et le service cantonal de l'assurance invalidité, le service des affaires culturelles, des monuments historiques et de la protection des biens culturels (avec adjonction d'autres institutions culturelles telles que la Bibliothèque jurassienne par exemple), le commandant d'arrondissement, l'inspection du travail, l'alimentation en eau potable.

- Les administrations suivantes seraient attribuées au chef-lieu de district: le siège de la Banque cantonale, l'assurance immobilière, les différents services de la circulation routière (plaques, permis, expertises), l'intendance des impôts. Le service de la protection civile pourrait être attribué à l'administration centrale. Enfin, la direction et l'entretien des chemins de fer jurassiens seraient attribués aux Franches-Montagnes, le cadastre et l'amélioration foncière à Porrentruy, le bureau de la condition féminine à Delémont.

Voilà, rapidement esquissé, le schéma qui sera proposé jeudi au plénum de la Constituante. Par la suite, des décisions importantes devront être prises également dans le domaine scolaire. Et là, on sait que Porrentruy part gagnant. BEVI

La nouvelle loi sur la police du Jura

Difficultés, blocages et retard

Les trois commissions législatives de l'Assemblée constituante qui passent sous la loupe les quelque 5000 pages de la législation bernoise rencontrent des difficultés souvent inhérentes au fait que leurs travaux respectifs n'avancent pas de concert, de sorte que telle commission doit attendre de connaître les décisions de telle autre, pour poursuivre son examen de telle ordonnance ou de tel décret. Il en résulte des blocages et des retards qui, pour l'heure, ne demeurent pas très importants cependant.

Aucun obstacle ne se dresse pourtant quand il s'agit de créer de toutes pièces une nouvelle loi. Ainsi en est-il notamment de la loi sur la police. La législation bernoise en la matière est très nettement insuffisante, la loi bernoise y relative ne contenant qu'une dizaine d'articles et renvoyant pour l'essentiel au décret d'application.

Une telle manière de procéder ne pouvait être acceptée par les législateurs jurassiens. C'est pourquoi la commission législative III a chargé un juriste d'élaborer un projet de nouvelle loi sur la police qui sera remis prochainement à l'examen des groupes parlementaires, avant d'être proposé ensuite à l'Assemblée plénière. Rappelons ici qu'une telle loi ne peut pas entrer en vigueur par les vertus de la Constituante. Elle devra faire partie de l'acte législatif soumis à la ratification populaire en une forme de vote qui n'est pas encore connue (plusieurs lois groupées, ou plusieurs chapitres réunis, ou d'autre façon encore).

Le projet en discussion s'inspire dans une large mesure de la législation vaudoise, neuchâteloise et genevoise. Il prévoit notamment la collaboration des polices cantonales et communales, avec prééminence de la première. Il prévoit la création d'un état major, de services généraux, de la gendarmerie et de la police de sûreté. Il ne rend pas obligatoire le grade d'officier dans l'armée pour le poste de commandant de la gendarmerie. Il prévoit que la gendarmerie accomplit un service ayant le caractère préventif ou répressif, mais aussi éducatif. Il stipule que tout gendarme aura suivi une école de recrues de gendarmerie ou subi une période d'essai avec succès. Il faut préciser ici que le canton du Jura ne disposera pas d'école de gendarmerie et qu'il devra conclure un concordat à ce sujet avec un canton disposant d'une telle école, à moins qu'il décide que ses futurs agents suivent au préalable les cours de l'École de gendarmerie de Neuchâtel.

La question des nominations n'est pas tranchée et sans doute qu'elle fera l'objet de discussions nourries. Dans les cantons romands, le Gouvernement nomme le commandant de la police cantonale et les autres commandants, les autres membres étant nommés par le chef du département de justice et police. Une telle manière de faire irait à l'encontre de volontés déjà exprimées dans le Jura, selon lesquelles tous les fonctionnaires devraient être nommés par le gouvernement.

Les partisans de cette solution font état des petites dimensions du canton et sont d'avis que, de ce fait, le Gouvernement ne sera pas surchargé

par l'obligation de procéder lui-même à de telles nominations. On sait d'autre part que, dans le Jura actuellement, l'appartenance politique des fonctionnaires est loin de répondre aux principes de la justice distributive. Il en résulte une volonté quasi générale de rétablir peu à peu la situation. En confiant le droit de nomination au Gouvernement, on assure cet équilibre politique, puisque le gouvernement comprendra trois ou quatre représentants de partis différents au moins. Tel ne serait pas le cas, si le chef du département de justice et police jouissait, comme dans les cantons romands, de la compétence de nommer ses subordonnés. S'il était dénué de cette possibilité, il pourrait néanmoins faire des propositions au Gouvernement, de sorte que le risque de le voir flanqué de subordonnés dont il ne voudrait pas s'en trouverait amoindri.

La question de l'armement de la police viendra elle aussi à la surface. On se souvient à ce sujet que le groupe Béliet, dans les lignes directrices qu'il avait émis avant l'élection de l'assemblée constituante, avait lancé l'idée que les agents ne soient pas armés. Une telle manière de voir n'a toutefois guère de chances de faire ressortir une majorité parmi les députés. Mais une solution médiane se dessine, selon laquelle, pour certaines tâches qui ne requièrent pas l'usage éventuelle d'une arme, les agents n'en portent pas.

La troupe à Tavannes

(c) Depuis quelques jours, la Cp 4 du bat. PA II accomplit son cours de complément annuel à Tavannes. Il s'agit d'un bataillon PA de la ville de Berne.

Une belle soirée musicale

La SAT (Société des amis du théâtre) de Loreval a organisé pour son premier spectacle de la saison une soirée avec Michel Buhler et Nono Müller, vendredi soir, à la salle communale, soirée qui a connu un beau succès avec quelque 150 personnes.

BÉVILARD

Exposition romande d'oiseaux

La 27^{me} exposition romande d'oiseaux s'est déroulée samedi et dimanche à la salle de spectacles de Bévilard avec plus de 1300 oiseaux qui ont été admirés par un nombreux public.

L'exposition était bien organisée par la société « La Mésange » de Malleray-Bévilard.

CORGÉMONT

Renouveau de la fanfare

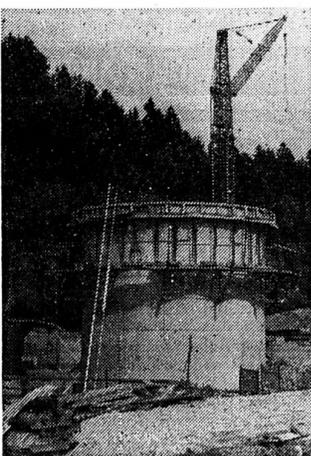
(c) A la période très active de la fanfare, avait succédé il y a un an environ une certaine accalmie. On pouvait en déduire que l'activité des musiciens s'était orientée vers une certaine somnolence à laquelle personne ne voulait croire.

Voici quelques semaines, un renouveau est intervenu et les musiciens ont repris deux répétitions par semaine, afin de mettre sur pied leur programme musical pour la saison prochaine. Lors d'une assemblée extraordinaire, un nouveau directeur a été nommé en la personne de M. Roland Krutth, membre de la fanfare depuis quelques années. A la suite d'une entente qui est intervenue, la direction sera assurée par les deux titulaires, M. Hans Brechbühl ayant accepté de faire bénéficier la société de sa très vaste expérience et de ses judicieux conseils. Selon ses possibilités, il tiendra encore la baguette d'un ensemble pour lequel il s'est grandement dévoué durant les 15 dernières années. Les musiciens seront tout aussi attentifs à suivre dans sa nouvelle direction M. Roland Krutth.

Depuis longtemps, l'auditoire s'était habitué à la présence d'une fillette parmi les musiciens. L'élément féminin opère en douceur sa pénétration dans la fanfare; en effet une sympathique demoiselle est devenue récemment membre actif de la société et c'est avec un grand sourire que les musiciens l'ont accueillie parmi eux, redoublant d'ardeur pour leur grand concert de la saison prochaine.

TRAMELAN

Une station d'épuration



(c) Après Loveresse et Court, c'est une troisième station d'épuration des eaux usées qui est en construction dans le Jura-sud, à l'entrée de Tramelan au lieu dit « La Golayatte ».

C'est à fin avril 1976 que le corps électoral de Tramelan avait décidé de voter un crédit de 4.500.000 fr. à cet effet. Les travaux avancent rapidement et la station prend déjà forme comme en témoignent notre photo.

FRANCE VOISINE

Vingt-cinq ans d'une entreprise horlogère

Une médaille d'or au patron

La société Maty, N° 1 de la vente de montres par correspondance en France, et dont le siège et l'usine à Besançon emploient 500 personnes, vient de fêter ses 25 années d'existence.

A cette occasion, on a remarqué que le catalogue de 1977 diffusé partout, représenterait 366 fois la hauteur de l'usine. Cependant les ouvriers de cette entreprise modèle ont réservé une surprise à leur patron, M. Mantion. Ils lui ont offert une sorte de médaille du travail de 270 g d'or pur et de 67 mm de diamètre, réalisée par un orfèvre de la maison.

La médaille représente la citadelle et les armes de Besançon.

Le comptoir de Delémont a fermé ses portes hier

Le Comptoir delémontain, qui avait ouvert ses portes il y a dix jours, les a fermés hier soir. Les organisateurs, de même que les exposants, sont des plus satisfaits. Les premiers craignent de ne pouvoir attirer autant de visiteurs que l'année dernière, les seconds redoutaient pour leurs carnets de commande, en raison surtout de la récession qui n'est pas encore complètement jugulée. Or, hier soir à 22 heures, plus de 55.000 visiteurs avaient franchi les portes, soit sensiblement le même nombre que l'année passée.

C'est un résultat inespéré et qui a été atteint, probablement, grâce à l'attrait supplémentaire que constituait, pour la première fois, un important secteur agricole.

BIENNE

Carnet du jour

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, « Deux Super-flics » (dès 14 ans).

Rex: 15 h et 20 h 15, « Un pont trop loin »; 17 h 45, « La Contessa ».

Lido: 15 h et 20 h 15, « Bilitis » (3^{me} semaine).

Scala: 15 h et 20 h 15, « Un dimanche terrifiant ».

Palace: 15 h et 20 h 15, « Viva Knievel ».

Studio: 20 h 15, « Der perfekte Liebesakt ».

Metro: 19 h 50, « Tayang la terreur de la Chine - Monstres des Grauens greifen an ».

Elite: permanent dès 14 h 30, « Das Frauenhaus ».

Capitole: 15 h et 20 h 15, « Classe tous risques ».

Piscine couverte: palais des Congrès, ouverture de 8 h à 20 h.

EXPOSITION. — Ecole normale des Tilleuls: exposition minéraux et pétrifications.

Médecin de service: tél. 22.33.33.

Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22.33.88.

Main tendue: 143.

Pharmacie de service: tél. 22.13.29.

FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (038) 22.09.11

Ecoulements obstrués

Nous vous aidons tout de suite! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés. Facturation seulement en cas de succès. Pas de saleté, pas de dérangement. Frais de déplacement Fr. 25.—

Tél. (038) 31.88.33

SERVICE NETTOYAGE TUYAUX SNT S.A. 041820 R

Trois accidents et trois blessés

- Samedi à 9 h 45, un accident de la circulation s'est produit route de Boujean entre une voiture et deux motos. Les dégâts matériels s'élèvent à 1500 fr.

- Samedi à 10 h, une collision s'est produite entre un motocycliste et un cycliste à la route de Boujean également. Le motocycliste, un Biennois de 25 ans, a été transporté à l'hôpital régional, tandis que le cycliste, un Biennois de 12 ans, a été conduit à l'hôpital Wildermeth.

- Dimanche vers 17 heures, une collision s'est produite route de Reuchenette entre une voiture et une motocyclette.

Le passager de cette dernière un Soleurois d'Ettingen âgé de 19 ans, a été conduit à l'hôpital régional, victime de diverses blessures.

Chute d'un Biennois en montagne

(c) Un habitant de Bienne, M. Jean-Jacques Scherz, âgé de 21 ans, a fait une chute dimanche alors qu'il se trouvait dans le secteur du col des Ecadines.

L'alerte fut donnée à Sion. Le pilote Bruno Bagnoud se rendit sur place en hélicoptère.

M. Scherz a été hospitalisé. Il souffre d'une fracture de jambe et d'une épaule.

Porrentruy à l'heure de la décentralisation

De notre correspondant: Dans la perspective du débat de jeudi de l'Assemblée constituante consacré à la décentralisation et la déconcentration de la future administration cantonale jurassienne, le Conseil municipal de Porrentruy, dont la ville est directement intéressée à une décentralisation optimale, vient de faire connaître sa position précise sur la question.

Dans une déclaration rendue publique, l'exécutif indique que cette ville, dont la fonction régionale n'est niée par personne, est caractérisée par l'importance du secteur tertiaire. C'est pourquoi il est primordial, poursuit le Conseil municipal, que l'administration cantonale soit déconcentrée au profit de telles localités à vocation régionale. Il insiste ensuite sur le fait que les prévisions dans ce sens prévoient le développement de centres complets ou partiels constitués de deux villes qui doivent être complémentaires. Delémont et Porrentruy peuvent fort bien remplir cette fonction de bipolarisation, puisqu'elles répondent à la plupart des critères retenus comme favorables au succès de l'opération. Mais le Conseil ajoute qu'il sera bien entendu indispensable d'améliorer les transports internes, soit les liaisons ferroviaires et routières. Il est d'avis que, dans cette perspective, la Transjurane en discussion prend toute sa signification de moyen de communications entre les districts.

C'est le lieu de noter que l'idée d'une liaison ferroviaire horaire entre Delémont et Porrentruy, au moyen d'un petit véhicule rapide (20 minutes de trajet) semble d'ailleurs faire peu à peu son chemin. C'est une hypothèse qui mérite en tout cas d'être étudiée quant à ses coûts et à son seuil de rentabilité, car elle permettrait d'une part d'éviter les engorgements que provoquent les départs de la vie du futur canton du Jura qui existera dès le début de 1979 vraisemblablement, alors que, dans le meilleur des cas, on ne peut guère songer à ouvrir un tunnel au trafic sous les Rangiers, donc à une liaison facilitée entre Delémont et Porrentruy, avant 1985 voire 1990. Enfin, la Municipalité de Porrentruy reste disposée à discuter d'éventuelles collaborations dans les domaines où cette entraide est légalement possible, soit avec d'autres communes, soit avec les autorités cantonales elles-mêmes. Enfin, le Conseil municipal de Porrentruy conclut qu'un développement équilibré des régions est de nature à défendre au mieux les intérêts supérieurs du canton du Jura.

Cette prise de position qui se fonde sur les réalités concrètes et laisse de côté toutes les rivalités mesquines et passionnelles, a le mérite de remettre le train sur les rails et de contribuer à envisager une collaboration fructueuse entre Delémont et Porrentruy, collaboration plus profitable qu'une rivalité sans fondement judiciaire. G.

La tragique affaire de l'aspirant Fluckiger

En attendant les résultats de l'autopsie

Il y a peu d'éléments nouveaux dans l'affaire de l'aspirant officier Rudolf Fluckiger trouvé mort près de Grandvillars, en France, un mois après sa disparition le 16 septembre.

Le parquet de Belfort a ouvert une information officielle, de sorte que le meurtre ou le suicide ne relève plus de la gendarmerie de Grandvillars. De ce fait, en raison de la fin de semaine, aucune communication officielle n'a été formulée depuis samedi. Mais on sait à présent que les résultats de l'autopsie permettront peut-être, pour peu que les fragments de muscles encore attachés au corps aient été suffisants, de savoir si le malheureux soldat s'est donné la mort ou si, au contraire, il a été victime d'un crime. Ce n'est que vers la fin de la semaine probablement que les résultats de l'autopsie seront connus.

Dans l'intervalle, les inspecteurs de la police de sûreté essaient de cerner de plus près la personnalité du disparu. Aucun médecin n'a voulu le confirmer, mais il n'y a pas eu d'infirmité non plus, du fait que l'aspirant aurait demandé à être dispensé de la tragique course nocturne en invoquant une indisposition subite, soit physique, soit due à un état dépressif. Tenter d'obtenir confirmation de ce point essentiel, c'est provoquer chez les autorités compétentes un certain agacement qui ne manque pas de laisser songeur.

Si donc toutes les suppositions sont toujours permises, certaines apparaissent plus fondées que d'autres.

Le corps de la victime sera rapatrié dès après la conclusion de l'autopsie.

Entre Bure et Fahy et près de Cornol Pertes de maîtrise: 5 blessés

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, à 1 h 15, un conducteur a perdu la maîtrise de sa machine lors d'un croisement, entre Bure et Fahy. La voiture est sortie de la route, s'est jetée contre un arbre et a pris feu immédiatement. Par chance, les occupants de la voiture croisée se sont rendus compte qu'un accident s'était produit, et ils sont revenus immédiatement en arrière pour secourir l'automobiliste en difficulté.

Il était temps, car les trois personnes qui se trouvaient dans la voiture en flammes étaient sans connaissance. Elles ont pu être sorties de leur véhicule avant d'avoir subi des brûlures. Toutes trois sont cependant grièvement blessées. Le conducteur, M. Jean-Pierre Chèvre, de Pully, âgé de 29 ans, souffre d'une fracture du crâne. Sa femme, Agnès Chèvre, 27 ans, et sa belle-sœur, Marie-Jeanne Boudot, ont subi de nombreuses fractures aux membres et aux côtes.

D'autre part, samedi à 14 h 45, un automobiliste de Courtemaiche, M. Rémy Froidevaux, âgé de 39 ans, qui descendait des Rangiers sur Cornol, a perdu la maîtrise de sa voiture qui a traversé la route et est allée se jeter contre un véhicule qui arrivait en face, correctement à sa droite. Cette voiture a été projetée hors de la route, au bas d'un talus profond. Sa conductrice, M^{lle} Chantal Noirjean, des Genevez, âgée de 23 ans, de même que M. Froidevaux, ont subi de multiples fractures. Ils ont été hospitalisés à Porrentruy.

Il a fallu une heure à la police pour sortir le conducteur de Courtemaiche de sa voiture. Les dégâts s'élèvent à 30.000 fr.

Il ne manque plus que les batraciens!



(c) Entre Tavannes et Le Fuet, on vient de mettre en service un petit étang artificiel. C'est le groupement pour la protection de la nature de Tavannes qui a pris possession de cet étang de 600 m² creusé dans un terrain marécageux. On espère y voir bientôt diverses espèces animales y prendre domicile: grenouilles, crapauds, tritons, salamandres, etc... Pour éviter les invasions de rats musqués, le fond a été tapissé de tessons de bouteilles. Incontestablement, ce petit étang est une belle réalisation très appréciée par les amis de la nature.

(Avipress - Pétermann)

INFORMATIONS SUISSES

Economiser l'énergie : appel de M. Ritschard

BERNE (ATS). — Le conseiller fédéral Ritschard, chef du département des transports et communications et de l'énergie, a lancé un appel à la population en faveur de l'économie d'énergie. Il attire notamment l'attention sur le fait — qui a son importance au début de l'hiver — que le chauffage absorbe presque la moitié de l'énergie utilisée. Aussi toutes les dépenses consenties pour isoler sa maison, calfeutrer portes et fenêtres et contrôler le brûleur à mazout sont payantes, car l'économie sur les frais de chauffage est plus importante qu'on ne le croit généralement. Il s'agit aussi de se débarrasser de mauvaises habitudes. Il est temps de réagir car nous avons perdu conscience du fait que l'énergie n'est pas une chose qui va de soi. Elle a son prix et les réserves de pétrole ne sont pas illimitées. Il se peut que nos enfants déjà en seront tarir les sources. Il faut donc modifier notre manière d'être et apprécier l'énergie à sa juste valeur, « ce que nous avons complètement désappris ». Cette lettre représente une obligation à l'égard de nos descendants.

Voici l'appel de M. Ritschard : « L'hiver s'annonce déjà et, avec lui, l'époque de la forte consommation d'énergie. Dans notre pays, le chauffage absorbe à lui seul presque la moitié de toute l'énergie utilisée. C'est pourquoi nous devons commencer aujourd'hui déjà à économiser l'énergie. Les moyens sont foule et la plupart ne causent aucun désagrément. Il est évident qu'on ne peut faire isoler sa maison, calfeutrer les portes et fenêtres, contrôler le brûleur à mazout sans bourse délier. Mais tous les calculs prouvent que ces dépenses sont payan-

tes, car l'économie sur les frais de chauffage est plus importante qu'on ne le croit généralement.

MAUVAISES HABITUDES

Nous aurions d'ailleurs avantage à nous surveiller et à nous débarrasser de certaines mauvaises habitudes. N'est-il pas insensé de chauffer au point de transpirer? Est-il impensable de mettre un chandail ou un veston chez soi? Faut-il que le radio et la télévision restent enclenchés toute la journée et que la lumière brûle de toutes parts sans nécessité? Et n'abusons-nous pas de la voiture? «Beaucoup de choses marcheraient mieux si l'on marchait davantage». Et il y a des transports publics qui circulent de toute façon.

Pour nous tous, l'énergie est devenue une chose qui va de soi au point que nous en avons complètement perdu conscience. Elle a été si bon marché pendant des décennies que nous avons perdu la notion de son prix et l'avons gaspillée. Il est temps de réagir.

Chacun sait que les réserves de pétrole ne sont pas illimitées et ne se renouvellent pas. Il se peut que nos enfants déjà en verront tarir les sources. De plus, il ne faut pas oublier que la production et la consommation d'énergie portent atteinte au milieu naturel. Les gaz d'échappement, la poussière et, surtout, les rejets de chaleur polluent de plus en plus l'atmosphère. Ici aussi, il y a des limites.

MODIFIER

NOTRE MANIÈRE D'ÊTRE

Modifions donc le plus tôt possible notre manière d'être et cherchons à nous amender. Il faudra

peut-être imposer par une loi l'économie d'énergie. Mais il serait de beaucoup préférable et plus efficace que chacun prenne conscience de la nécessité d'une telle mesure et fasse preuve de sens des responsabilités. Ce qu'il faut surtout, c'est apprécier l'énergie à sa juste valeur, ce que nous avons inconsidérément désappris.

De nombreux exemples montrent qu'il est possible d'économiser d'énormes quantités d'énergie. Les essais faits dans des exploitations industrielles et artisanales, dans des bâtiments administratifs et dans des ménages sont absolument probants. En contrôlant sérieusement la consommation d'énergie et en procédant à des investissements adéquats, on est déjà parvenu à réaliser des économies de plusieurs millions de francs sur les frais d'énergie. Même les plus modestes mesures dans le ménage sont payantes et finissent par compter. Le ministre de l'énergie ne fait donc pas que prôner l'économie et inviter à l'austérité il distribue simultanément les récompenses. Qui économise l'énergie ménage sa bourse. Et, de plus, il contribue à la protection de l'environnement.

Je sonne la charge contre le gaspillage d'énergie. Cette lutte représente une obligation à l'égard de nos descendants. Chacun doit y participer, chacun peut y apporter sa contribution. La radio, la télévision et les journaux vous indiqueront ces jours prochains les moyens d'économiser de l'énergie. Chacun peut les apprendre. Et je vous saurais gré de les mettre en pratique.

Et n'oubliez pas que le moment le plus propice, c'est toujours maintenant.

Nouvelles victimes après une odieuse escroquerie à Lucerne et à Genève?

De notre correspondant :

Fin mars de cette année, nous avons rendu nos lecteurs attentifs à une grave affaire d'escroquerie. Un dénommé Lawrence Bloom, était parvenu à duper de nombreux habitants de Genève et Lucerne en leur racontant une triste histoire: son fils âgé de 11 ans, qui l'accompagnait, souffrait, selon les dires de son père, d'une maladie cancéreuse du sang. Seul un traitement à l'hôpital des cancéreux de Boston pouvait lui sauver la vie. Contacté par Bloom, notre correspondant en Suisse centrale fut prié de lui venir en aide. Grâce à une enquête de longue haleine, notre correspondant put prendre contact avec un industriel zouglois, lui aussi victime de Lawrence Bloom. De fil en aiguille des contacts furent pris avec d'autres victimes à Lucerne et Genève. Les sommes remises à Bloom varient

entre quelques centaines et quelques milliers de francs.

L'histoire du cancer n'était qu'une invention. Interrogé par une des victimes, Bloom avoua, en présence de notre correspondant, que son fils était en bonne santé et qu'il avait raconté son histoire pour se procurer l'argent lui permettant de continuer son tour du monde. Au cours des derniers mois, le «touriste éternel» avait séjourné dans onze pays différents, habitant même des palaces. Dans une lettre datée de Rio, Bloom avait écrit à notre correspondant en Suisse centrale une lettre dans laquelle on a pu lire: «Ce qui s'est passé a été salutaire pour moi. J'ai pris la décision de recommencer ma vie à zéro. Il est possible que votre intervention m'ait sauvé d'un certain mal. Mon fils se porte bien. Il va à l'école et il a retrouvé son bonheur».

Début juillet, Bloom et son fils se manifestaient à nouveau en Europe.

Dans un grand article, le journal «Neue Welt», paraissant à Dusseldorf, publiait un article sous le titre: «Mon fils doit mourir, si personne ne nous aide». Et Bloom avait trouvé de nouvelles victimes. Plus de 25.000 marks furent versés sur le compte du journal, la plus grande partie étant heureusement remise à une œuvre de bienfaisance. Et selon le journal allemand, Bloom est maintenant au Japon. La radio et la télévision s'occupent de son cas. «Combien de temps Bloom continuera-t-il à duper son monde», nous a demandé une Genevoise, victime de cet insolite personnage? Cette dame, dont le nom et l'adresse nous sont connus, cherche d'autres victimes, décidées à déposer plainte commune. Et comme ces victimes sont sans doute nombreuses en Suisse, la police risque bien de devoir s'occuper officiellement de cette affaire. E. E.

Le conflit FTMH-«Manifeste 77»

BERNE (ATS). — Le comité fédératif (organe exécutif supérieur) de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie a publié samedi une prise de position relative au «Manifeste 77». Ce manifeste, élaboré à la fin de l'été par un groupe de membres et de secrétaires romands de la FTMH, remet en question la ligne d'action suivie par les dirigeants de la FTMH en affirmant qu'elle ne correspond ni aux souhaits exprimés par ses affiliés individuels, ni à leurs intérêts. Le «manifeste» critique également le soutien «constant» des dirigeants à la paix absolue du travail et leur subordination au parti socialiste suisse qui «réduit les perspectives d'un large débat nécessaire pour la gauche». Enfin, le manifeste accuse les responsables syndicaux de museler la presse syndicale. Les auteurs du manifeste ont également publié un mémoire complémentaire dans lequel ils précisent leurs opinions au sujet de la nécessité de modifier la conception de la politique de la fédération.

Dans son communiqué, le comité fédératif précise qu'il a décidé d'exiger de chaque promoteur du manifeste et du mémoire complémentaire l'envoi, jusqu'au 24 octobre prochain, d'une déclaration dans laquelle ils s'engagent à mettre fin à la cueillette de signatures et à la diffusion du «Manifeste 77» et du mémoire dans les «médias».

Le comité fédératif leur demande également de reconnaître «avoir agi en marge des dispositions statutaires» puis-que «une délégation invitée a refusé la discussion offerte à plusieurs reprises». Enfin il invite les promoteurs à s'engager à définir à l'avenir objectivement leurs desiderata au sein des organes statutaires.

Le comité fédératif précise pour terminer qu'il jugera des déclarations des promoteurs qui lui parviendront et décidera de la suite à leur donner. Il se déclare également prêt à traiter de toute proposition formulée conformément aux dispositions statutaires.

ÉTONNEMENT DU COMITÉ DU MANIFESTE

Interrogé samedi par l'ATS, le conseiller national Roger Besuchet, secrétaire syndical à Sainte-Croix et ancien secrétaire central qui est également l'un des promoteurs du «Manifeste 77», s'étonne de devoir apprendre par la presse que le comité fédératif exige de lui une sorte de déclaration d'allégeance. Il rejette l'accusation de violation des statuts, accusation qu'il qualifie de «fallacieuse» car jamais les auteurs du manifeste n'ont écrit au nom de la FTMH. M. Besuchet, qui s'exprime en son nom personnel, a précisé

que toutes les publications ont été diffusées au nom du manifeste 77 sous la signature de «quelques militants de la FTMH». Il conteste l'affirmation selon laquelle la politique de la fédération a été débattue démocratiquement lors du dernier congrès. Les auteurs du manifeste justement, a-t-il rappelé, estiment que les débats dans les congrès ne sont pas démocratiques puisque, entre autres, le temps de parole est illimité pour les secrétaires centraux alors que les représentants de la base doivent s'en tenir à un temps de parole limité. Les délégués ne font qu'enterrer les propositions des secrétaires centraux». M. Besuchet rejette également l'accusation selon laquelle les auteurs du manifeste ont refusé la discussion. Après son élaboration, le texte du manifeste a été envoyé à la centrale de la FTMH avec une lettre d'accompagnement dans laquelle il est demandé de le publier dans les journaux syndicaux. C'est à la suite du refus de le publier que ses auteurs ont décidé de le remettre à la presse.

Pour ce qui est de la discussion proprement dite, M. Besuchet a précisé que la FTMH avait convoqué «en cours d'assises» quatre secrétaires alors que les auteurs du manifeste avaient précisé qu'ils voulaient entrer en discussion avec une délégation nommée par eux et qui comprendrait un certain nombre de militants de la base. Cette délégation est toujours prête à rencontrer la FTMH, a encore affirmé le secrétaire de Sainte-Croix. Pour lui toutefois, la «situation est claire» et il «ne reviendra jamais en arrière».

Mots d'ordre du parti socialiste suisse pour le 4 décembre

BERNE (ATS). — Le comité central du parti socialiste suisse (PSS) s'est réuni samedi à Berne et a pris position au sujet des votations fédérales du 4 décembre prochain. Outre la recommandation du «oui» à l'initiative socialiste pour un impôt sur la richesse, le comité central s'est prononcé par 26 voix contre 17 pour la liberté de vote au sujet de l'arrêté fédéral sur l'introduction d'un service civil de remplacement, ainsi que pour le «non» à la loi fédérale sur les droits politiques (par 33 voix contre 11 voix pour la liberté de vote) et le rejet des mesures propres à équilibrer les finances fédérales (35 voix pour le «non» contre 6 pour la liberté de vote).

Le comité central a en outre décidé le lancement du référendum annoncé contre l'augmentation du prix du pain.

Les opposants à l'introduction d'un service civil de remplacement, tel qu'il est proposé dans l'arrêté fédéral, ont fait valoir que le parlement présente un projet de service civil qui n'est pas digne de ce nom. Pour les personnes favorables à la liberté de vote, il s'agit quand même d'un premier pas dans cette direction, et un «non» trop net du souverain à cette question risque de rendre plus sévères les jugements rendus dans le cadre de procès d'objecteurs de conscience.

En ce qui concerne les droits politiques, les participants ont constaté que «les milieux réactionnaires enregistrent actuellement des succès avec une stratégie qui réduit les droits populaires». Il est du devoir du PSS de se prononcer dans ce cas clairement contre de telles tendances, quand bien même certaines des réformes prévues dans la loi pourraient être approuvées. Mais les difficultés apportées à l'exercice du droit d'initiative par la limitation à 18 mois du délai pour la récolte de signatures ne peuvent en aucun cas être tolérées.

Pour les mesures propres à équilibrer les finances fédérales, il faut tenir compte du fait que pour le peuple, les mesures d'économie promises lors du vote sur le paquet financier du 12 juin dernier n'ont eu aucune influence sur le résultat du scrutin. Pour la communauté des travailleurs et les usagers des transports publics, le «paquet» prévoyait trop de réductions, a estimé le comité central. Enfin celui-ci a entendu des exposés sur la préparation de la campagne relative à l'initiative sur l'impôt sur la richesse et a décidé de poursuivre la récolte de signatures pour l'initiative sur le droit foncier.

Protection de la grossesse: le PDC se prononce contre l'appui du référendum

BERNE (ATS). — Le comité directeur du parti démocrate-chrétien (PDC) suisse s'est réuni samedi à Berne sous la présidence de M. Hans Wyer, conseiller d'Etat, pour discuter la question de l'appui du référendum contre la loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère punissable de son interruption.

Après une large discussion, le comité directeur a décidé à l'unanimité de ne pas appuyer le référendum lancé par d'autres milieux. Selon l'avis du comité, une nouvelle votation ne serait «ni favorable à la cause ni à la solution du problème». Il estime que la loi contient des améliorations non dénia-bles, notamment les mesures sociales, la protection de la personnalité et la réglementation concernant l'avis d'experts et l'obligation d'annoncer l'interruption à l'autorité sanitaire compétente. D'autre part, elle maintient le principe, selon lequel la gros-

VAUD

Ouverture du Festival du film de Nyon

NYON (ATS). — Soixante-trois films tournés par seize pays et deux organisations internationales (ONU et UNWRA) seront projetés, durant une semaine, au 9^{me} Festival international de cinéma de Nyon, qui s'est ouvert samedi soir.

Les pays représentés sont le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, l'Egypte, l'Irak, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne démocratique, l'Allemagne fédérale, le Danemark, la Belgique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Hongrie et la Suisse. Celle-ci a inscrit au programme «le Dernier printemps», d'Henry Brandt (long métrage projeté à l'ouverture en «première suisse»), «Josephson», de Jürg Hassler, «El Grito del Pueblo», de Peter von Gunten,

«Raimon», de Richard Dindo, «nos sommes des juifs arabes en Israël», d'Igaal Niddam, «les Fruits du travail», d'Alexandre Seiler, «le Gaz des champs», de Jean-François Amiguet, «à propos des apprentis», de Walter Marti.

Le Festival de Nyon est entièrement consacré aux documents et films d'enquête, et les œuvres y sont programmées par thèmes: le troisième âge, les femmes, les artistes, l'histoire, la paysannerie, la classe ouvrière, les minorités, la médecine, le tiers monde. Ce dernier est présent en force cette année, avec une vingtaine de films, soit le tiers du programme. Il faut relever aussi la grande place occupée par les problèmes de la femme (une quinzaine de films, dont six réalisés par des

femmes). Enfin, de nombreux films présentés sont produits par des chaînes de télévision.

Le palmarès du festival sera proclamé le 22 octobre.

Les écologistes s'organisent sur le plan romand

LAUSANNE (ATS). — Une Fédération romande des partis écologistes s'est constituée cet automne. Les trois comités du mouvement populaire pour l'environnement de Neuchâtel (MPE), du groupement vaudois pour la protection de l'environnement (GPE) et du Rassemblement démocratique genevois pour l'écologie (RDG) en ont accepté le principe à l'unanimité.

Ces trois mouvements écologistes entendent poursuivre une politique en faveur d'un équilibre entre l'homme et son environnement, indépendamment de tout parti politique ou groupe économique, sur les plans communal, cantonal et fédéral.

Mort d'une personnalité

LAUSANNE (ATS). — M. Paul Meystre, qui fut le chef du service de l'électricité de la ville de Lausanne de 1932 à 1961, est mort à l'âge de 81 ans. Il avait été chargé par les Nations unies de missions pour l'équipement en eau et en électricité du Congo-Léopoldville et du Ruanda.

Né à Pompaples VD en 1896, ingénieur électricien diplômé de l'Université de Lausanne, Paul Meystre dirigea le service intercommunal d'électricité de la Vallée de Joux avant d'être appelé aux services industriels de la ville de Lausanne. Il fut l'un des promoteurs de l'usine hydro-électrique de Lavey, ainsi que du chauffage à distance. Il présida l'Union internationale des producteurs de chaleur et siégea dans les comités de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie et de l'association suisse des électriciens. Il fut aussi président de la section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et architectes. Au militaire, il atteignit le grade de colonel.

Anecy: le corps d'un plongeur suisse retrouvé

ANNECY (ATS-AFP). — Le corps d'un plongeur suisse qui avait disparu depuis une semaine dans le lac d'Anecy a été remonté samedi matin par des bénévoles, les plongeurs des services officiels ne pouvant descendre à cette profondeur. M. Georges Lefèvre, 41 ans, technicien, demeurant à Genève, avait disparu alors qu'il faisait une plongée au point abyssal du lac d'Anecy à 80 m de profondeur. Son corps ne pouvait être récupéré ni par les pompiers, ni par les plongeurs de la sécurité civile, ceux-ci ne pouvant descendre à plus de 40 et 50 mètres.

Le recours à une société privée ayant été trop onéreux, la Municipalité d'Anecy a organisé une opération avec les plongeurs bénévoles du club subaquatique et du club d'hydrologie souterraine du Semnoz.

Le corps de M. Lefèvre gisait par 78 m de fond. Pour le remonter les hommes-grenouilles ont fait quatre paliers de décompression. Le plongeur suisse aurait succombé à une syncope.

Routiers européens à Lausanne Solidarité avec un collègue suisse détenu en Bulgarie

LAUSANNE (ATS). — Ce sont 120 finalistes venus de onze pays d'Europe qui ont participé, samedi et dimanche à Lausanne, au 4^{ème} championnat international des chauffeurs routiers. A cette occasion, l'Union internationale des chauffeurs routiers (UICR), dont le siège est à Paris, et l'Association des routiers suisses, qui a son secrétariat à Renens (VD), se sont élevées contre les conditions dans lesquelles un tribunal bulgare a condamné à huit ans de travaux forcés le chauffeur suisse Michel Kursner, 25 ans, domicilié à Saint-Triphon (VD) et employé dans une entreprise de transports de Morges, à la suite d'un accident de la circulation qui fit cinq morts.

L'UICR déclare que les associations professionnelles qui la composent «se réservent le droit d'inciter leurs membres

à ne plus risquer leur vie et leur liberté en traversant des pays où la justice ne connaît aucune mesure». On a cependant appris que la délégation suisse à la conférence de l'Union interparlementaire, à Sofia, avait obtenu un adoucissement des conditions de détention du chauffeur vaudois.

L'Union internationale des transports routiers (IRU), à Genève, qui est le partenaire patronal de l'UICR, s'est associée à la protestation adressée à la Bulgarie. L'industrie qu'elle représente occupe plus de 55 millions de personnes dans le monde, avec un parc de 63 millions de véhicules. Les transports routiers représentent environ la moitié des transports ferroviaires. Les Etats-Unis occupent de loin la première place, avec 808 millions de tonnes-kilomètre.

Cité universitaire de Dorigny Un vaste transfert de locaux

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a annoncé vendredi une demande de crédit de 30,5 millions de francs pour la construction de la bibliothèque universitaire, des restaurants et de l'administration générale de la nouvelle université de Lausanne-Dorigny. La dépense totale, étalée de 1978 à 1982, atteindra 57,8 millions de francs, dont à déduire 27,3 millions de francs de subventions fédérales.

Ce nouveau programme fera suite à une étape marquante du transfert de l'université vaudoise qui s'achève: avec la mise en service, à la rentrée d'octobre, de la première partie du bâtiment des sciences humaines, la majorité des étudiants travaillera à Dorigny soit 2400 sur 3500 (non compris les étudiants en médecine, qui resteront en ville de Lausanne). En effet, les étudiants en droit, en hautes études commerciales, en français moderne et en lettres (partiellement) vont rejoindre cet automne, dans la nouvelle cité universitaire, leurs camarades de la faculté des sciences.

C'est dire que le moment est venu de transférer aussi à Dorigny les locaux communs et la bibliothèque de l'université. Ce sera chose faite en 1982, année où Dorigny comptera probablement 3500 étudiants (5300 en 1990-1995).

L'automatisation des services de gestion et de prêt permettra de maintenir à Lausanne (Palais de Rumine) la bibliothèque cantonale, tandis que la bibliothèque universitaire sera installée dans un nouvel édifice à Dorigny. Cela permettra de faire face à l'accroissement des collections (28.000 volumes nouveaux chaque année). A Dorigny, où les magasins de livres seront abrités sous une colline, on prévoit une zone de libre accès comptant 200.000 volumes. Les places de travail à la bibliothèque (le Palais de Rumine n'en offre actuellement que 120 pour 4300 étudiants) seront accrues.

La nouvelle implantation des locaux communs prévoit en outre un bâtiment pour l'administration et le rectorat, une aula de 1000 places, des restaurants, réfectoires et cafétérias.

Loterie à numéros — Tirage du 15 octobre

Numéros sortis : 3, 17, 26, 29, 31 et 32
Numéro complémentaire : 24

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
66 x	64 x	73 x	65 x	56 x	58 x	60 x	60 x	71 x	68 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
79 x	65 x	49 x	52 x	55 x	48 x	43 x	66 x	59 x	57 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
55 x	52 x	52 x	67 x	42 x	71 x	64 x	66 x	58 x	63 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
55 x	70 x	55 x	60 x	53 x	54 x	47 x	55 x	56 x	77 x

Que manque-t-il dans votre baignoire?

NOUVEAU!



- commode
- hygiénique

Des salles de bain spacieuses



spirella

8302 Kloten, Telefon 01 814 05 05

Comet: le seul tapis antidérapant imprégné d'un bactéricide, pour baignoire et douche. Finies les moisissures et la pullulation de bactéries! Nous sommes les spécialistes en salles d'eau confortables.

046051 A

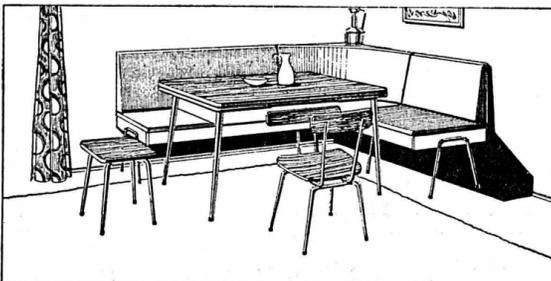
DANS TOUTE LA SUISSE.

meublorama

Bôle/NE (près Colombier)

C'est moins cher!

Enfin un vrai discount du meuble...



ENSEMBLE CUISINE

Table à rallonge, stratifié noyer, pieds chromés + 2 chaises + 2 tabourets.

179.-

Les 5 pièces

Prix super-discount Meublorama. Chaque pièce s'obtient séparément.

Vente directe du dépôt (8000 m²). Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires.

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30. Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama »

Grand parking

meublorama

Meubles-discount

2014 Bôle/NE (près Colombier)

049289 B

CHERCHER LE MOT CACHÉ

G	S	E	L	U	A	S	E	S	I	L	G	E	R	
U	C	H	A	U	F	F	E	U	R	D	P	Z	N	S
I	E	L	E	T	R	U	O	T	E	I	I	O	T	E
M	E	T	E	T	A	T	E	V	S	R	I	E	R	P
A	T	P	A	R	O	I	I	T	R	T	S	S	O	R
U	A	L	C	L	U	S	E	O	U	O	I	E	P	E
V	N	A	R	L	P	T	S	L	U	O	R	N	I	S
E	G	N	A	U	O	I	L	P	M	E	O	O	Q	E
L	T	E	M	C	E	O	I	U	L	N	B	B	U	G
E	O	U	P	R	P	R	R	B	C	E	C	R	E	A
M	P	R	E	R	E	I	U	L	R	I	N	A	S	L
A	V	U	R	R	R	E	O	T	T	E	T	C	I	U
R	D	E	O	O	M	C	H	R	U	H	O	R	C	O
A	G	O	N	R	C	E	O	O	B	I	S	E	O	M
C	O	I	S	T	T	N	R	R	U	E	M	U	R	H

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un appareil qui donne l'heure. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Berthe - Bise - Col - Citron - Carbone - Caramel - Crampe - Coi - Chauffeur - Dos - Devis - Etang - Etat - Guimauve - Horticulture - Luc - Mois - Mûrier - Meubler - Moulage - Non - Pollution - Plate - Piste - Pot - Planeur - Roc - Roi - Riz - Rumeur - Rouen - Rosier - Réglisse - Sic - Soupirer - Saules - Serpes - Tropique - Troupe - Tourte - Vent. (Solution en page radio)



MACHINES À LAVER

linge, vaisselle, petits défauts d'émail. Occasion garantie. Réparations toutes marques.

Techma Tél. (038) 31 11 93. 047527 B

Ecrivez en vente au bureau du journal

COURSE EN AUTOCARS MODERNES

GRANDE COURSE SURPRISE AVEC APRÈS-MIDI FOLKLORIQUE

SEULEMENT FR. 19.50

café et pâtisseries, repas de midi, intéressante présentation publicitaire, après-midi folklorique, course en autocars le tout compris dans notre prix spécial

DÉPARTS DE NEUCHÂTEL:

Lundi 24 octobre	Jeu 27 octobre 1977
Mardi 25 octobre	Vend 28 octobre 1977
Mercredi 26 octobre	Samedi 29 octobre 1977
Heure: 8 heures	
Lieu: près du débarcadère	

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour vous inscrire!

NOTRE SURPRISE

L'après-midi nous aurons la joie de vous offrir un divertissement folklorique dans un cadre typique.

Inscriptions par téléphone au (032) 84 17 24. VOYAGES - BRANO, 3250 LYSS

Elna SU Celle dont on rêve. 1495.-



elna

Mme M.-Th. Pitteloud Saint-Honoré 2 - Neuchâtel Tél. (038) 25 58 93

Cours de couture et de coupe mercerie, boutons, galons, grand choix de tissus en stock et en collection. Service rapide et soigné. 042630 B

DÉTECTIVES PRIVÉS

D S P
DETECTIVES SECURITE PROTECTION

LUTHI & PARISOT

Av. de la Gare 5 Tél. 23 70 67
1003 LAUSANNE 23 70 68

026766 A



OFFRE SPÉCIALE MISE EN PLIS
du 18 octobre au 29 octobre

RABAIS

mardi	6.60	au lieu de	8.80
mercredi			
jeudi	7.70	au lieu de	8.80
vendredi			
samedi			

Coiffure
NEUCHÂTEL - Rue Saint-Honoré 12
sans rendez-vous

049663 A

L'odyssée d'un Neuchâtelois du Val-de-Travers aux Cévennes

Les méandres sauvages

par Georges VAUCHER-DESCHAMPS

Editions de la Baconnière, Neuchâtel

3

Le soir, après la prière enfantine et coutumière que l'on m'avait apprise: «Bénis mes papas et mes mamans... fais que je sois sage!» celle qui présidait à mon éducation, demanda: «Laquelle aimes-tu le mieux: moi? ou ta maman Marguerite?», sans hésiter, je répondis: «Ma maman Marguerite... elle, c'est une reine... toi, tu n'es pas une reine.»

Comme j'ai dû blesser ton cœur, pauvre maman adoptive; je comprends si bien maintenant ma cruauté involontaire, et ce qu'avait pour toi de douloureux à l'heure crépusculaire, les enfantines chansons montant de mon petit lit blanc; de la pièce voisine où tu repassais le linge, ta voix soudaine éclatait: «Boubi! tais-toi... oh! que cet enfant me tape sur les nerfs!»

Alors, caché sous les couvertures, en sourdine, je chantais:

«Petit enfant rêve aux pervenches
Qu'on trouve au sentier du torrent
Rêve aux jolis oiseaux des branches
Petit enfant! petit enfant!»

J'entendais souvent parler du «Bon Dieu»; c'est Lui qui fait toutes choses, me disait-on. Ce à quoi je répondis un jour: «Pas les maisons!» — «Bien sûr, mais les hommes qui les construisent; les animaux, les belles fleurs du jardin...» — «O non! dis-je; les fleurs c'est papa qui les a plantées.» Bien que les explications données n'aient pas été très claires à mon esprit, je les acceptais en partie; les étendues de crocus jaunes, blancs et bleus au printemps, les perce-neige, les clochettes blanches jouxtant les amas de vieille neige, les champs de narcisses, de marguerites, de coquelicots, de trolles, jusqu'aux colchiques d'automne, oui, ces fleurs-là, personne ne les avait fait éclore! et c'était bien plus beau que le jardin de papa.

Comme tous les enfants, j'étais curieux et posais des questions naïves. Un jour, j'eus une étrange réponse, due au dépit sans doute; ayant demandé: «Qui est-ce qui envoie les enfants aux parents?» et entendu la traditionnelle réponse: «Le Bon Dieu», j'ajoutai: «Maman pourquoi, toi qui es riche as-tu un enfant et maman Marguerite qui est pauvre en a-t-elle reçu beaucoup?» — «Le Bon Dieu les lui envoie pour la punir; tu comprendras cela plus tard, tu es trop petit maintenant.» Longtemps, je pensai à cette punition, ne comprenant pas quel mal pouvaient faire les grandes personnes, et comment les enfants pouvaient être une punition... maman Marguerite avait l'air si heureuse avec mon frère et mes sœurs!

De temps en temps, ceux-ci venaient au presbytère et timidement demandaient à s'amuser avec moi; nous partions alors sous le grand tilleul après avoir entendu maintes recommandations: «Ne touchez pas aux jouets de Boubi, vous les casseriez et... avec vos mains sales ne tachez pas ses beaux habits blancs!»

Là, pendant une heure ou deux, je faisais manœuvrer mon petit train d'enfant riche qui filait sur des rails, passait devant la gare, s'arrêtait au commandement et repartait pour franchir un tunnel. Car, contrairement aux maisons pauvres, éclairées au pétrole, chez le pasteur il y avait l'électricité! Ainsi, Marcel, Edelweiss et Pervenche, vêtus pareillement de sarraus noirs, émerveillés, à distance respectueuse, regardaient sans envie ce petit frère qui était devenu, semblait-il, un gosse de riche.

Un jour, j'eus la permission d'aller chez un voisin garder les chèvres; ô la joie de franchir la frontière du jardin, de courir enfin, de cueillir les noisettes dans les clairières, de se balancer aux basses branches des épicéas touchant presque la terre! Comme tu étais loin petit train électrique!

Après avoir bien gambadé, nous choisîmes un jeu calme. Ce silence subit nous valut la visite de maman, et je vous assure que je fus vivement ramené à la maison, avec défense désormais de sortir avec mon frère et mes sœurs; j'étais taché de résine! et surtout nous avions inventé un jeu affreux, qui déclencha chez maman un «quelle horreur!» sonore; nous jouions à l'épicerie et nous vendions ou achetions des bonbons; ceux-ci étaient représentés par des croûtes de chèvres pliées dans des feuilles.

J'en fus réduit à me distraire seul. Une petite place m'était réservée dans la cuisine, à côté du fourneau. Longuement, je regardais cuire les légumes, et ma grande joie était de voir Rose la cuisinière faire sauter les crêpes dans la poêle.

Quelquefois, j'allais derrière une porte qu'il m'était défendu d'ouvrir; elle était capitonnée; là j'écoutais; mon papa parlait tout seul; sa voix était changée et parfois il criait très fort; un jour, je m'enfuis pris de peur; papa clamait: «Malheur! Malheur aux habitants de la terre car le Diable est descendu vers vous avec une grande fureur!»

Par beau temps, je parcourais les allées du jardin poussant une petite brochette; j'imitais le jardinier; j'eus même la permission de franchir la clôture et d'aller ramasser des fleurs dans les prés. Sans doute faisais-je ainsi moins de bêtises, car sitôt rentré, les bras chargés de marguerites, je m'entendais dire: «Va en chercher encore», jusqu'au jour où je répondis: «Non! les autres je les laisse pour le Bon Dieu.»

J'étais bavard pour mon âge et mon vocabulaire s'enrichissait de jour en jour. Malgré mon peu d'enthousiasme, il me fallait aller en visite chez les amies de maman. Quel supplice! Pendant que ces dames buvaient le thé, je devais, interminablement, tourner les pages d'un album de cartes postales. Ô l'horreur de ces salons, où il m'était défendu de toucher quoi que ce soit, et où j'étais obligé de me taire toujours!

(A suivre)

MATRES EN ELECTRONIQUE...

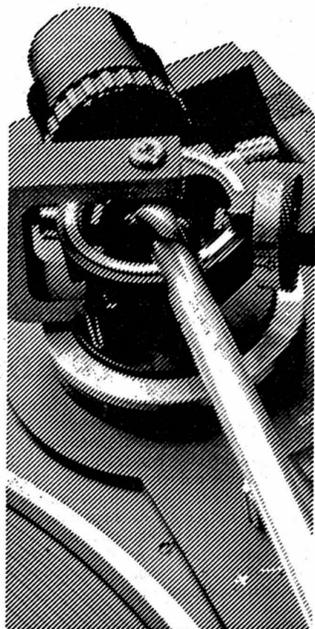
Hi-fi Studio 5 «excellent», ampli-tuner, enceintes, platine, 2 ans de garantie, complet: Fr. 3200.-

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE EN SUISSE.

Zürich, Bâle, Lucerne, St-Gall, Winterthur, Solothurn, Olten, Lausanne, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Yverdon, Delémont, Lugano.

Neuchâtel, en face de la Poste - La Chaux-de-Fonds, 90, rue de la Sorre - Yverdon, 12, rue de la Plaine

Hug Musique



045495 A



football

Ligue A: Servette et Grasshoppers prennent leurs distances

Xamax touche le fond du gouffre

CHÉNOIS-NEUCHÂTEL XAMAX
3-1 (2-0)MARQUEURS: Duvillards 22^{me}, Riner
30^{me}, Decastel 48^{me}, Manai 61^{me}.CHÉNOIS: Gurtner; Scheiwiler;
Malbasky, Ruffi, Lopez; Freymond,
Mustapha, Riner; Duvillards, Manai,
Tachet. Entraîneur: Bosson.NEUCHÂTEL XAMAX: Forestier;
Mundwiler; Mantoan, Richard,
H.P. Zaugg; Hasler, Guggisberg, Decastel;
Bonny, Katic, Elsig. Entraîneur:
Merlo.

ARBITRE: M. Fuchs, de Bâle.

NOTES: stade des Trois Chênes, temps
automnal. Soleil en deuxième mi-temps.
2500 spectateurs. Chênois joue sans
Dumont et Clivaz, blessés. Neuchâtel
Xamax quant à lui se présente sans
Osterwalder, Claude et Rub, également
blessés. A la 58^{me} minute, Dutoit remplace
Malbasky. Tir de Riner repoussé de la
ligne de but par un défenseur neuchâtelois
à la 65^{me}. A la 71^{me}, avertissement à
Manai pour anti-jeu. Coups de coin 12-3
(2-1).On peut perdre tout en jouant bien. Il
suffit que la malchance s'en mêle ou que
tout simplement l'adversaire soit d'un
niveau bien supérieur. Mais pour sa
défaite d'hier, Neuchâtel Xamax ne peut
avancer ni l'une ni l'autre de ces
excuses. Il a subi une défaite logique pour
avoir livré sa plus mauvaise prestation de
la saison. Il n'a été supérieur à Chênois
que durant les dix minutes initiales dechaque mi-temps. Le reste du match a été
l'apanage d'une formation genevoise
généreuse dans l'effort et pratiquant un
jeu simple, rapide et efficace.

FORESTIER BRILLANT

Sans avoir à déployer un grand génie,
les hommes de Bosson ont donc acquis
une victoire aisée. Si les premières occasions
de but de la partie ont échoué à Guggisberg
et à Katic (coup de tête) qui ont
tous deux manqué le coche, la suite des
opérations a été nettement marquée d'un
ascendant genevois. En première mi-
temps, dès la quatorzième minute, les visiteurs
n'ont pratiquement plus inquiété
Gurtner si nous exceptons un coup franc
de Richard à la 37^{me}. Par contre les
maîtres de céans ont multiplié les offensives
et, profitant du manque de mobilité
des défenseurs adverses, se sont octroyés,
en plus des deux buts, au moins quatre
autres réelles possibilités de battre Forestier.
Heureusement pour les Xamaxiens
que leur gardien affichait une brillante
forme sinon la marque aurait déjà pris une
sale tournure avant la pause!Nous l'avons dit plus haut, les hommes
de Merlo ont entamé la seconde mi-temps
dans de bonnes dispositions d'esprit. A la
48^{me}, ils pouvaient réduire l'écart Decastel
ayant dévié de la tête un coup franc tiré
de l'aile droite par Hasler. Ce succès sembla
relancer l'équipe neuchâteloise au sein
de laquelle nous notions une permutation
entre Decastel et Katic. Les attaques
xamaxiennes échouèrent toutefois
par manque d'imagination et de prompti-tude sur un rideau de joueurs chênois
tendu à la hauteur des seize mètres. Pire,
sur une contre-attaque d'apparence
anodine, Richard expédia le ballon en
« corner » alors que Forestier s'apprêtait à
s'en emparer devant Manai. Le coup de
coin qui s'ensuivit fut victorieusement
repris de la tête par le même Manai.

LES TROIS MEILLEURS

Menant par 3-1, Chênois sentit la
victoire de son côté. Il profita du désarroi
régissant dans le rang adverse pour presser
sur l'accélérateur. En dépit des efforts de
Decastel, Bonny et Richard, Xamax ne
put répondre que sporadiquement et sans
grandes chances de succès aux incisives
attaques locales. Dans les ultimes minutes,
les « rouge et noir » eurent encore le
bonheur de voir Forestier dévier superbement
un coup de tête à bout portant de
Mustapha adroitement servi par Manai.
Les trois meilleurs joueurs du jour
signaient ainsi leur match par une action
de classe.Inutile de préciser que Neuchâtel
Xamax a profondément déçu ses partisans.
Vingt minutes de football – de surcroît
divisés en deux mi-temps – n'auront
convaincu personne. Guggisberg fut
mauvais, Hasler insignifiant comme
souvent hélas, Katic maladroit et sans
enthousiasme, Mundwiler et H.P. Zaugg
fréquentement pris de vitesse. Même Elsig
semble avoir perdu la foi. Il n'a en tout cas
plus son « punch » du début de saison.
Tout cela est bien désolant et guère
réjouissant dans la perspective de l'éven-tuelle obtention d'une place parmi les six
premiers du classement.

DÉSOLANTE CONSTATATION

Les Chênois ont joué un match d'un
honnête niveau. Mustapha et Manai ont
su, au mieux, tirer profit des qualités de
garçons qui, tels Freymond, Tachet ou
Duvillards entre autres, ne rechignent pas
de courir... et vite! Du moins assez vite
pour mettre Xamax dans l'embarras. Car,
désolante constatation, il suffit mainte-
nant de courir pour venir à bout des Neuchâtelois.
L'arrivée de Humpal modifiera-t-elle
cette situation? C'est en tous cas
l'espoir des dirigeants et des amis d'un
club qui hier a touché au fond de l'abîme.
François PAHUDÉTONNANT. — On peut le dire en parlant de Sion qui représenté ici par Coutaz n'a
fait aucun complexe face au champion suisse Bâle. (Photo ASL)

Sion a su saisir sa chance

SION - BÂLE 4-1 (1-0)

MARQUEURS: Luisier 1^{re}, Coutaz
48^{me}, et 50^{me}, Marti 79^{me}, Sarrasin 86^{me}.
SION: Donzé; In-Albon; Moix, Balel,
Dayen; Izo, Coutaz, Fusen, Perrier;
Luisier, Pilet. Entraîneur: Szabo.BÂLE: Kung; Stohler; Geisser, Mar-
dan, Ramseier; Desmarmels, Maissen,
Tanner, von Wartburg; Marti, Schonen-
berger. Entraîneur: Benthous.ARBITRE: M. Baumann, de Schaf-
house.NOTES: Stade de Tourbillon, Sion, en
bon état. Temps agréable avec légère
brume. 7500 spectateurs. Sion est privé
de Djordjic et Brigger, blessés. Bâle doit
pourvoir au remplacement de Nielsen,
Lauscher, Fischli, blessés, Mumenthaler,
malade, et Mundschein, (suspendu). Change-
ment de joueurs: Sarrasin pour Perrier
(82^{me}), Bucher pour Tanner (82^{me}), Ver-
gères pour Pilet (85^{me}). Excellente spiri-
tude des deux équipes. Coups de coin:
4-11 (1-8).Si Sion menait 1 à 0 à la mi-temps, il ne
le devait pas seulement à son propre mé-
rite mais, aussi et surtout, à une réussite
assez exceptionnelle. La première minute
n'était pas écoulée que Kung devait
ramasser le cuir au fond de ses filets sur
une astucieuse déviation de Luisier. Le
contexte tactique était bouleversé car
Bâle ne pouvait plus spéculer sur l'atten-tisme. Il se dégarait sans attendre et
domina aussi copieusement que l'atteste
la statistique des coups de coin. La forme
de Donzé et la discipline de ses protec-
teurs autant que le manque d'imagination
et l'imprécision des visiteurs bloquèrent
le tableau d'affichage. Sion jouait mal tout
en se défendant avec bonheur!

COUPS DÉCISIFS

Cinq minutes après la pause, l'affaire
fut classée, la réussite séduisante s'étant
transposée du côté offensif. Propulsé aux
avants-postes, Coutaz fut l'auteur des
coups décisifs au grand dam de son cer-
ber, l'international Desmarmels. Bâle n'y
eut crut plus et les joueurs locaux furent
décontractés. L'égalité s'installa dans tous
les compartiments. Tout devait cependant
sourire jusqu'au bout aux Valaisans, à
l'image de Sarrasin, marquant le dernier
but peu après son entrée et après s'être
joué de la défense bâloise, Kung y compris.Bâle a beaucoup d'excuses à faire
valoir. Blessures et suspension l'avaient
privé de ses meilleurs arguments. Comme
déjà relevé, la veine n'était pas avec lui.
Cependant, il lui restait des atouts qui ne
furent nullement décisifs. Von Wartburg,
Tanner et Desmarmels déçurent, Schonen-
berger ne fit illusion que quinze minu-
tes durant. Le meilleur élément se révéla
finalement Marti, qui témoigna d'une vistainhabituelle, en plus de son dynamisme et
de sa promptitude.Sion a saisi la chance qui s'offrait avec
tant d'insistance. Donzé, Coutaz et
Luisier firent la meilleure impression, le
gardien surtout, qui n'aligne cette année
que des performances impeccables! Szabo
aura constaté avec plaisir que Pilet
est enfin apte à lui offrir des solutions de
rechange et que ses jeunes ne font pas de
complexes. Mais cela, il y en a déjà
d'autres qui s'en sont aperçus!
Max FROSSARD

LIGUE A

Chênois - Neuchâtel Xamax 3-1 (2-0)
Etoile Carouge - Young Fellows 3-0
(2-0)
Grasshopper - Zurich 7-2 (2-2)
Lausanne - Servette 1-2 (1-2)
St-Gall - Young Boys 0-2 (0-1)
Sion - Bâle 4-1 (1-0)

LIGUE B

Aarau - Lugano 0-2 (0-2)
La Chaux-de-Fonds - Vevey 1-1 (0-0)
Fribourg - Bienne 2-1 (1-0)
Granges - Lucerne 1-1 (0-0)
Nordstern - Gossau 3-5 (0-3)
Winterthur - Wettingen 2-2 (1-0)
Chiasso - Bulle 2-1 (0-1)
Kriens - Bellinzona 2-1 (0-1)

LIGUE A

1. Servette	10	7	2	23	9	16
2. Grasshop.	10	7	1	22	13	15
3. Lausanne	10	6	1	18	9	13
4. Bâle	10	5	2	21	14	12
5. Sion	10	4	2	16	11	12
6. Zurich	10	5	2	18	16	12
7. Chênois	10	4	2	10	15	10
8. Etoile Car.	10	3	1	6	11	7
9. Ntel Xamax	10	3	1	6	12	7
10. St-Gall	10	2	3	5	11	7
11. Young Boys	10	1	4	5	9	21
12. Young Fel.	10	1	1	8	7	28

LIGUE B

1. Lugano	8	5	3	—	12	3	13
2. Nordstern	8	5	1	2	11	13	11
3. Vevey	8	4	3	1	19	6	11
4. Wettingen	8	4	2	2	14	8	10
5. Granges	8	4	2	2	16	12	10
6. Chiasso	8	3	4	1	13	10	10
7. Winterth.	8	3	4	1	11	9	10
8. Bienne	8	4	1	3	12	12	9
9. Lucerne	8	3	2	3	12	9	8
10. La Chx-Fds	8	3	2	3	10	9	8
11. Aarau	8	3	1	4	12	13	7
12. Gossau	8	2	2	4	10	18	6
13. Kriens	8	2	2	4	11	20	6
14. Fribourg	8	2	1	5	6	14	5
15. Bellinzona	8	1	1	6	9	20	3
16. Bulle	8	—	1	7	6	18	1

Sport-toto

Colonne gagnante du concours
N° 42:
1 1 1 2 2 1 2 X 0 X 2 X
• Somme attribuée aux gagnants:
Fr. 204.003.

Toto-x

Tirage N° 42:
12 - 20 - 26 - 30 - 35 - 36
Numéro complémentaire 16
• Somme attribuée aux gagnants: Fr.
236.788 («jackpot») Fr. 325.933,50).

A. EDELMANN-MONTY

Ligue B: Gossau malmène Nordstern à Bâle
La Chaux-de-Fonds fait peur à ses partisansLA CHAUX-DE-FONDS - VEVEY 1-1
(0-0)MARQUEURS: Gavillet 67^{me}; Berbe-
rat (penalty) 82^{me}.LA CHAUX-DE-FONDS: Bleiker;
Guélat; Mérillat, Hulme, Capraro;
Hochuli, Fritsche, Bregy; Lang, Berberat,
Delavie. Entraîneur: John Hulme.VEVEY: Favre; Ducret; Forestier,
Herren, Kramer; Debonnaire, Osojnac,
Brundl; Henry, Gavillet, Lanthemann.
Entraîneur: Brundl.ARBITRE: M. Marcel Haering de
Dudingen.NOTES: stade de la Charrière. Terrain
excellent. Temps ensoleillé. 1200 specta-
teurs.La Chaux-de-Fonds sans Morandi
(suspendu à la suite de son expulsion
contre Sion). Vevey au complet. Tirs de
Berberat contre le poteau (24^{me} et 59^{me}).
Avertissements à Grobet (72^{me}) et à
Debonnaire (73^{me}). Coups de coin: 8-3
(4-2).Ce match qui paraissait être une simple
formalité pour les Montagnards devient
très pénible dès la 67^{me} à la suite du but
signé par Gavillet. Pendant contre le cours
du jeu, La Chaux-de-Fonds ne voyait plus
très bien comment elle parviendrait à éga-
liser. Rien n'aboutissait à cause de la très
bonne organisation défensive des Veveys-
ans et aussi par la faute des mauvaises
passes adressées depuis la défense aux
attaquants. Retenons par exemple unevingtaine de centres directement sur le
géant Favre qui s'interposa comme à
l'entraînement. Si le but vaudrait fuir de
bonne facture – un long centre expédié
par Brundl sur Matthey et qui Gavillet
hérita miraculeusement ce qui lui permit
de battre Bleiker – celui des Montagnards
est à placer au registre des petites cuvées!
C'est en effet sur penalty qu'ils obtinrent
la parité. La faute dictée par M. Haering,
ne méritait pas une telle sanction, la réaction
de Favre sur Capraro étant bien
modique. Il est vrai que quelques secon-
des plus tôt, Berberat, puis Bregy connurent
des coups nettement plus méchants.
L'arbitre a peut-être sanctionné un état
qui avait tendance à dégénérer.

PROBLÈMES AU CENTRE

Les « Neuchâtelois du haut » ont une
fois de plus fait trembler leurs « suppor-
ters ». Si mercredi la joie en était la fautive
hier c'est par la peur que le frisson passa.
Si cette équipe est valable tant en attaque
que défensivement, elle est par contre
déservie au centre du terrain. Non pas
que les Fritsche, Hochuli et Bregy soient
des éléments de moyenne valeur, mais
par l'organisation ou le complément qui
s'en dégage. Ces trois joueurs ne sont pas
complémentaires. Et actuellement, Frit-
sche n'est plus en force, ce qui tout natu-
rellement n'arrange rien. Morandi était
devenu justement le meneur du jeu par
son art du placement et sa technique par-
faite. Etant sur la touche, John Hulme
accorda une chance à l'ex-Genevois. Il
s'est une nouvelle fois trompé et, lorsqu'il
sorti Hochuli pour lancer Von Gunten, un
ailier type, comme demi, il n'a pas trouvé
la solution à un problème qui est posé et
qui doit trouver une solution rapide si La
Chaux-de-Fonds entend poursuivre sa
carrière en Coupe et recoller aux basques
des Nordstern, Lugano et autres dans le
championnat.
P. G.

Fribourg: une victoire sur lui-même

FRIBOURG - BIENNE 2-1 (1-0)
MARQUEURS: Blanchard 10^{me};
Dorthe 53^{me}; Nussbaum 80^{me}.FRIBOURG: Mollard; Gremaud,
Herri, Vuilleumier, Risi; Dorthe, Zosso,
Amanchini; Cuennet, Blanchard, Gobet.
Entraîneur: Waeber.BIENNE: Tschannen; Gobet, Weber,
Bachmann, Jaquet; Kueffer, Heider,
Nussbaum, Hurmi; Tocchini, Luethi.
Entraîneur: Bai.ARBITRE: M. Maire (Chêne-Bouge-
ries).NOTES: Stade Saint-Léonard. Beau
temps. Terrain un peu glissant. 1200 spec-
tateurs. Fribourg toujours sans
G. Dietrich (blessé). Changements de
joueurs: Jallondard pour Tocchini (46^{me});
Corpataux pour Bachmann (81^{me});
Aebischer pour Zosso (69^{me}). Avertisse-
ments à Gobet (27^{me}), Kueffer (52^{me}),
Heider (85^{me}) et Tschannen (90^{me}). Coups
de coin: 5-6 (4-1).Traversant une période difficile faite de
quelques lourdes défaites et d'une bonne
dose de malchance, Fribourg se devait
absolument de remporter une victoire, la
première de cette saison à Saint-Léonard.
Bienne, bien sûr, bien placé au clas-
sement, ne l'entendait pas de cette oreille.
Le match lui-même fut assez nettement à
l'avantage des Fribourgeois qui surent
prendre leurs responsabilités et s'engager
suffisamment pour se retrouver avec
deux buts d'avance peu après la pause.
Pourtant, l'équipe du Seeland réagit assez
vigoureusement, profitant de la fatigue
que Fribourg avait accumulée cette
semaine en coupe de Suisse. Finalement,
malgré quelques sueurs froides dans les
derniers instants, les « pingouins »
conservèrent intacte leur victoire qui
devrait les remettre dans la bonne voie. En
effet, ce succès est significatif car Bienne a
livré une bonne partie.

INTÉRIM

Il n'y a plus de temps à perdre

Le championnat donne l'impression de
se décanter. Au cours de cette dixième
manche, Servette et Grasshopper ont pris
le large à la faveur de leurs victoires sur
Lausanne et Zurich et, aussi, grâce aux
effets de la défaite de Bâle à Sion. Il y a
désormais quatre points d'écart entre
Servette et les deux candidats allemands:
Bâle et Zurich. Il y en a trois entre
Servette et ce Lausannois qu'il vient de bat-
tre deux fois en l'espace de quatre jours:
d'abord pour le compte de la coupe de Suisse
et puis, maintenant, pour le champion-
nat. Servette, qui est invaincu depuis le
23 août (Chênois), va son bonhomme de
chemin avec beaucoup de sûreté. Mais le
calendrier avait tout prévu: ce samedi, il le
met en présence de Grasshopper aux
Charmilles.

MATCH DE VÉRITÉ

Or, Grasshopper paraît être l'équipe de
l'heure. En plus de sa qualification en coupe
d'Europe et en coupe de Suisse, le club du
Hardturm a aligné six matches de cham-
pionnat sans défaite et il a tout particu-
lièrement frappé la galerie en infligeant à son
grand rival local une défaite historique par
7-2. Grasshopper a la chance de pouvoir
engager tous ses meilleurs joueurs avec
continuité ce qui favorise incontestable-
ment sa progression. Dans ces circonstan-
ces, la rencontre des Charmilles prend
l'aspect d'un match de vérité.

CHUTE ABRUPTÉ

Jusqu'à la semaine passée, Lausanne
s'enorgueillissait de la plus longue série de
matches sans défaite. La chute est d'autantplus abrupte: trois échecs consécutifs:
Zurich, Servette en coupe, puis Servette en
championnat. Cependant, Lausanne tient
encore le troisième rang, ce qui prouve que
d'autres sont aussi en difficulté: Zurich et
Bâle. Tout auréolé de son succès de mer-
credi en coupe, le champion a subi la loi de
l'équipe séduisante. L'ampleur du résultat
(4-1) est plus étonnant encore que la défaite.
Sion poursuit donc sur sa lancée et il
mérite bientôt une décoration. Les augures
en faisaient un des candidats à la relégation,
après dix matches, il est à égalité avec Bâle
et Zurich et il se maintient fermement dans
le groupe de tête.

A PARTIR D'AVRIL

Mais tout cela est provisoire: la longueur
de la pause hivernale et la division des
points au terme du tour de qualification
atténueront fortement l'influence des
résultats qu'on enregistre en ce moment.
Comme la saison dernière, le titre ne se
jouera qu'au cours du tour final: c'est à
partir du mois d'avril qu'il s'agira d'être en
forme. Dans la phase actuelle, l'essentiel
est de s'assurer une place parmi les six
premiers. Neuchâtel Xamax qu'on promet-
tait à un tout autre destin semble précisé-
ment éprouver quelque peine dans ce
domaine: battu par Chênois, il reste à ses
sept points, alors que le sixième du clas-
sement en possède déjà douze: il n'y a plus de
temps à perdre. Neuchâtel Xamax doit
même consentir à ce que Carouge le rejoigne
et que Young Boys vienne le talonner.

SANS BAVURE

Carouge avait donné des signes d'essou-
fflement à la suite de ses sensationnelles

AU PROFIT DE LUGANO

En ligue B, une manche au profit de
Lugano, vainqueur à Aarau. En effet, tous
ses adversaires ont perdu des points.
Vevey, Wettingen, Winterthur, Granges:
un. Nordstern: deux. Lugano est seul en
tête du classement avec deux points
d'avance sur Nordstern et Vevey, trois sur
Winterthur, Granges, Wettingen et Chias-
so.Cette huitième manche a été marquée
par la défaite de Nordstern contre Gossau,
au Rankhof. Une semaine après avoir été
battu pour la première fois dans ce cham-
pionnat (à Lugano) Nordstern a littérale-
ment été humilié par Gossau qui a réussi à
terminer presque toutes ses attaques par un
but et qui lui a résisté en se massant en
défense. Cette défaite remet tout en ques-
tion et nourrit l'espoir de cinq équipes clas-
sées dans le sillage de Lugano.A l'autre bout du classement, la situation
de Bulle – toujours sans victoire – et de Bel-
linzone s'est aggravée par le fait que
Kriens, Gossau et Fribourg ont gagné.
Guy CURDY

GRASSHOPPERS - ZURICH 7-2 (2-2)

Hardturm: 13.000 spectateurs. Arbitre:
M. Doerflinger (Bâle). Buts: 14^{me} Risi 0-1;
32^{me} Bauer 1-1; 38^{me} Cuccinotta 1-2; 45^{me}
Bauer (penalty) 2-2; 65^{me} auto-but de Tor-
stenson 3-2; 67^{me} Becker 4-2; 74^{me} Sulser
5-2; 80^{me} Elsener 6-2; 86^{me} Hey 7-2.Grasshopper: Berbig; Hey, Niggli, Montan-
don, Becker, Bauer, Meyer, Wehrli, Ponte,
Sulser, Elsener.Zurich: Grob; Chapuisat, Heer, Baur,
Fischbach, Moser, Torstenson, Botteron,
Scheiwiler, Cuccinotta, Risi (46^{me} Erba).Notes: 76^{me} Cuccinotta rate un pénalty.

SAINT-GALL - YOUNG BOYS 0-2 (0-1)

Espenmoos: 5600 spectateurs. Arbitre:
M. Daina (Eclépens). Buts: 34^{me} Lorenz 0-1;
52^{me} Mueller 0-2.Saint-Gall: Bruehwiler; Stoeckl, Seger,
Bollmann, Feuz, Corminboeuf, Brander (46^{me}
Schlegel), Gisinger, Mueller, Mogg (59^{me}
Labhart), Schneeberger.Young Boys: Eichenberger; Conz, Brech-
buehl, Mast, Burkhardt, Odermatt, Castella,
Zwygart, Lorenz, Mueller, Kuettel.ETOILE CAROUGE - YOUNG FELLOWS
3-0 (2-0)Fontenette: 2300 spectateurs. Arbitre:
M. Heinis (Ammanegg). Buts: 18^{me} Mouny
1-0; 35^{me} Parini 2-0; 76^{me} Mouny 3-0.Etoile Carouge: Lecoultré; Pont, Bussard,
Dedominici, Meier, Zapico, Kremer, Mouny,
Parini (76^{me} Ducommun), Bovy (67^{me} Ripa-
monti), Rieder.Young Fellows: Stemmer; Gruenig,
Schmocker, B. Martinelli, Zehnder, Hegi,
Schumpf, Weller, Fleury, Stomeo,
Wiederkehr (46^{me} Senn).

Chiasso - Bulle 2-1 (0-1)

Stadio comunale. – 1500 spectateurs. – Arbitre:
M. Gaechter (Suhr). – Buts: 45^{me} Bruttin
0-1; 47^{me} Pellegrini 1-1; 86^{me} Michalsen 2-1.

notre plaisir

MAROCAINE
SUPER

049721 B

football

Bon week-end pour les équipes neuchâteloises de première ligue

A Aurore, Boudry exploite toutes ses possibilités et s'impose

AURORE - BOUDRY 0-3 (0-3)

MARQUEURS: Aubée 5^{me}; Borel 29^{me}; Dubois 40^{me}. AURORE: Bickel; Guerne; Gobat, Jenni, Vasas; Wegmuller, Muller, Rezzi; Weibel, Frigo, Saunier. Entraîneur: Muller.

BOUDRY: Hirschi; Challandes; Grosjean, Bulliard, Paulson; Casteck, Aubée, Maier; Dubois, Molliet, Borel. Entraîneur: Debrat.

ARBITRE: M. Schnidryg de Roesch.

NOTES: Stade du Tilleul en bon état, 600 spectateurs. Aurore sans Jourdain pour raison professionnelle et Hoch toujours blessé, Boudry sans Debrat, changements de joueurs: 55^{me} Niederhauser pour Saunier, chez les visiteurs (78^{me}) Amstutz pour Dubois et (75^{me}) Eberhart pour Aubée. A la 31^{me}, Weibel tire sur le poteau, à la 75^{me}, Challandes et à la 90^{me}, Amstutz sont avertis pour jeu dur. Présence d'Helmut Benthaus parmi les spectateurs. Coups de coin: 13-6 (6-4).

Si un résultat est trompeur, c'est bien celui qui sanctionna cette rencontre entre le «leader» actuel et Aurore. Sans vouloir minimiser la victoire de l'équipe neuchâteloise, force est de reconnaître que Bou-

Delémont laisse passer sa chance

DELÉMONT - KOENIZ 0-2 (0-1)

MARQUEURS: Miehle 35^{me}; Fretz 70^{me}. DELÉMONT: Tèche; Anker; Rossinelli; Lauper, Comte; Moritz, Kaelin (Kohler), Friche, Chavaille; Rebetez (Migliano), Jeker.

KOENIZ: Chamot; Mosimann; Senn, Frischknecht, Widmer; de Maddalena, Wey, Krebs; Fretz, Lehmann, Miehle. ARBITRE: M. Dubach, de Nidau.

NOTES: Parc des sports du Stand. Pelouse en bon état. 1100 spectateurs. Opéré du ménisque, Gigandet manque toujours à l'appel. Les Bernois jouent sans Muller. A la 55^{me}, Migliano entre pour Rebetez. Kohler, lui, se substitue à Kaelin (70^{me}).

Jouant le contre, Koeniz a su habilement tirer profit des maladresses des Delémontais. Rebetez et Moritz (chacun deux fois) eurent quatre occasions en or d'ouvrir le «score» en première mi-temps. Jouant astucieusement le «contre», Koeniz après avoir laissé passer l'orage réussit à tromper la vigilance de l'arrière garde romande. D'un bon niveau jusqu'à la pause, le jeu sombra dans la médiocrité par la suite. Les défenseurs prirent à chaque coup le pas sur des attaquants bien mal inspirés. Il fallut que Fretz décoche un tir de trente mètres pour qu'un but soit marqué au cours de la deuxième mi-temps.

Delémont a passé à côté de l'exploit. Hier en effet, le compartiment défensif bernois avait des lézards. Liet

dry a bénéficié de la circonstance d'une réussite incroyable. Pouvant se reposer sur un gardien en grande forme et possédant deux excellents ailiers, les visiteurs ont profité de toutes les occasions qui leur étaient offertes.

Déjà à la 5^{me} minute, un tir de Aubée était dévié par Vasas et Bickel, lobé ne pouvant que s'incliner. A la 29^{me}, Boudry dominé desserra l'étreinte par un long dégagement de son gardien. Le ballon était récupéré par Borel qui en pleine

foulée marquait le 2^{me} but. Loin de baisser les bras, Aurore se rua à l'attaque, mais ne put prendre en défaut la vigilance de Hirschi. Les Romands de Bienne encaissèrent encore un troisième but sur le même schéma que le deuxième, mais par Dubois cette fois. Aurore a tout tenté en seconde mi-temps, mais en vain. Boudry ne se laissant pas surprendre. Si cette défaite a un peu un goût amer, le public a tout de même pu assister à un bon spectacle. E. P.

Excellente rencontre au Locle...

LE LOCLE - LERCHENFELD 0-0 (0-0) LE LOCLE: Eymann; Huguenin; Cortinovis, Koller, Chappatte; Vermot, Winkensch, Holzer; Gardet, Meury, Aebischer. Entraîneur: Jaeger.

LERCHENFELD: Schertenleib Hans; Schertenleib Rud.; Zurbuchen, Rolli, Tschanz; Feller, Zimmermann, Zahnd; Rohrer, Walther, Blatter. Entraîneur: Haldemann.

ARBITRE: M. Geiger, de Genève. NOTES: stade des Jeanneret. Pelouse en bon état. Beau temps d'automne. 300 spectateurs. Le Locle sans Kiener et Humbert (suspendus) et Schermesser (blessé). Lerchenfeld sans Gusset (blessé). Changements: 46^{me} Murrini pour Aebischer (blessé) chez les Loclois et Haldemann pour Blatter à la 68^{me} du côté bernois. Aucun avertissement. Coups de coin: 8-4 (2-2).

Toujours privés de trois éléments importants, l'équipe locloise n'a pas fait de complexe face aux Bernois de Ler-

chenfeld encore invaincus en championnat.

La partie fut rondement menée par deux formations désireuses de s'imposer et malgré l'absence de buts le spectacle fut de bonne qualité. Tour à tour, les deux équipes se créèrent des chances, un peu plus nombreuses toutefois du côté loclois. Les visiteurs s'appuyant sur une défense solide et bien organisée et sur un gardien qui sauva son équipe à plusieurs reprises spéculèrent sur le «contre». Aussi la défense locloise devait se montrer attentive, les actions bernoises étant toujours dangereuses. Durant la première demie-heure les Neuchâtelois bénéficièrent de cinq chances réelles sur des actions de Meury, Winkensch, Holzer. Dans l'autre camp, Eymann se signalait en repoussant un essai de Blatter. Après la pause la pression locloise fut encore plus manifeste, mais hélas sans résultat tangible. Durant cette période, le gardien bernois se montra à la hauteur de sa réputation et sauva son équipe à l'ultime minute de la partie sur une action locloise bien menée.

La prestation de l'équipe locloise laisse bien augurer pour la suite de la compétition. Du côté bernois, on a justifié la réputation d'équipe solide et difficile à battre. P. M.

Laufon assommé par un junior

LAUFON - BRUHL 2-3 (2-1)

MARQUEURS: B. Schmidlin 8^{me}, Fraunknecht 28^{me}, D. Schnell 38^{me}, Zwickler 73^{me} et 76^{me}.

LAUFON: Kamber; D. Schnell; Dieltler, Jungo, Freudemann; Bader, T. Schnell, S. Schmidlin; B. Schmidlin, Torche, Méritat. Entraîneur: Stocker.

ARBITRE: M. Rotschi, d'Ensingen. NOTES: Terrain en bon état. 500 spectateurs. Laufon joue sans Joseph, Stocker, Kellerhals et Richter (tous blessés). Les Jurassiens procédèrent à deux changements: 70^{me}; Kraenzig pour B. Schmidlin; 80^{me}; Lutz pour Torche.

Privé de quatre titulaires, Laufon a concédé sa troisième défaite d'affilée. Mais si ces absences se sont fait sentir, il faut relever également que Laufon n'est actuellement pas en forme. Pourtant on pouvait croire à une possibilité de victoire lorsque les équipes regagnèrent le vestiaire pour le thé. C'était compter sans le junior international Zwickler qui en l'espace de trois minutes se chargea de renverser la situation, aidé en cela par des erreurs de la défense locale. Laufon tenta bien de réagir, mais son jeu fut trop statique et manqua sérieusement d'inspiration. R. K.

Buts: Portner, Erard.

Le début du match fut à l'avantage des recevant, Corcelles se défendant comme il le pouvait, provoquant beaucoup de fautes. Sur un coup franc de Portner, Laufon ouvrait la marque. La rencontre se poursuivait sur un rythme hâché. On sentait que Corcelles en voulait, mais les visiteurs évoluaient de façon trop désordonnée. En deuxième mi-temps, le tempo ne changea pas. Le second but d'Erard sonna le glas de Corcelles. R. C.

Les classements

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. I^{me} ligue: 1. Geneveys s/C, 2. Marin, 3. Saint-Imier, 4. Floria, 5. Saint-Blaise, 6. Serrières, 7. Bôle, 8. Le Locle II, 9. Béroche, 10. Superga, 11. Couvet, 12. Corcelles.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. II^{me} ligue Groupe 1: 1. Le Parc, 2. Hauterive, 3. Lignières, 4. Fleurier, 5. Comète, 6. Etoile, 7. Travers, 8. Le Landeron, 9. Superga II, 10. Dombresson, 11. Châtelard, 12. Cornaux.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. Groupe 2: 1. Fontainemel, 2. Auvernier, 3. Deportivo, 4. Colombier, 5. La Sagne, 6. Ntel-Xamax II, 7. Chx-de-Fonds II, 8. Cortailod, 9. Floria II, 10. St-Blaise II, 11. Sonvilier, 12. Marin II.

Avec un système de déviation ingénieux et de très fréquents, les visiteurs ont, non seulement mis Sirugue fortement à contribution, mais aussi mérité leur avance à la mi-temps. Dès ce moment, les Covassons modifièrent leur formation, en recherche d'efficacité. Le jeu devint alors plus équilibré et le tir de Camozzi I à l'origine de l'égalisation devait redonner de la vigueur aux «rouge et noir» qui regrettèrent, dans le dernier quart d'heure, de ne pas s'y être pris plus tôt. F. S.

Floria - Corcelles 2-0 (0-0) Floria: Samolun, Schnell, Musitelli, Portner, Staehli, Aubry, Vaucher (Bieri I), Erard, Cattin, Bieri II, Veuille. Entraîneur: Bieri I. Corcelles: Poyet; Egli, Petri, Jaquenod, Doerflinger, Miaz (Zanetti), Pasquier, Baechler (Cercola), Eigenheer, Kunzi, Rossetti. Entraîneur: Egli. Arbitre: M. Zwahlen, de Penthalarz.

Autres résultats

Juniors inter-régionaux B 2: Béroche - Renens 0-1; Central - Mézières 1-4; Domdidier - Concordia 3-4; Beauregard - Estavayer 2-2.

Juniors inter-régionaux C 2: Le Locle - Hauterive 0-2; Comète - Delémont 1-7; Bienne - Fontainemel 5-0; Aurore - Morat 1-0; Reconvilier - Le Parc 6-1; Lyss - Domdidier 1-4.

Juniors Inter A 2: Soleure - Corcelles 2-2. III^e ligue: Travers - Comète 3-2; Châtelard - Lignières 3-0; Etoile - Le Landeron 3-2; Superga II - Le Parc 1-5; Dombresson - Fleurier 2-3; Cornaux - Hauterive 0-3; Sonvilier - Chaux-de-Fonds II 3-2; Cortailod - Deportivo 2-3; Saint-Blaise II - Auvernier 2-1; Colombier - La Sagne 7-0; Floria II - Marin II 1-7; Neuchâtel Xamax II - Fontainemel 0-1.

IV^e ligue: Serrières II - Châtelard II 4-1; Boudry II - Béroche II 5-0; Espagnol Ia - Gorgier 3-2; Auvernier II - Helvetia Ib 3-7; Centre Portugais - Colombier Ia 4-1; Bôle II - Marin III 1-1; Pal Friul - Cortailod II 2-5; Salento - Helvetia Ia 1-0; Cressier Ia - Corcelles II 4-0; Comète Ia - Neuchâtel Xamax II 2-2; Cressier Ib - Hauterive II 1-3; Le Landeron II - Cornaux II 6-0; Lignières II - Saint-Blaise III 0-4; Môtiers - Blue-Stars Ia 4-3; Buttes - Couvet II 2-0; L'Arreureuse - Fleurier II 3-3; Blue-Stars Ib - Saint-Sulpice 2-3; Les Bois Ib - Saint-Imier II 3-6; Etoile II - Les Ponts Ia 0-1; Centre espagnol - Ticino Ia 1-6; Sonvilier Ia - La Sagne Ib 3-7; Le Locle IIIb - Les Brenets Ib 1-1; Les Bois Ia - Le Locle IIIa 5-6; Ticino Ib - Geneveys-sur-Coffrane II 0-8; Le Parc II - Les Ponts Ib 2-0; La Sagne Ia - Les



MIEUX. — L'Audax de Walthert (à droite aux prises avec Isler de Bettlach) méritait mieux hier à Herzogenbuchsee. (Avipress - Baillod)

Hier contre Herzogenbuchsee Audax méritait de s'imposer...

HERZOGENBUCHSEE - AUDAX 3-3 (1-0)

MARQUEURS: Koenig 29^{me}; Hofmann 59^{me}; Kaufmann (penalty) 64^{me}; Stauffer (penalty) 74^{me}; Grossi 79^{me}; Kaufmann 81^{me}.

HERZOGENBUCHSEE: Schenk; Dubach, Moell, Luthi, Kaufmann; Frider, Licht, Marquis, Grunder; Kohler, Koenig.

AUDAX: Thurberg; Stauffer; Magne, Sermet, Walthert; Grossi, Rebetez, Bassi; Riera, Farine, Maire (Hofmann 46^{me}). Entraîneur: Bertschi.

ARBITRE: M. Birchmeyer, de Neuendorf.

La première période a été à l'avantage des maîtres de céans alors que les

visiteurs prirent le meilleur en deuxième mi-temps. Dans cette période, les deux réussites d'Herzogenbuchsee ont été obtenues sur des contres, mais il faut noter que les deux pénalités n'ont pas été justifiées, l'arbitre ayant fait preuve sur les deux actions de compensation.

Une fois de plus, les Audaxiens menaient à la marque lorsqu'à neuf minutes du coup de sifflet final, ils subirent l'égalisation sur un coup de coin habilement boté.

Cette rencontre s'est déroulée devant 300 spectateurs. Il faut néanmoins regretter qu'Audax n'ait eu qu'une seule mi-temps. Si les protégés de Bertschi avaient été moins nerveux avant le thé, ils auraient pu revenir dans leurs terres avec le total de l'enjeu. S. C.

Meyrin vainqueur d'un petit match

FÉTIGNY - MEYRIN 0-2 (0-0)

MARQUEURS: Vignati (autogoal) 52^{me}; Vuillet 74^{me}.

FÉTIGNY: Mauron; Vignati, Desarzens, Berchier, Kuhn; Aubonney, Joye, Bersier; Codourey, Marchello, Corninbœuf. ENTRAÎNEUR: Codourey.

MEYRIN: Russbach; Chattellu, Burgisser, Affolter, Isoz; Chevallier, Dubuis, Casalotto; Rueggsegger, Trier-Chulis, Devaud. ENTRAÎNEUR: Barriquand.

ARBITRE: M. Winkler, de Martigny. NOTES: Terrain communal de Fétigny. 500 spectateurs. changements: Mora pour Berchier (46^{me}); Vuillet pour Devaud (63^{me}); Ducry entre pour Aubonney (67^{me}); Melisse pour Dubuis (71^{me}). Avertissement à Affolter (53^{me}). Fétigny a perdu une bataille importante dimanche. Si le résultat est négatif, la manière a non plus guère enthousiasmé le

public et si Meyrin a obtenu les deux points, c'est tout simplement parce qu'il a été le moins mauvais dans ce duel entre deux équipes mal classées.

Si la première mi-temps a été assez équilibrée, le résultat était pourtant flatteur pour les joueurs locaux qui furent sauvés par le poteau (15^{me}) suite à un coup de tête Casalotto. Les occasions les plus nettes furent aussi l'apanage des Genevois et Fétigny semblait satisfait de ce remis. Les choses se précipitèrent pourtant en deuxième période et la malencontreuse déviation de Vignati qui logea la balle dans les filets de Mauron fut le début de la fin pour Fétigny.

C'est une rencontre de petite cuvée qui a eu lieu hier et au vu de leurs prestations, les Broyards sont actuellement à leur juste place au classement alors que Meyrin s'extirpe de cette zone dangereuse où Fétigny semble s'y complaire. C. M.

II^{me} ligue neuchâteloise: Les Geneveys aux commandes

Saint-Imier - Marin 2-1 (1-0)

Saint-Imier: Eichmann; Achermann, Schafroth, Méritat, Gentili; Juvet, Djela, Humair, Manzoni (Rossini), Gerber, Boichat. Entraîneur: Eichmann.

Marin: Deproost; Rosina, Wenger, Tavel, Yovogic, Schneider, Schweizer, Eymann; Bogel, Gaberell, R. Girardin (A. Girardin). Entraîneur: Yovovic.

Arbitre: M. Mercier, de Pully. Buts: Humair, Djela; Schweizer.

Ce match au sommet a tenu toutes ses promesses. Les deux antagonistes justifiaient pleinement leur classement actuel. Tour à tour, ils se créèrent plusieurs occasions de but. Il fut une mauvaise sortie du gardien de Marin pour que Saint-Imier ouvre la marque.

En deuxième mi-temps, une mésentente entre Eichmann et un défenseur permettait à Marin d'égaliser. Après avoir pris l'avantage, les Imériens se firent plus pressants et il s'en fallut d'un rien qu'ils n'augmentent la marque, Boichat tirant sur le poteau. L. B.

Geneveys-sur-Coffrane - Superga 4-2 (3-0)

Geneveys-sur-Coffrane: Perissinotto II; Boschung, Donzallaz, Del Gallo, Schmid I; Botteron, Siméoni II (Strambo), Schmid I; Perissinotto I, Rossier (Schäfer), Verardo. Entraîneur: Mantoan.

Superga: Hasler; Monestier, Leonini, Bonzi, Alessandri; Pierivitori, Mazzoleni (Robert), Kern, Bula, Bristol, Guidi (Traversa). Entraîneur: Miltunovic.

Arbitre: M. Macheret, de Ruyères. Buts: Schmid I, Schmid II (2 pénalités), Perissinotto I; Alessandri, Traversa.

Match très hauré, Superga ayant jeté tout son tempérament et sa fougue dans la bataille, parfois avec excès. L'arbitrage trop large de M. Macheret n'a pas aidé à la qualité du jeu. Les Geneveys ont prouvé leur maturité, ne s'en laissant pas conter, jouant vite et techniquement. En deuxième mi-temps, plusieurs incidents et blessures accentuèrent la nervosité, tant sur le terrain que chez les spectateurs. Après le 4-0 de Schmid II, sur penalty, l'affaire était entendue pour les gars de Mantoan. Le championnat devient de plus en plus dur pour les Geneveys, mais par leur volonté, ils prouvent à chaque match leur valeur. J. P. Ch.

Serrières - Saint-Blaise 1-1 (1-0) Serrières: Schmalz; Imhof, Piccolo, Stoppa, Monnier; Balestracci (Leresche), Barel, Déjardin; Humpal, Colin, De Pietro. Entraîneur: Rickens.

Saint-Blaise: Racine; Dupasquier, Thoutberger, Veya, Buchs; Coulet, Citherlet, Delacrézay; Porret, Jaederach, Peloso. Entraîneur: Monnier.

Arbitre: M. Jaquier, de Grand-Lancy. Buts: De Pietro; Citherlet.

Les résultats...

Groupe 1: Fétigny - Meyrin 0-2; Malley - Concordia 2-2; Martigny - Stade Lausanne 3-2; Monthey - Rarogne 0-2; Onex - Leytron 0-1; Orbe - Central 1-0; Renens - Nyon 1-2.

Groupe 2: Aurore - Boudry 0-3; Berne - Boncourt 1-1; Delémont - Koeniz 0-2; Durrenast - Bettlach 5-1; Herzogenbuchsee - Audax 3-3; Le Locle - Lerchenfeld 0-0; Soleure - Derendingen 2-0.

Groupe 3: Baden - Frauenfeld 1-1; Birsfelden - Schaffhouse 2-2; Blue Stars - Unterstrass 4-0; Concordia - Glatthbrugg 5-2; Laufon - Bruhl 2-3; Red Star - Turgi 2-3; Uzwil - Muttenez 4-2.

Groupe 4: Balzers - Locarno 4-5; Brunnen - S. C. Zoug 3-2; Buochs - Mendrisio 2-2; Giubiasco - Turicum 0-0; Ibach - Staefa 1-0; Morbio - Emmen 0-0; FC Zoug - Coire 1-2.

...et les classements

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. GROUPE 1: 1. Stade Laus., 2. Orbe, 3. Rarogne, 4. Onex, 5. Central, 6. Malley, 7. Martigny, 8. Meyrin, 9. Leytron, 10. Monthey, 11. Nyon, 12. Renens, 13. Fétigny, 14. Concordia.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. GROUPE 2: 1. Koeniz, 2. Boudry, 3. Soleure, 4. Lerchenfeld, 5. Derendingen, 6. Durrenast, 7. Berne, 8. Delémont, 9. Aurore, 10. Audax, 11. Herzogenbuchsee, 12. Boncourt, 13. Le Locle, 14. Bettlach.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. GROUPE 3: 1. Blue Stars 8-11; 2. Schaffhouse 8-11; 3. Laufon 7-8; 4. Concordia Bâle 7-8; 5. Unterstrass 7-8; 6. Frauenfeld 8-8; 7. Bruhl 8-8; 8. Red Star 7-7; 9. Uzwil 7-7; 10. Baden 7-7; 11. Birsfelden 7-6; 12. Turgi 8-6; 13. Muttenez 7-5; 14. Glatthbrugg 8-4.

Table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals. GROUPE 4: 1. Ibach 8-12; 2. Mendrisio 8-7; 3. Sportclub Zoug 8-10; 4. Morbio 8-9; 5. Coire 7-8; 6. Balzers 8-8; 7. Locarno 8-8; 8. Staefa 8-8; 9. Emmen 8-7; 10. Turicum 8-7; 11. Buochs 8-7; 12. Brunnen 8-7; 13. FC Zoug 8-5; 14. Giubiasco 8-4.

Football à l'étranger

Eliminatoire de la Coupe du monde L'Italie en Argentine?

ITALIE - FINLANDE 6-1 (3-0)

MARQUEURS: Bettega 29^{me}; 38^{me}; 59^{me}; 62^{me}; Graziani 45^{me}; Haaskivi 68^{me}; Zaccarelli 72^{me}.

ITALIE: Zoff; Tardelli, Mozzini, Gentile, Zaccarelli, Antognoni, Benetti, Causio, Graziani, Bettega.

FINLANDE: Anckelman; Makinen, Vihtilae, Fuomalainen (Vaitinen), Ranta, Hasskivi, Toivala, Heiskanen (Heikkinen), Jantunen, Suhonen, Paatelainen.

ARBITRE: M. Dudine (Bulgarie). NOTES: Stade municipal de Turin, 62.888 spectateurs.

Au stade municipal de Turin, en présence de 62.888 spectateurs (recette 211.807.200 liras), l'Italie a obtenu une nette victoire aux dépens de la Finlande, qu'elle a battue par 6-1 (3-0) en match éliminatoire de la Coupe du monde. La formation transalpine a du même coup rempli son contrat, qui voulait qu'elle assure son «goal-average» avant de se rendre à Londres en novembre prochain.

Pratiquant un regroupement défensif constant, les Finnois ont pourtant gêné leurs adversaires durant une petite demi-heure. Et paradoxalement, sur l'une des rares attaques finalandaise, c'est Bettega qui réussissait à ouvrir la marque sur un contre (29^{me}). Neuf minutes plus tard, le même Bettega portait la marque à 2-0 consécutivement à un coup de coin. Et il fallait attendre la 41^{me} minute pour voir Zoff être alerté une première fois sur une action de Paatelainen. Alors que le temps de la première mi-temps était écoulé, Graziani portait la marque à 3-0 malgré les protestations des joueurs finlandais.

Après la pause, le rythme était sensiblement moins élevé. Cela n'empêchait pourtant pas Bettega, véritable héros du match, de réussir un troisième but, le plus beau sur le plan technique de la rencontre, à la suite d'une remise de la tête de Benetti. Et Bettega allait faire bonne mesure en réussissant trois minutes plus tard (62^{me}) son quatrième but de la rencontre. Les Finlandais avaient alors une réaction et Haaskivi parvenait à tromper Zoff d'un tir croisé (68^{me}). Zaccarelli pourtant allait rétablir l'écart quatre minutes plus tard au prix d'un bel effort personnel. Dès lors, la marque ne devait plus être changée. Il est vrai que l'Italie avait fait bonne mesure.

CLASSEMENT DU GROUPE 2: 1. Italie 4-8 (15-2); 2. Grande-Bretagne 5-8 (13-4); 3. Finlande 6-4 (11-16); 4. Luxembourg 5-0 (2-19).

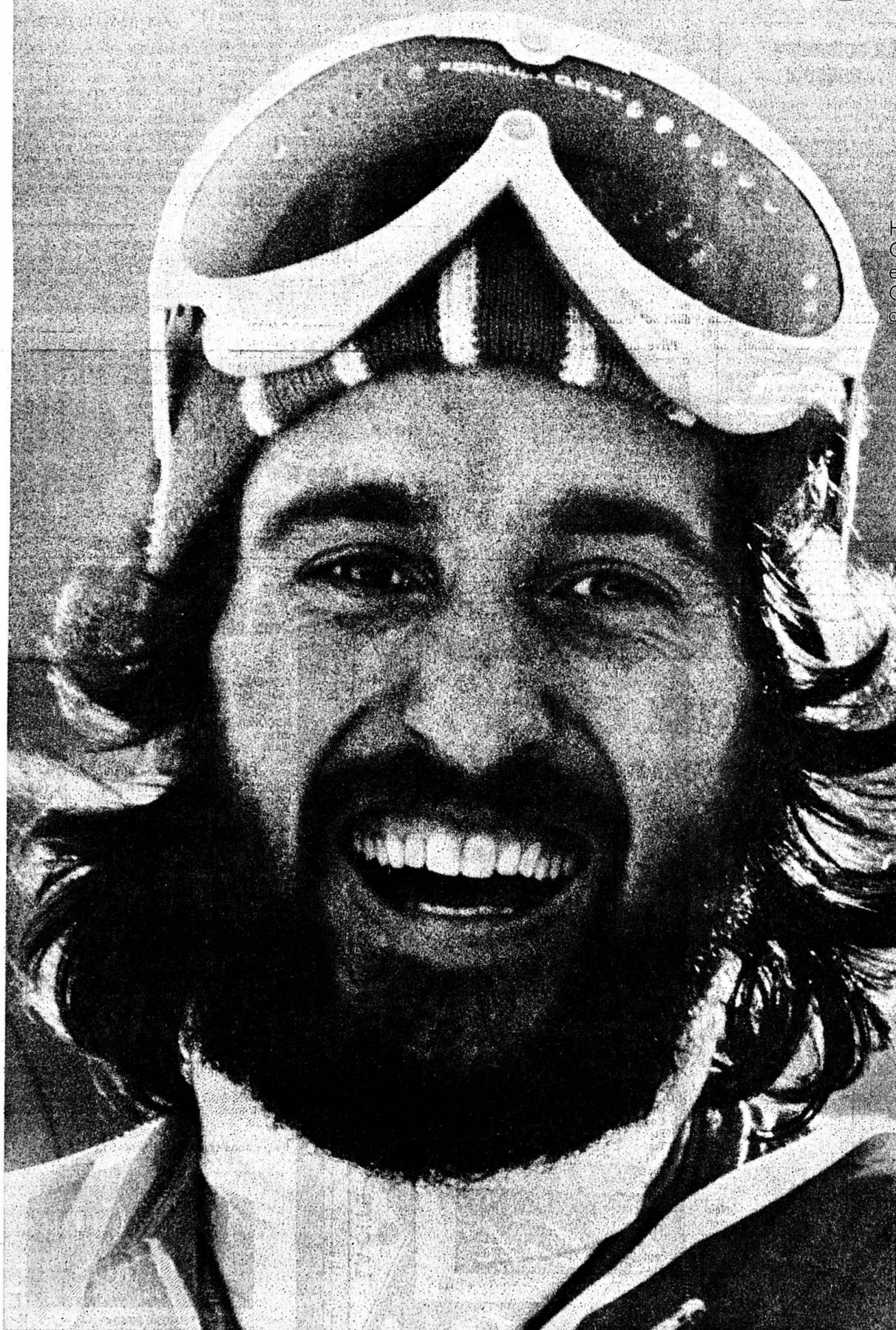
ALLEMAGNE DE L'OUEST Coupe (seizièmes de finale): Schalke 04 - Eintracht Francfort 1-0; MSV Duisbourg - FC Kaiserslautern 2-1; FC Homburg - Bayern Munich 3-1; Fortuna Dusseldorf - Rotweiss Essen 4-1; FC Freiburg - VfL Bochum 2-6; FSV Francfort - FC Cologne 0-3; FC Augsburg Amateurs - Hertha Berlin 0-4; SV Sandhausen - Eintracht Brunswick 0-4; SC Wanne Eickel - Werder Brême 0-2; SV Hambourg - VfB Hildesheim 6-0; Borussia Moenchengladbach - SC Bonn 3-0; Bayer Leverkusen - Westfalia Herne 1-5; SC Karlsruhe - SPVG Bayreuth 2-0. Match à rejouer des 32^{mes} de finale: TSV Munich 1860 - Alemannia Eggenstein 7-1.

ANGLETERRE Championnat de première division (11^{me} journée): Arsenal - Queens Park Rangers 1-0; Aston Villa - Norwich City 3-0; Chelsea - Middlesbrough 0-0; Derby County - West Bromwich Albion 1-1; Everton - Bristol City 1-0; Ipswich Town - Birmingham City 5-2; Leeds United - Liverpool 1-2; Leicester City - Coventry City 1-2; Manchester United - Newcastle United 3-2; Nottingham Forest - Manchester City 2-1; Wolverhampton Wanderers - West Ham United 2-2. Le classement: 1. Nottingham Forest 18 points; 2. Liverpool 17; 3. Everton 15; 4. Manchester City 15; 5. West Bromwich Albion 15.

ITALIE Championnat de deuxième division (6^{me} journée): Ascoli - Palermo 3-2; Catanzaro - Varese 1-0; Cagliari - Taranto 2-2; Cesena - Sambenedettese 0-0; Cremona - Avellino 0-1; Como - Lecce 1-0; Modena - Ternana 1-2; Monza - Brescia 2-1; Pistoia - Bari 0-0; Sampdoria - Rimini 1-1. Le classement: 1. Ascoli 11; 2. Avellino 10; 3. Catanzaro 8; 4. Bari et Taranto 7.

Stade de la Maladière Samedi 22 octobre à 18 h 15 NEUCHÂTEL-XAMAX CAROUGE Match d'ouverture à 18 h 10 LOCATION D'AVANCE: Delley Sport - Moka Bar Stade de la Maladière 049895 R

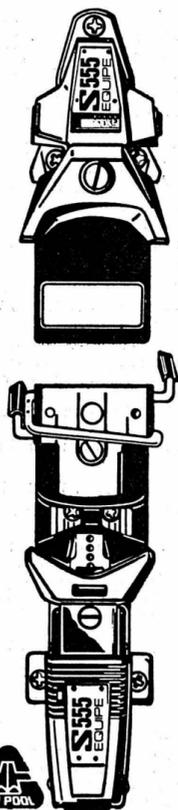
Le vainqueur de la Coupe du monde en slalom géant ne vous a-t-il pas enthousiasmé un peu plus que le vainqueur du classement général?



Heini Hemmi.
Champion de la Coupe du monde
en slalom géant en 1977.
Champion olympique
du slalom géant en 1976.

La main sur le cœur: à nous aussi, ce champion nous a procuré un vif plaisir, car nous avons pris parti (et prenons toujours parti) pour Heini Hemmi. Parce qu'il skie avec Salomon. Et qu'il gagne. Quand il s'agit de sécurité, Heini Hemmi fait confiance à Salomon. Tout comme la majorité des skieurs pour qui les centièmes de secondes comptent. Mais pas seulement les champions.

Salomon est non seulement le No 1 des champions, il est également le No 1 des skieurs qui désirent être des champions. Salomon est de loin la fixation la plus vendue du monde. Cela nous réjouit tout autant qu'une victoire en Coupe du monde.



SALOMON
La marque des champions

hockey sur glace

Championnat suisse de ligue B: Genève Servette seul en tête

Neuchâtel: la victoire de la lucidité

NEUCHÂTEL-ZURICH
4-2 (2-1 2-0 0-1)

MARQUEURS: Rosetti 4^{me}; Von Allmen 7^{me}; Gygli 11^{me}; Pelletier 27^{me}; Uttinger 38^{me}; Rosetti 49^{me}.

NEUCHÂTEL: Quadri; Divernois, Vallat; Gagnon, Schmied; Dolder, Uttinger, Marti; Henrioud, Pelletier, Gygli; Bader, Steiner, Von Allmen. Entraîneur: Ubersax.

ZURICH: Scheibli; Nussbaumer, Betschinger; Fluchiger, Sundqvist; Frohli, Eichholzer; Weingart, Sundqvist, L. Schmid; P. Schmid, H. Schmid, Luthi; Wehrli, Rosetti, Dervey. Entraîneur: Lija.

ARBITRES: MM. Fasel et Reichen.

NOTES: patinoire de Monruz. Glace en bon état. 2100 spectateurs. Neuchâtel joue sans Dubuis (blessé), mais aligne le Canadien Gagnon arrivé le matin même du Canada. Zurich annonce Spengler en défense; en fait le Suédois Sundqvist évolue à sa place, jouant tantôt en défense, tantôt en attaque. A la 28^{me} minute, Dolder reçoit un coup de canne au menton et doit recevoir des soins. A la 44^{me}, le palet frappe un spectateur - placé derrière le but - au sternum; celui-ci doit recevoir des soins. Tirs dans le cadre des buts: 24-39 (13-10 6-19 5-10). Pénalités: cinq fois deux minutes contre chaque

équipe plus cinq minutes à Gagnon et Sundqvist et dix minutes de méconduite à Bader.

Zurich a dominé les deux derniers tiers-temps de la rencontre. Et perdu! Quel manque d'imagination chez les hommes de Lasse Lilja! Face à un Neuchâtel lucide, bien organisé, travailleur, serein, l'équipe du président Naegli s'est obstinée à construire inlassablement le même schéma de jeu: relancer l'attaque par l'international suédois Sundqvist, ce dernier cherchant le «une-deux» avec un partenaire afin de mettre la défense neuchâteloise hors de position. Or, cette dernière, après un début de match difficile (manque de détermination devant son but afin de dégager son camp et ce durant une dizaine de minutes) a contrôlé le match presque à sa guise, Quadri faisant le reste. Certes, l'apport des attaquants dans le jeu défensif fut appréciable et déterminant.

«CONTRES»

En fait, en dominant quasi constamment son adversaire, Zurich lui a facilité la tâche tant Neuchâtel montra de sérénité devant les assauts successifs des hommes de Lilja. Et pourtant! Rosetti (4^{me}) avait ouvert la voie, donné l'exemple, en marquant un but sur rupture après que

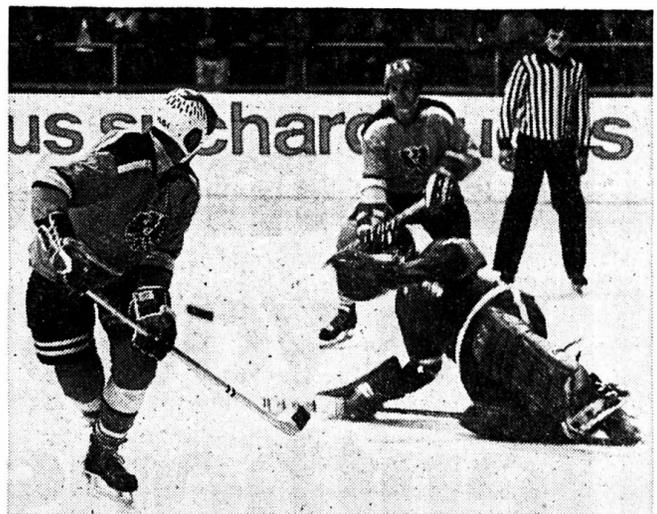
Bader eut manqué la première occasion du match. Zurich - et son entraîneur - ne surent tirer profit de la leçon: pratiquement jamais, par la suite, ils ne surprisent Neuchâtel en «contre» alors que celui-ci se créa de réelles occasions sur des ruptures de Gagnon (18^{me}), Gygli (27^{me}, 3^{me} but), Gygli-Pelletier (30^{me}), Uttinger (38^{me}, 4^{me} but), Pelletier-Henrioud (42^{me}), Bader-Von Allmen (43^{me}) et Uttinger-Gygli (46^{me})!

Sa victoire, Neuchâtel la doit à sa sérénité comme déjà relevé, à sa tranquillité d'esprit, à son abnégation, à l'excellente condition physique de ses joueurs qui jamais ne lâchèrent pied devant le rythme parfois élevé imposé par les Zuricois, à sa discipline collective. Certes, parfois il fut débordé, emprunté, désemparé, il frôla même la catastrophe lorsque jouant en supériorité numérique il ne parvint pas à briser le... «power-play» des Zuricois!

l'équipe, il sera d'un apport précieux. Dès lors, samedi, Ubersax a trouvé un défenseur paraissant appartenir à la race des grands seigneurs (sa bonne prestation demande toutefois confirmation) et un bon attaquant avec Henrioud promu ailier droit au côté de Pelletier. L'ex-Biennois a peut-être manqué de souffle sur la distance. Il a néanmoins démontré ses possibilités, du moins une facette de celles-ci alors que Dolder (au service militaire) ne justifie pas encore sa réputation. Et puis la nouvelle ordonnance des lignes d'attaque présentée par Ubersax a équilibré l'équipe, chaque ligne ayant obtenu un but.

Chez les Zuricois, sur le plan individuel, à relever la petite prestation du gardien Scheibli, la sûreté du défenseur Eichholzer, la lucidité du trop isolé Tessinois Rosetti, la puissance de Sundqvist, la rapidité du Davosien Lorenz Schmid.

P.-H. BONVIN



OCCASION. — Pour Gygli (à gauche) et Henrioud, face au gardien Scheibli, cette action se terminera par un arrêt du Zuricois. (Avipress)

COUP DE POKER

Et puis, samedi, le pensionnaire de Monruz avait engagé un formidable coup de poker: aligner - et ne pas lui rendre service - le Canadien Gagnon arrivé le matin même après dix-sept heures de voyage et avoir dormi deux heures. Lucide, clairvoyant, excellent dans la relance et l'interception, bon technicien, le trupu Canadien (169 centimètres pour 79 kilos) a pleinement justifié ses références. Sa tranquille assurance a largement contribué à instaurer un climat de confiance à la défense et, par contre-coup, à toute l'équipe. Une fois pleinement intégré à

Fleurier méritait mieux qu'une défaite

FLEURIER-LUGANO 2-4
(0-0 2-1 0-3)

MARQUEURS: Mac-Adam 32^{me}, Emery 35^{me}, Vanelli 39^{me}, 46^{me} et 58^{me}, Giudici 58^{me}.

FLEURIER: Schläfli; Grandjean, Ulrich; Huguenin, Sobel; Jeannin, Mac-Adam, Grimaitre; Emery, Kobler, Domeniconi; Tschanz, J. Steudler, Gailard; Girard, Rippstein, Frossard. Entraîneur: Huguenin.

H.C. LUGANO: Molina; Corti, Bigler; Schweizer, Grossen; Gemperli, Côté, Imholz; Brugnier, Vannelli, Aeschli; Zanolari; Zanolari, Giordani, Bonvicini; Zanolari. Entraîneur: Mac-Donald.

ARBITRES: Ledermann et Spycher.

NOTES: Patinoire de Belle-Roche 1150 spectateurs. Fleurier joue sans W. Steudler (épaule fissurée), Lugano sans Castellì (opéré à l'aine), Pons et Jeker (blessés). A la 59^{me} minute Côté rate un pénalty.

Dominant leurs adversaires, mais échouant régulièrement face à un Molina en grande forme, les Fleurisans ont perdu au cours de la seconde période, une rencontre qui paraissait à leur portée. Alors que le début fut assez équilibré, l'équipe locale se mit à forcer l'allure dès la reprise du tiers-temps intermédiaire et contraignit Lugano à se défendre, ce qu'il

fit d'ailleurs fort bien puisqu'il obtint finalement tout le bénéfice de l'enjeu.

AGRÉABLE

Le jeu fut dans l'ensemble agréable à suivre. A l'image de son vis-à-vis, le gardien fleurisien Schläfli réalisait de grandes choses, se trouvant toujours à la parade. Les Fleurisans parvenaient alors à maintenir le plus souvent leurs adversaires dans le fond de leur camp grâce à un «fore-checking» serré et incessant. Plus prompts dans la quête du palet, les Neuchâtelois ont quelquefois harcelé la défense luganaise mais avec finalement un maigre effet sur l'évolution du résultat. Certes, les Fleurisans avaient réalisé deux beaux buts mais ceux-ci ne donnaient pas la juste mesure des efforts fournis.

LUGANO SE RÉVEILLE

Entamant l'ultime période avec un handicap d'un seul but, le coach Jack Mac Donald décida de ne plus évoluer qu'à deux lignes d'attaque qui rendit ses trou-

pes plus percutantes. Côté fleurisien, on en fit de même mais avec moins de succès. Ainsi donc, les rôles se renversèrent peu à peu et après cinq minutes de jeu Vannelli réussit seul parvenant à égaliser. Les Neuchâtelois parurent en mesure de stabiliser la situation mais plus perturbés que leurs adversaires par les fautes d'appréciation des arbitres, les hommes de l'entraîneur Huguenin furent bientôt dépassés par les événements.

AVENIR PLEIN D'INTÉRÊT

Certes, Fleurier a perdu l'enjeu de la partie au profit d'une formation plus opportuniste, mais deux tiers-temps durant, la manière et par là-même le spectacle présenté fut agréable à suivre. Outre la première ligne qui présenta quelques mouvements, il convient de souligner la satisfaction procurée par la vision du travail abattu et par la part du spectacle apportée par les plus jeunes qui «essaient des trucs» et rendent l'avenir plein d'intérêt. J.-P. DEBROT

Ligue A: Sierre seul est invaincu
La Chaux-de-Fonds battue de justesse

KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS
3-2 (0-0 2-1 1-1)

MARQUEURS: Rueger 23^{me}, Courvoisier 36^{me}, Baertschi 39^{me}, O'Brien 56^{me}, Courvoisier 60^{me}.

KLOTEN: Schiller; Heimgartner, Paterlini; Wick, Gassmann; Weiss, Wetenschwiler; Waeger, Nussbaumer, B. Lautenschlager; Baertschi, Schlagenhaut, U. Lautenschlager; Rueger, O'Brien, Dery; Ubersax. Entraîneur: Ochsner.

LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel; Cusson, Leuenberger; Girard, Sgualdo; Dubois, Gosselin, Willmann; Scheurer, Courvoisier, B. Neiningger; von Gunten, Houriet, Stauffer. Entraîneur: Cusson.

ARBITRES: MM. Rickenbach, Niederhauser et Wenger.

NOTES: patinoire de Kloten, glace rugueuse. 4500 spectateurs. Les Neuchâtelois sont privés de Toni Neiningger, malade, et de Daniel Piller, blessé. Pénalités: 4 fois 2 minutes contre Kloten et 3 fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.

Au terme de cette rencontre, on ne discutera pas du succès mérité de Kloten. Supérieurs durant les deux tiers de la

partie, les hommes de Jurg Ochsner n'ont rien volé. La troupe de Jean Cusson fut toutefois un adversaire valeureux. Gardant sans cesse le jeu ouvert, il offrit au public un spectacle de bonne qualité. Il doit toutefois une fière chandelle au gardien Nagel qui, durant 60 minutes, ne commit pas une seule erreur. Plus habile, plus sûr également que son vis-à-vis le dernier homme de la formation visiteuse permit à ses partenaires de croire à une victoire jusqu'à la dernière seconde.

OCCASIONS MANQUÉES

Bien que cela aurait été une entorse à la logique, les représentants de la métropole horlogère auraient, il faut le dire, pu obtenir les deux points. En effet, tant Scheurer que von Gunten ratèrent deux occasions de marquer qui pouvaient donner une toute autre tournure au débat. Leur manque d'expérience et de sang-froid, donna de l'assurance aux «aviateurs». Plus homogènes, ceux-ci n'eurent, mentionnons-le, pas toujours la chance de leur côté. A deux reprises, alors que le gardien neuchâtelois était battu, ils virent les poteaux leur dire un «niet» qu'ils ne méritaient pas. Donc, pour eux, tout est bien qui finit bien. G. DENIS

La commune...enquête

Ayant réintégré sa place en ligue B (deux matches par semaine), Neuchâtel a adressé une demande au service des sports de la commune afin de pouvoir disposer de la glace le lundi soir dès 19 heures, comme ce fut le cas par le passé lorsqu'il évoluait en ligue nationale. Or, pendant ces deux ans au «purgatoire» de la première ligue (un match par semaine) cette case dans l'occupation de Monruz était occupée par le Club des patineurs. Ces derniers entendent conserver leur privilège ce qui oblige le club de Monruz (il assure à la ville une substantielle rentrée d'argent provenant des taxes sur les billets) à s'entraîner le lundi à 17 heures, donc à indemniser ses joueurs pour pertes de salaire, certains venant de Bienne, La Chaux-de-Fonds ou Berne!

Or donc, demande a été adressée au Conseil communal - le service des sports s'est dit incompétent pour y répondre? - de revenir à l'ancien plan d'occupation de la patinoire. Cette demande est depuis trois semaines sur le bureau du Conseil communal... «La commune enquête» affirme le président Pahud. «C'est du moins la dernière réponse que j'ai obtenue».

Tout cela ne fait pas très sérieux. Pour l'heure l'entraîneur Ubersax se trouve devant un difficile problème pour réunir ses joueurs ce soir - certains ne peuvent obtenir congé de leur employeur ou de leur école - afin de préparer le match de demain contre le «leader» Genève Servette. P.-H. B.

Spectateurs comblés à Bienne

BIENNE - LANGNAU 6-4
(2-1, 2-2, 2-1)

MARQUEURS: Latinovitch 6^{me}, Horisberger 13^{me}, Blaser 14^{me} et 42^{me}, Berger 22^{me}; J. C. Kohler 22^{me}; U. Lott 27^{me}; Schenk 50^{me}; Lardon 58^{me}.

BIENNE: Anken; Zenhausern, Koelliker; Dubois, Flotront; Latinovitch, Burri, U. Lott; Blaser, Turler, Stampfli; Lardon, Berra, J. C. Kohler. Entraîneur: Vanek.

LANGNAU: Grubauer; Meyer, Luethi, Tanner, Lehmann; Schneeberger, Berger, Beaudin; Schenk, P. Wutrich, Tschiemer; Horisberger, Graf, Lengweiler; R. Huttmacher. Entraîneur: Beaudin.

ARBITRES: MM. Frei, Bucher et Zimmermann.

Sierre - Ambri Piotta 4-1 (1-0, 2-0, 1-1)

Patinoire de Graben. - 4800 spectateurs. - Arbitres: MM. Mathis - Feller - Spiess. - Buts: 18^{me} G. Mathieu 1-0; 24^{me} Gagnon 2-0; 27^{me} Bagnoud 3-0; 42^{me} Fransioli 3-1; 59^{me} Loetscher 4-1.

Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Sierre; 3 fois 2 minutes contre Ambri.

Notes: Sierre sans Tscherrig; Ambri sans Cenci.

Arosa - Berne 4-5 (1-3, 1-2, 2-0)

Obersee. - 4500 spectateurs (record). - Arbitres: MM. Berchten - Ehrensperger, Odermatt. - Buts: 2^{me} Muehlebach 1-0; 10^{me} Holzner 1-1; 11^{me} Dellsperger 1-2; 17^{me} Leuenberger 1-3; 22^{me} Cmejla 2-3; 27^{me} Wittwer 2-4; 38^{me} Wittwer 2-5; 47^{me} Matthi 3-5; 60^{me} M. Lindemann 4-5.

Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Arosa plus 1 fois 10 minutes (Cmejla); 5 fois 2 minutes contre Berne.

karting

L'équipe neuchâteloise deuxième à Wohlen

Hier à Wohlen, l'équipe neuchâteloise formée d'Eric Aubry, André Henchoz, Paul Mina et Bernard Duvanel a pris le deuxième rang du championnat suisse par équipes derrière l'équipe zuricoise formée notamment de coureurs de la qualité d'Eric Hagenbuch, Arnold Meyer et Güdel. Après une première manche où ils prirent les places 1, 2, 8 et 9, les coureurs au casque jaune à chevrons prenaient les quatre premiers rangs dans la deuxième manche, assurant par là même leur qualification pour les demi-finales où, à part un ennui de volant d'Henchoz, ils continuèrent sur leur lancée pour prendre finalement le deuxième rang sur 28 équipes à l'addition des manches. J.-C. S.

boxe

Estaba arrêté!

Le Vénézuélien Luis «Lumumba» Estaba, champion du monde des poids mi-mouche (WBC), a été arrêté par la police de Caracas. Il est accusé de détournement de mineure. «C'est lamentable qu'un champion sportif soit détenu mais, pour nous, c'est un citoyen comme les autres, auteur présumé de détournement d'une mineure de seize ans», a déclaré un porte-parole de la police. De son côté, le boxeur a assuré qu'il est innocent et s'est borné à déclarer: «Je n'ai rien à craindre de la justice. C'est peut-être une vengeance de la famille de cette jeune fille».

Estaba doit défendre son titre mondial le 30 octobre à Caracas, face au Thaïlandais Netroi Vorasingh.

LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ

PRIX CITÉ POUR DAMES

BLOUSE

unie, façon chemisier, longues manches, polyester-coton. Tailles 38 à 46, blanc, marine, beige, gris, brun ou noir

SEULEMENT

1190

La Cité

049310 B

Il reste encore quelques places dans les cours ci-dessous:

HÂTEZ-VOUS!

ANGLAIS - le mercredi à 15 h et à 16 h 30, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h 1/2: Fr. 5.—

ACCORDÉON avec Serge Broillet - Le jeudi après-midi ou soir, cours semi-privé. Possibilité de louer des instruments, prix de base de la leçon de 1 heure: Fr. 12.—

BOUGIES - le mercredi à 19 h ou le jeudi à 14 h 15, cours de 4 leçons de 3 heures: Fr. 32.—, matériel non compris.

CÉRAMIQUE - le lundi de 18 h à 20 h, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 6.50.

CINÉMA - le mardi de 20 h à 22 h, cours de 8 leçons de 2 heures: Fr. 80.—

COMPTABILITÉ - le mercredi à 20 h, cours pour débutants de 12 leçons de 2 heures: Fr. 96.—, matériel en plus: Fr. 21.—

CROCHET - le lundi à 18 h, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 6.50.

GRAVURE SUR CUIVRE cours de 5 leçons de 3 heures: Fr. 90.—, matériel non compris.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CHINOISE cours de 10 leçons de 1 h 1/2: Fr. 120.—

PATCHWORK ET ANIMAUX EN TISSUS - le mercredi de 18 h à 20 h, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 6.50.

PEINTURE SUR BOIS - le mardi de 18 h à 20 h, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 6.50.

Inscriptions et renseignements à:

ECOLE CLUB MIGROS
Lieu de formation et de rencontre

Tél. (038) 25 83 48
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel
secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 21 heures.

049369 A

OFFRES D'EMPLOIS

UNION
CARBIDEMÉCANICIEN
FAISEUR D'ÉTAMPES

Notre fabrique de piles alcalines est à la recherche d'un mécanicien-faiseur d'étampes.

Ses responsabilités principales seront le maintien et la réparation des étampes progressives ainsi que tous les travaux inhérents à l'atelier de mécanique. La personne que nous cherchons doit avoir un CFC de mécanicien-faiseur d'étampes avec si possible plusieurs années d'expérience dans ce domaine.

Si vous cherchez actuellement une situation stable et intéressante avec de réelles possibilités d'avenir et d'excellentes conditions d'engagement et de salaire, veuillez prendre contact avec Monsieur Ph. Vuille, chef du personnel, tél. (039) 25 11 01, ou vous présenter à l'adresse suivante à partir de 17 heures:

43, rue L.-J. Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds.

049570 O

Nous cherchons des
CHARPENTIERS
MONTEURS
EN RÉSERVOIRS
MANŒUVRES

pour bureaux de construction de réservoirs à Romarinmôtier et région de Fleurier.

Faire offres détaillées à:
FIDINAM S.A.,
rue Marterey 5, 1005 LAUSANNE.
Tél. (021) 20 42 35. 049704 O

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

engagerait dès maintenant pour son cours d'infirmières en salle d'opération, débutant en avril 1978,

INFIRMIÈRES
DIPLOMÉES

Rétribution selon le statut général des fonctions publiques cantonales. Possibilité de logement.

Les offres détaillées ou les demandes de renseignements sont à adresser à:
M^{lle} Nelly Monge, chef du service paramédical, 1011 Lausanne. 049703 O

PARKING DU SEYON
NEUCHÂTEL

cherche

POMPISTES

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter à la direction.
Tél. 25 53 40. 047579 O

Petit hôtel en Suisse alémanique
cherche

JEUNE FILLE

pour le buffet, les chambres, etc. Bon salaire mensuel, dès le début, nourrie et logée, 4 semaines de vacances.

S'adresser à: H. Dätwiler
Gasthof Rössli
5035 Unterentfelden (près Aarau).
Tél. (064) 22 18 20. 047344 O

On cherche:

monteurs-
électriciens

TIME, Davet frères,
rue Coppet 1, Monthey.
Tél. (025) 4 58 91. 049716 O

Nous engageons

AIDE-CHAUFFEUR

ayant si possible la connaissance du meuble, pour livraison de nos mobiliers dans toute la Suisse romande. Age minimum 25 ans. Candidats capables et consciencieux trouveront chez nous une place stable, un bon salaire et une ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande maison. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites, avec photo et bref curriculum vitae, à la direction de 049772 O

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél 038/25 75 05

Bar centre ville
cherche

DAME ou
GARÇON de
BUFFET
place avec
responsabilité.

Tél. 24 06 54. 047010 O

On cherche

fille ou garçon de salle

aimant travailler d'une manière
indépendante.

Tél. (039) 31 24 54. 049516 O



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, un

ingénieur ETS
en électronique

qui, dans le cadre d'un petit groupe du bureau d'étude, sera chargé de la conception, du contrôle et de tests d'appareils, ainsi que du développement de postes de travail pour la fabrication.

Quelques années de pratique dans un laboratoire ou une industrie sont souhaitées.

Portescap vous offre ses prestations sociales étendues ainsi que les avantages de l'horaire variable.

Faire offre avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à PORTESCAP, Service du Personnel, 129, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds. 049606 O

DEMANDES D'EMPLOIS

PROFESSEUR
D'ALLEMAND

langue, littérature, civilisation, hautement qualifié, désire fonction dans établissement secondaire ou supérieur. Egalement intéressé par cours du soir. Toutes propositions étudiées. Ecrire sous chiffres L 332194-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 049394 D

Mécanicien-électricien

Longue expérience dans branche machine-outil cherche place de monteur - service à la clientèle. Entrée décembre-janvier ou date à convenir. Adresser offres écrites à DZ 2243 au bureau du journal. 047360 D

AIDE DE BUREAU

dactylographie, classement, statistiques, contrôles et photocopies, environ 20 heures par semaine, l'après-midi. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à CY 2242 au bureau du journal. 048056 D

Aide-dentiste

diplômée 1977 cherche emploi Neuchâtel ou environs. Libre immédiatement.

Aline Robert, 2042 Bussy Valangin.
Tél. 36 11 91. 048182 D

AVIS DIVERS

Sanremo (Riviera Italienne)

Position unique, merveilleuse villa style provençal, grand jardin au bord de la mer, à vendre.

Ecrire à: LIVIO SPAIA
via Gioberti 39, 18038 SANREMO
ITALIE
ou téléphoner heures repas
0184/70634. 049725 A

Prêts
Sans caution jusqu'à Fr. 10.000.—, Formalités simplifiées. Discretion absolue.

Ouvert le samedi matin
(038) 24 64 64
BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____ Prénom _____
Mlle _____
M. _____
Rue/Loc. _____

GRAND CHOIX DE:

CHEMINÉES
DE SALON

STATUES - PUIITS
FONTAINES - PILIERS
BARBECUES FERS
FORGÉS

Garden

Jozel

Neuchâtel
Dépôt: GALS (BE)
Tél. (032) 83 29 81. 045947 B

OPTIQUE
MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pery 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécution soignée et rapidement l'ordonnance de votre oculiste 011525 A

Téléphone 25 13 67

50 c. le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Fauille d'avis de Neuchâtel »

DISCOUNT
DU VIGNOBLE

FRIGIDAIRE
Machines à laver
dès
1180.—
Lave-vaisselle dès
1480.—
Frigos dès 358.—
Congélateurs
dès 498.—
Séchoir 4 kg
dès 670.—
Le spécialiste du prix bas vous offre plus.
Location-vente dès
30.— par mois.
046439 B

Fornachon & Cie
2022 Bavaix
Tél. 038/46 18 77



Depuis quelques
jours, j'ai du plaisir à
fumer léger. Grâce
à la R6.

047614 B

LE THÉÂTRE BOULIMIE
présente

AMO MOTS



le dernier spectacle d'humour de Lova Golovtchiner

avec
MARTINE JEANNERET
SAMY BENJAMIN
LOVA GOLOVITCHINER

« Une vingtaine de mots d'aujourd'hui, mots souvent rebattus, ressassés, enracinés dans une réalité répétitive, constituent le point de départ de sketches qui sont autant de regards comiques, grinçants, inattendus, portés sur notre réalité. »

D'INOUBLIABLES ÉCLATS DE RIRE!

NEUCHÂTEL - salle de la Cité
— jeudi 20 octobre à 20 h 30 —

Location: service culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital.
Tél. 25 83 48. Prix des places: Fr. 12.—

Réduction de Fr. 4.— pour les coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis sur présentation de leur carte.

SERVICE CULTUREL MIGROS

046906 A

Samedi 22 octobre dès 13 heures
Dimanche 23 octobre dès 9 h et 13 h 30

CONCOURS
HIPPIQUE

Amical 270 départs

MANÈGE DE COLOMBIER

Entrée libre Cantine Parking

049771 A

La légère
qu'on reconnaît
à son arôme.



Y&R7

prodor sa

du groupe des montres PIAGET

cherche

AGENT DE MÉTHODE

de formation mécanique.

Titulaire du certificat fédéral de capacité.

Les candidats pouvant justifier d'une formation et expérience complémentaires dans les domaines de la préparation du travail, des gammes opératoires, calculation et système de planification auront notre préférence.

Cette activité se situe dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique dans une société offrant les avantages d'une grande entreprise.

Faire offres à PRODOR SA, 9 bis, rue Le Royer - 1221 Genève 24
ou téléphoner au 43 97 80, interne 294. 049596 O



CISAC SA
2088 CRESSIER (NE)
fabrique de produits
alimentaires

cherche pour son service du personnel une

employée
de commerce

Une personne stable, dynamique, habile et discrète de 25 à 40 ans, de langue maternelle française et possédant de bonnes connaissances de la langue allemande, trouvera chez nous un champ d'activité varié et intéressant offrant journalièrement des contacts humains.

L'horaire variable, un climat de travail agréable dans un petit groupe, un salaire adapté à la fonction de confiance et tous les avantages d'une entreprise moderne vous attendent.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées de curriculum vitae, copies de certificats, prétentions, références et photo au chef du personnel. 049459 O

Suchard

Nous engageons, pour un de nos directeurs,

UNE SECRÉTAIRE

qualifiée, de langue maternelle française, apte à rédiger de façon indépendante et ayant, si possible, également de bonnes connaissances de la langue allemande. Cette activité demande une formation commerciale et quelques années de pratique.

Nous désirons confier ce poste à une personne compétente et discrète, sachant travailler de façon autonome. Elle sera appelée à assumer tous les travaux de secrétariat, dont notamment la correspondance en français.

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner à M. P. Buol du département du personnel. Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera un questionnaire de candidature.

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Département du personnel
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 55, interne 456. 047666 O



On cherche dans ménage privé et soigné

CHAUFFEUR/VALET

(éventuellement chauffeur/jardinier)
qui s'occuperait aussi de l'entretien de la voiture. Entrée à convenir. Bonnes conditions d'engagement. Etranger accepté.

Veuillez envoyer votre offre avec références sous CHIFFRES AS 85-7696 à ANNUNCI SVIZZERI S.A. «ASSA», 6901 Lugano. 046379 O

Coop Neuchâtel engagerait tout de suite ou pour une date à convenir

POUR LE SUPER-CENTRE:

- un boucher qualifié
 - un magasinier
 - une caissière
 - plusieurs vendeuses auxiliaires
 - un vendeur articles sport
 - un chauffeur-livreur (permis voiture)
 - un aide-concierge
 - une aide de bureau (sténodactylo)
- POUR NOS SUCCURSALES:
- plusieurs caissières-vendeuses qualifiées

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec
COOP Neuchâtel,
Portes-Rouges 55, 3^{me} étage
2002 Neuchâtel,
téléphone (038) 25 37 21.
(Rendez-vous préalable) 049786 O

cyclisme

Maertens-Zoetemelk battus par Johansson-Barone

Les « néo-pros » font la loi au Baracchi

Dill Bundi-Kaenel troisièmes chez les amateurs

A Bergame, le trophée Baracchi s'est terminé par une surprise avec la victoire de deux néo-professionnels, le Suédois Bernt Johansson, le champion olympique sur route de Montréal, et le jeune Italien Carmelo Barone, professionnel lui aussi depuis le début de cette saison. Sur les 100 km du parcours, le Suédois et l'Italien ont relégué à 2'30" les favoris, le Belge Freddy Maertens et le Hollandais Joop Zoetemelk. Autre équipe qui pouvait prétendre jouer un rôle en vue, celle

formée de l'Italien GB Baronchelli et du Hollandais Roy Schuiten a dû se contenter de la quatrième place, battue de près d'une minute par deux Italiens qui n'avaient guère fait parler d'eux jusqu'ici, Osvaldo Bettoni et Sergio Parsani.

Quant à l'épreuve des amateurs, le trophée Valco, couru également sur 100 km, il est revenu aux Italiens Fraccaro et Pizzoferrato qui ont largement dominé le débat. Ils ont couvert la distance en 2 h 09'01" à la moyenne de 46 km 504, ce qui leur aurait valu la deuxième place chez les professionnels. Dimanche dernier dans le Grand Prix d'Europe à Bergame, mais sur 70 km seulement, Fraccaro et Pizzoferrato avaient dû se contenter de la troisième place derrière les Hollandais Oosterbosch et Bierings et les Suisses

Daniel Gisiger et Robert Dill-Bundi. Ils ont donc pris une cinglante revanche. En ce qui concerne Robert Dill-Bundi, il courait cette fois avec Hans Kaenel et il a été devancé par une seconde formation italienne, celle formée de Norsi et Orlandi. Quant aux vainqueurs du Grand Prix d'Europe, ils n'ont pris cette fois que la quatrième place à 2'48" de Fraccaro-Pizzoferrato.

CLASSEMENT

Professionnel: 1. Bernt Johansson-Carmelo Barone (It) les 100 km en 2 h 07'52" (moyenne 46,900); 2. Freddy Maertens-Joop Zoetemelk (Be-Ho) à 2'30"; 3. Osvaldo Bettoni-Sergio Parsani (It) à 2'39"; 4. Gianbattista Baronchelli-Roy Schuiten (It-Ho) à 3'37"; 5. Marc de

Meyer-Joergen Marcussen (Be-Da) à 4'22"; 6. Phil Edwards-Phil Bayton (GB) à 5'37"; 7. Francisco Galdos-Domingo Perurena (Esp) à 9'58".

Amateur: 1. Fraccaro-Pizzoferrato (It) les 100 km en 2 h 09'01" (moyenne 46,504); 2. Norsi-Orlandi (It) à 2'34"; 3. Dill Bundi-Kaenel (S) à 2'41; 4. Oosterbosch-Bierings (Ho) à 2'48"; 5. Casata-Caldara (It) à 6'27".

Etoile des espoirs: Gisiger neuvième

Le Belge Jean-Luc Vandembroucke a remporté, pour la deuxième année consécutive, l'Etoile des espoirs. Vandembroucke a mis à profit la dernière étape, course entre Capbreton et Dax (168 km) et remportée par le Français Hubert Arbes, pour détrôner l'Allemand Gregor Braun. Quant au Suisse Daniel Gisiger, dont c'était les débuts professionnels, il a pris finalement la neuvième place.

motocyclisme

Des circuits mis à ban

Plusieurs champions ont exigé l'élimination de six circuits européens, jugés extrêmement dangereux, à Caracas. Cette demande a été faite devant le congrès de la Fédération motocycliste internationale. Ces champions ne sont autres que l'Anglais Barry Sheene, l'Espagnol Angel Nieto, les Italiens Pier-Paolo Bianchi et Mario Lega et le Vénézuélien Johnny Cecotto. Les circuits mis en cause sont ceux de Yougoslavie, de Finlande, de Tchécoslovaquie, d'Espagne, d'Italie et de Belgique. « En fin de compte, c'est nous qui risquons notre vie. Les pilotes ne sont qu'un divertissement pour le public » déclarent les champions. La Fédération internationale a promis d'exiger une amélioration de ces circuits alors que les pilotes sont décidés à poursuivre la lutte pour leur élimination pure et simple.

billard

Chaux-de-Fonniers maîtres chez eux

A La Chaux-de-Fonds, le Chaux-de-Fonnier Robert Guyot a conservé son titre de champion suisse à une bande. Voici le classement de ce championnat, qui a réuni 6 joueurs: 1. Robert Guyot (La Chaux-de-Fonds 721 p. en 149 reprises); 2. Francis Amacher (La Chaux-de-Fonds) 517/146; 3. Willy Junod (La Chaux-de-Fonds) 454/150; 4. Julio Gil (Bâle) 452/150.

Sports dernière

HOCKEY SUR ROULETTES

Rollsport Zurich a remporté pour la sixième fois le titre de champion suisse, succédant ainsi au palmarès au HC Montreux. Dans le match décisif de la dernière journée, les Zuricois ont nettement dominé RS Bâle, s'imposant par 6-0 (3-0).

LUTTE

Le deuxième tour du champion du monde de lutte gréco-romaine n'a pas été plus bénéfique pour les représentants suisses, qui se sont à nouveau tous quatre inclinés: trois défaites par tombé et une par disqualification. Ainsi, les quatre représentants helvétiques sont d'ores et déjà éliminés dès le deuxième tour.

POIDS ET HALTÈRES

Châtelaine Genève a remporté pour la première fois de son histoire le championnat suisse. A Horn, les Genevois ont battu Rorschach, le champion des huit dernières années, de 67,5 points Muttoni. Le champion du monde Michel Broillet a tenu la vedette lors de cette finale en totalisant 350 kg aux deux mouvements olympiques.

AUTOMOBILISME

Edy Brandenberger/Harry Blumer ont remporté, au volant d'une Porsche, les trois heures de Hockenheim, organisées pour la treizième fois par le Club suisse de course. L'Américain Al Unser a remporté la deuxième manche de la course des champions, dotée de 225.000 dollars, qui se courait à Riverside et où tous les pilotes étaient au volant d'une voiture identique (Chevrolet Camaro). Au classement, après deux manches, Unser devance Richard Petty, qui a dû se contenter de la cinquième place.

Le pilote portugais Clemente Ribeiro Da Silva a été tué sur le circuit de l'Estoril, à la fin de l'épreuve comptant pour le championnat d'Europe de tourisme.

Alors qu'il traversait la piste près de la ligne d'arrivée, Clemente Ribeiro Da Silva a été atteint de plein fouet par la « BMW » de Quenter et Grano, qui roulait phares éteints.

L'équipage italien Martino Finotto-Carlo Facetti a remporté les 4 heures d'Estoril au volant d'une BMW 3.5. Il s'agissait de l'avant-dernière manche comptant pour le championnat d'Europe de tourisme.

Dieter Quenter-Umberto Grano, également sur BMW, se classaient au deuxième rang.

TENNIS DE TABLE

Champion suisse, Young Stars Zurich a obtenu un succès sur le plan international. A Lisbonne, les Zuricois ont assuré leur qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe en battant Palmeiras Lisbonne 5-1 avec une équipe formée de Thomas Sadecki, Thomas Busin et Jurek Barcikovski.

JUDO

Les judokas suisses se sont bien comportés aux championnats internationaux de Suisse, à Bochum. Le médaillé olympique Jurg Roethlisberger a pris la deuxième place dans sa catégorie tandis qu'Hans Wiler, lequel n'appartient pas aux cadres de l'équipe nationale, a terminé au troisième rang.

BOXE

Le Britannique Jim Watt défendra son titre de champion d'Europe des poids légers face à l'Espagnol Geromino Lucas le 16 novembre prochain à Birmingham. Watt avait conquis le titre européen en août dernier à Glasgow en battant le Français André Holyk.

basketball

Championnat suisse

Ligue B: Neuchâtel retrouvé

NEUCHÂTEL - MARTIGNY 117-87 (52-49)

NEUCHÂTEL: J.M. Pizzera, A. Burki (4 pts), M. Salvisberg (2), E. Vial (34), R. Perretgentil (14), J. Osowiecki (2), R. Davis (47), E. Jaques (4), J.M. Clerc (2), D. Notbom (8). Entraîneur: F. Fouad.

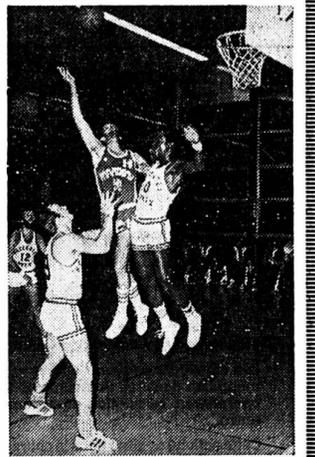
MARTIGNY: G. Zufferey, D. Masa, P.Y. Uldry (13), J.M. Paccolat, Ph. Zryd, M. Pellaud, L. Delaloye (2), B. Gillieron (2), P.A. Giroud (13), R. Walker (57). Entraîneur: M. Roduit.

ARBITRES: MM. Roagna (VD) et Sokoloff (ZG).

NOTES: salle du Mail. 150 spectateurs. Quatre joueurs de Neuchâtel doivent quitter le terrain pour 5 fautes personnelles: Perretgentil, Osowiecki, Jaques et Clerc.

sérieusement jusqu'à la 25^{ème} minute (61 à 59), mais perdit brisquement pied au milieu de la défense neuchâteloise très attentive qui dut se passer des services de 4 joueurs sanctionnés de 5 fautes. Mais en attaque, Vial et Davis concurrent une réussite presque insolente, ce qui contribua à creuser résolument l'écart. Face à cette avalanche de points, les Valaisans se désunirent complètement et seul Walker continua à lutter valablement refusant de céder au découragement qui frappa ses coéquipiers.

Dès lors, les choses devinrent plus faciles pour nos représentants qui présentèrent des phases de jeu enthousiasmantes. On vit même Notbom réussir autant de tirs qu'il tenta à grande distance. Par l'acharnement qu'elle mit à vaincre, la formation neuchâteloise a enfin présenté son vrai visage. Elle est parfaitement équilibrée et peut compter sur les services du noir Russel Davis qui se révèle un réalisateur efficace, très spectaculaire dans sa façon de jouer. Tous ses coéquipiers ont réalisé d'étonnants progrès et plus particulièrement Eric Vial dont la vitalité est réjouissante et dont la performance, face aux Valaisans, fut remarquable. Ils seront suivis avec attention et intérêt au cours des prochaines rencontres de ligue nationale B.



EFFICACE. - Le noir américain de Neuchâtel, Russel Davis (que l'on voit en défense ici) a été un des grands atouts des Neuchâtelois samedi soir. (Avipress Baillo)

Football à l'étranger

Portugal

Championnat du Portugal (5^{ème} journée): Boavista-Benfica 1-1; Riopelle-FC Porto 0-2; Espinho-Portimonense 2-1; Varzim-Coimbra 1-0; Guimaraes-Braga 2-1; Belenenses-Setubal 1-0; Sporting Lisbonne-Estoril 4-1; Maritimo-Funchal-Feirense 3-0. Classement: 1. Benfica et Guimaraes 8 p.; 3. Sporting et Espinho 7.

Coupe d'Allemagne

Voici l'ordre des rencontres des huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne: Homburg-Hertha Berlin, Borussia Muenchengladbach-VFL Bochum, Fortuna Duesseldorf-Eintracht Brunswick, FC Cologne-SC Karlsruhe, Schalke 04-SV Hambourg, Schwarzweiss Essen-Westfalia Herne, Werder Brême-vainqueur Munich 1860-FC Augsburg, TUS Langerwehe-MSV Duisbourg.

Espagne

Championnat d'Espagne (7^{ème} journée): Burgos-Gijon 0-0; Real Madrid-Elche, 5-1; Espanol-Barcelone-Rayo Vallecano 2-1; Sevilla-Valencia 1-0; Salamanca-Real Sociedad 0-0; Las Palmas-Betis Séville 3-2; Hercules Alicante-Barcelona 2-1; Santander-Atletico Madrid 2-0; Athletic Bilbao-Cadix 6-1. Classement: 1. Real Madrid, 12 p.; 2. Barcelona, 10 p.; 3. Las Palmas 9 p.; 4. Hercules Alicante 8.

A QUELQUES KILOMÈTRES DE CHEZ VOUS UN AUTRE SPÉCIALISTE

meubles PERRIN

VENEZ VISITER L'ATELIER DE FABRICATION OU NOS EBÉNISTES SONT À VOTRE DISPOSITION ET NOTRE MAGASIN EXPOSITION "CHAÎNE EUROPÉENNE" DE 1500 M²

PAYEZ MOINS CHER

en achetant sur France des meubles de style ou contemporains

POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 2000 F. Fr. les meubles PERRIN vous offrent la CROÛTE AUX MORILLES pour 2 personnes chez la MÈRE BARREY.

ORCHAMPS-VENNES (FRANCE)

Lexus

1200

62 CV (DIN), 146 km/h, 4 portes

PRIX *Apollo*

Fr. 8500.-

Garages Henri Favre S.A. Apollo Neuchâtel 038 241212

Prêts discrets

de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petites mensualités.

La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-246363

Je désire Fr. _____ Prénom _____
Nom _____
Rue _____ No. _____
NP/Lieu _____
990.000 prêts versés à ce jour

Fourrures

Agrémentez vos COLS BAS DE MANTEAUX BAS DE MANCHES en y mettant une bordure en

Fourrures

ROBERT POFFET Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17. 04585 B

DÉMÉNAGEMENT

Transports internationaux
Garde-meubles
Transport pianos
Devis toutes directions

M. DANUSER
Tél. (038) 31 57 83. 043802 A

Confection «Ski»

dames - messieurs - enfants
le bon goût à prix raisonnable

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR

Tosali

Choix - Prix - Qualité

046349 B

AV. DE LA GARE COLOMBIER TÉL. 412312

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 (C) Point de mire
17.10 (C) Au pays du Ratamiauou
17.30 (C) Téléjournal
17.40 (C) La récré du lundi
18.05 (C) Petits plats dans l'écran
18.30 (C) Les Piliés
18.40 (C) Système D
19.00 (C) Un jour, une heure
19.30 (C) Téléjournal
19.45 (C) Un jour, une heure
20.10 (C) Passe et gagne
20.30 (C) A bon entendeur...
20.50 (C) Le nez dans les étoiles
21.50 (C) Citizen's Band
22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 (C) Anglais
17.30 (C) TV Juniors
18.00 (C) Les animaux familiers
18.15 Lecture rapide
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.05 (C) Les faucheurs de marguerites (7)
19.35 (C) Point de vue régional
20.00 (C) Téléjournal
20.15 Pour l'économie de l'énergie
20.20 (C) Pour la ville et la campagne
21.10 (C) Le miroir du monde
22.00 (C) Téléjournal
22.15 (C) Les gens de Shiloh Ranch

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Magazines régionaux
13.50 Restez donc avec nous
18.00 A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 Recherche dans l'intérêt des familles (26)
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 La colline des hommes perdus
22.30 Archives du XX^e siècle
23.30 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Les enfants des autres

14.05 (C) Aujourd'hui Madame
14.55 (C) La poupée sanglante
15.55 (C) Aujourd'hui magazine
17.55 (C) Fenêtre sur...
18.25 (C) Dorothée et ses amis
18.40 (C) C'est la vie
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Ouvrez l'œil
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.35 (C) La tête et les jambes
21.55 (C) Les chemins de Chagall
22.45 (C) Bandes à part
23.15 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

18.45 (C) F R 3 jeunesse
19.05 (C) Télévision régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Les jeux à Nancy
20.30 (N) Monsieur
22.00 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Telegiornale
18.05 (C) Il sapore del buono
18.30 (C) Sulla strada dell'uomo
19.10 (C) Telegiornale
19.25 (C) Obiettivo sport
19.55 (C) Tracce
20.30 (C) Telegiornale
20.45 (C) Enciclopedia TV
21.25 (C) Histoire du soldat
22.05 (C) Al Gran consiglio ticinese
22.10 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, peintres du lundi. 17.05, logos. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, panorama. 21 h, cinq siècles en chansons. 21.45, Kleist 1977. 22.30, téléjournal. 22.50, Amphitryon. 1.25, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, la science de la statistique. 17 h, téléjournal. 17.10, les secrets de la mer Rouge. 17.40, plaque tournante. 18.20, voyage surprise. 19 h, téléjournal. 19.30, la TV en question. 20.15, Praxis. 21 h, téléjournal. 21.15, Das hässliche Dorf. 22.35, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55, 6 h, le journal du matin. 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscope. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, pas la peine de chercher tout seul, ce que vous désirez nous le trouverons peut-être mais ce n'est pas sûr. 12.05, le coup de midi et de A jusqu'à Z. 12.30, le journal de midi. 13.30, rétro 33-45-78. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.05, Le jeu des grands ensembles (1), d'Izzy Abrahami. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions - contact. 18.20, revue de la presse suisse alémanique. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité scientifique et technique. 19.15, radio-actifs. 20.05, énigmes et aventures: La blonde et le tueur, de Jacques Bron. 21 h, folk-club RSR. 22.05, Montreux-jazz 1977. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'anglais. 9.30, philosophes d'hier et d'aujourd'hui. 10 h, porte ouverte sur l'école. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 et réalités. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rythm'n pop. 17.30, aspects du jazz. 18 h, informations. 18.05, redilemele. 18.55, per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30, novitas. 19.40, jazz d'aujourd'hui. 20 h, informations. 20.05, l'oreille du monde: paroles et contre-chants. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, musique. 10 h, entracte. 11.05, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin: plantes. 14.45, lecture. 15 h, pages de Schubert, Mozart, Beethoven et Delibes. 16.05, entretien. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, le disque de l'auditeur. 22.15, tête-à-tête. 23.05-24 h, musique de danse.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: **HORLOGE**

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront généreux, optimistes et gais. Ils seront très appréciés par leurs camarades.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Bonnes idées à traduire en pratique, il faut liquider les vieilles questions. **Amour:** Charme et succès, vous pourrez rencontrer l'âme sœur. **Santé:** Ce n'est pas la grande forme, ne laissez pas votre rhume dégénérer.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Réglez les petites questions quotidiennes avant qu'elles ne deviennent un fardeau. **Amour:** Mettez-vous en valeur, vous aurez du succès et vous consoliderez vos liens. **Santé:** Bonne dans l'ensemble mais n'abusez pas de vos forces.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Idées et projets, ne forcez rien, maintenez de bons rapports. **Amour:** Une journée heureuse, intense et intéressante, et très mouvementées dans les rapports affectifs. **Santé:** Bonne dans l'ensemble, mais vous n'avez rien à perdre.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Votre travail est favorisé, ne laissez pas passer vos chances. **Amour:** Détente et confiance en soi, vous recouvrez de nombreuses marques de sympathie. **Santé:** Fatigue, agitation, nervosité, imprudences et excès alimentaires.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Votre travail vous donnera toute satisfaction. Suivez votre intuition. **Amour:** Charme et succès, bonheur parfait, nouvelles connaissances. **Santé:** Soyez raisonnable, contrôlez-vous, menez une vie calme.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Vous avez de grandes ressources d'imagination et de fantaisie. **Amour:** Le 1^{er} décan est privilégié sous le rapport de

l'amitié. **Santé:** Votre gorge est fragile, évitez les boissons glacées.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Vous aimez les carrières originales, celles qui vous réservent de l'imprévu. **Amour:** Une amitié très vive vous rapproche d'un ami d'enfance. **Santé:** Ne soyez pas à la merci de vos nerfs. Efforcez-vous de supporter les petites contrariétés.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Rédigez soigneusement votre comptabilité, ne donnez pas prise à des critiques. **Amour:** Votre conjoint est très protégé par la vie astrale. **Santé:** Votre organisme a des points de non-résistance que vous ne connaissez pas.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Vous allez faire valoir votre dernier projet, celui que vous avez élaboré. **Amour:** Revenez sur votre décision, l'être cher n'apprécie pas votre point de vue. **Santé:** Soignez votre circulation et prenez de l'exercice.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Réalisez votre projet avant qu'il ne soit trop tard. **Amour:** Une altération du caractère est possible pour le premier décan. **Santé:** Dominez vos réactions nerveuses, elles sont perçues par vos interlocuteurs.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Très bonne activité commerciale, attendez pour faire d'autres propositions. **Amour:** Si vous aimez, vous avez une certaine déception en observant un changement. **Santé:** Dépression, secouez-vous, ne restez pas frustré, sortez.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Application, ordre et méthode, ce sont trois mots que vous respectez bien. **Amour:** Vie privée favorisée en dépit de petits malentendus. **Santé:** Bonne dans l'ensemble. Reposez-vous le soir et couchez-vous tôt.

MOTS CROISÉS

Problème N° 955

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Petite étoile. 2. Ville du Bas-Rhin. 3. Il n'y a pas meilleur que lui. Evitez les piqûres. Adverbe. 4. Assure une ligne parfaite. Fait son effet. 5. Etat d'assujettissement. 6. Roi d'Israël. Le soc y est emboîté. Désigne avec mépris. 7. Ils fusent avant d'éclater. Sculpteur et peintre français. 8. Certain. Possessif. On lui donna la main de Fatma. 9. Médecin et philosophe espagnol. Note. 10. L'écharpe d'Iris (mot composé).

VERTICALEMENT

1. Le Juif errant. 2. Sorte d'écluse à air. Il commence par un mot en retrait. 3. Initiales de l'auteur du Capitaine Fracasse. Le dernier périt en 1918. Symbole. 4. Roi de France. Tête de rocher voisine des côtes. 5. Brame. Porte violemment. 6. Exposé à certains rayons. A précédé l'ONU. 7. Possessif. Tuyau, conduit. Lettres de créance. 8. Tranquille. Autre possessif. 9. Moulinet de bois très bruyant. 10. Prénom masculin. Suivant la direction générale.

Solution du N° 954

HORIZONTELEMENT: 1. Somnambule. - 2. As. Ecouter. - 3. Nid. Tu. Ives. - 4. Térée. Ela. - 5. Irun. Trent. - 6. Ségur. TR. - 7. Go. Ennemie. - 8. Oui. On. Uns. - 9. Ebisélées. - 10. Annuelle.

VERTICALEMENT: 1. Santiago. - 2. Osier. Ouen. - 3. Drus. Iln. - 4. Né. Enée. IU. - 5. Acte. Gnose. - 6. Mou. Tunnel. - 7. Bu. Erra. LL. - 8. Utile. Muée. - 9. Levantine. - 10. Ere. Tresse.

CARNET DU JOUR

Péristyle de l'hôtel de ville: Ferruccio Bolognesi, peintre naïf italien.
Bibliothèque de la Ville: Exposition «Italie contemporaine à travers les livres».

TOURISME: Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS: - Bio: 18 h 40, A bout de souffle. 18 ans. 20 h 45, Un taxi mauve. 16 ans. 3^{ème} semaine.

Apollo: 15 h et 20 h 30, L'île du D' Moreau. 12 ans. 17 h 45, Les enfants du paradis. (2^{ème} partie). 16 ans.

Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, Une journée particulière. 16 ans.

Arades: 15 h et 20 h 30, Le diable dans la boîte. 16 ans.

Rex: 15 h et 20 h 30, Black Sunday. 16 ans.

Studio: 18 h 45, L'énigme de Kaspar Hauser (Sélection). 21 h, Bonnie et Clyde. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, La Rotonde.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Parents informations: Tél. 25 56 46 (19 h 30 à 21 h 30).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Soins à domicile - Centrale d'appels tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J. B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II: fermées le lundi. Galerie «Et caetera»: fermée le lundi.

BEVAIX

Arts anciens: XX^e siècle, Neuchâtel, ses peintres, ses sculpteurs.

HAUTERIVE

Galerie 2016: fermée les lundi et mardi.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: fermée le lundi.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30 Les chattes du collège.

clients?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

DESTINS HORS SÉRIE GARIBALDI par Anne et Serge GOLOÏN

RÉSUMÉ: En novembre 1870, les francs-tireurs de Ricciotti Garibaldi réussissent une opération nocturne contre Châtillon-sur-Seine.

ADIEU LES PERMISSIONS...



Pendant que la compagnie de Ricciotti opère dans l'auberge, l'autre moitié de la brigade fouille les maisons. Les Prussiens logés chez l'habitant sont tirés du lit et rassemblés dans la rue. Quelques-uns sont encore en chemise de nuit et bonnet de coton, ce qui déclenche l'hilarité des habitants de Châtillon. A l'aube, la ville est débarrassée de ses occupants. Solidairement encadrés, ceux-ci sont ramenés à Montbard où Ricciotti est chaudement félicité par son père.



Dans les semaines qui suivent, les francs-tireurs se dépendent sans compter. Ils tombent sur l'ennemi aux moments les plus inattendus. Poursuivant sans relâche leur action de harcèlement, ils semblent être partout à la fois. Les interrogatoires des prisonniers prussiens révèlent que ces attaques dispersées rendent leurs officiers fous furieux car elles sont imprévisibles et très meurtrières.



Au début de décembre, Garibaldi décide d'accorder quelques jours de repos à ses hommes. Il leur annonce la bonne nouvelle sur l'esplanade du petit séminaire d'Autun. Un formidable «hourrah!» salue ses paroles. Les hommes se dispersent à la recherche des quartiers qu'on leur a assignés. C'est à ce moment qu'un coup de canon vient troubler l'allégresse générale. Il est bientôt suivi de plusieurs autres, très rapprochés. Adieu les permissions...



Aussitôt les clairons sonnent le rassemblement. En quelques minutes, les compagnies sont sous les armes. Garibaldi donne l'ordre de faire mouvement vers les routes de Saint-Martin et d'Arnay-le-Duc. A Ricciotti et à sa brigade, il confie la défense de la porte Saint-Martin. C'est le point le plus menacé car l'ennemi a déjà pris position dans les premières maisons du faubourg et y a mis son artillerie en batterie. Seul un pont sépare les francs-tireurs des Prussiens.

Demain: Maudit Prussien!

Nine leva vers lui un regard hostile et se dégagea sans répondre.

- Oh! fit-il, moqueur, c'est encore plus grave que je ne pensais. Il m'avait semblé pourtant que nous aurions pu être bons camarades, vous et moi. C'est dommage!

Il se détournait déjà parce que Vanda revenait vers eux. A la manière dont ils se séparèrent, Nine comprit que la rencontre suivante était préparée.

Par souci d'économie, la jeune fille avait supplié sa mère de se contenter pour elles deux d'une chambre, relativement modeste, dans ce palace, et elles l'occupaient depuis leur arrivée. A sa grande surprise, l'ascenseur les déposa au deuxième étage et tandis que M^{me} Fromiane se dirigeait d'autorité vers une porte à double battant, portant le N° 21, elle demanda, réticente devant l'obligation d'une visite à faire:

- Chez qui allons-nous?

- Chez nous, dit Vanda, riant en face de son ébahissement. J'ai réclamé à la réception un appartement qui nous convient mieux. Les femmes de chambre ont opéré le déménagement pendant le déjeuner.

Deux pièces élégamment meublées, complétées par une salle de bains, formaient un appartement plaisant avec ses tentures claires, ses fenêtres donnant sur la mer.

- Pourquoi? demanda Annie, nous n'étions pas si mal là-haut.

- Pas de demi-mesure: les personnes de qualité que nous sommes doivent avoir une installation digne d'elles.

- Le prix?

- Ne t'inquiète pas. La direction de l'hôtel s'est montrée compréhensive. Et puis, je t'en prie, pas de reproches, pas de figure contrainte. Notre séjour ici se présente sous les meilleures auspices: ne le gâche pas par tes rappels à la raison.

Vive, riieuse, elle ouvrait les armoires, caressait de la main les robes nouvelles, toute cette joie enfermée, dont elle allait profiter pendant quelques jours.

- Si je rentrais auprès de Grany? proposa Nine. Je t'encombre et ne te sers à rien.

Vanda se retourna brusquement et, le sourcil froncé:

- Que veux-tu dire?

Elle baissa la tête.

- Tu pourrais rester un peu plus longtemps, t'amuser. Moi, je ne suis guère à ma place ici.

- C'est trop fort! s'indigna la jeune femme. Voilà toute ta reconnaissance pour ce que j'essaie de t'offrir: des vacances magnifiques hors de notre cadre déprimant: deux semaines de rêve, de fêtes, de plaisir... Tu t'ennuies donc avec moi?

Nine se jeta au cou de sa mère:

- Avec toi, je suis toujours heureuse, mais je n'ai pas besoin de ce luxe et de ces inconnus. Nos vacances en Bretagne, les autres années, me faisais autant de plaisir... plus, même.

- Voilà bien ton égoïsme d'enfant. Toi, tu as toute la vie devant toi. Ne comprends-tu pas qu'elle va m'échapper, à moi, et que je tente de la ressaisir?

Les yeux brillants, un espoir animant son charmant visage, Vanda était une autre femme. Dans cette toilette qui portait la marque d'un couturier célèbre, elle ne ressemblait plus guère à la jeune femme ennuyée qui supportait mal une existence médiocre.

- Tu ne semblais pas si malheureuse, hasarda Nine.

- Ne revenons plus là-dessus. Grâce à Jacques Ducoudray, nous avons constitué un noyau de relations sympathiques. J'ai évité de parler de nous avant que nous nous soyons mises d'accord sur ce que nous aurons à dire.

Comme sa fille la regardait, interdite, elle s'exclama:

- Tu ne t'imagines tout de même pas qu'à tous ces gens je vais parler de la boutique de la rue des Batignolles!

- Il n'y a pas de honte.

- Pas de grands mots, pas de morale! Voilà ce que j'ai décidé: tu es frôlerons le plus possible la vérité. Je suis veuve, bien sûr, tu es ma fille unique. Notre propriété, près de Blois, est

notre principale résidence. Nous passons chaque saison quelques semaines à Paris et descendons chez une parente. L'adresse de cousine Adèle, avenue Elisée-Reclus, où j'ai conservé une chambre de service, convient parfaitement.

- Et ce M. Jacques Ducoudray?

Vanda sourit sans répondre et Nine insista:

- Nous allons le retrouver souvent?

- Tous les jours, et partout. Comment ne pas se rencontrer ici, pour peu qu'on le souhaite: le golf, la plage, le bar, le casino...

- Et tu le souhaites?

- A quoi rime cet interrogatoire? fit Vanda, excédée.

- Tu m'inquiètes et je ne me sens pas du tout dans mon élément ici.

- Je ne comprends pas pourquoi. M. Ducoudray est infiniment sympathique, galant, discret, fort riche à ce qu'il paraît.

- Mais tu affirmas qu'il était...

La Commission culturelle italo-suisse
présente jusqu'au 31 octobre 1977
à Neuchâtel

OCTOBRE CULTUREL ITALO-SUISSE

ENTRÉE LIBRE A TOUTES LES MANIFESTATIONS

Mardi 18 20 h 30	Théâtre	Le « Teatro 7 », Milan, présente « La Locandiera » de Goldoni, spectacle en langue italienne
Dimanche 23 16 h	Salle de la Cité	Chants et danses du groupe folklorique catalan « Gli agatini di catario », Reggio
Jeu de 27 20 h 30	Salle de la Cité	Spectacle de marionnettes siciliennes « Opera dei pupi » dei Fratelli Napoli
Vendredi 28 20 h 30	Théâtre	« La voix du Frioul », chœur mixte « G. Tomat » de Spilimbergo, (Frioul)

Autres manifestations à La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Fleurier, consulter les grandes affiches.

CS Prêt personnel

**CREDIT SUISSE
CS**

*à partir de Fr. 1000.-
rapide et avantageux*

Comparez, cela en vaut la peine!
Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10000.-	887.50	468.75	329.15	259.40
15000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
18000.-	1597.50	843.75	592.50	466.90
25000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la dette inclus.

Je désire un prêt personnel de _____ **Fr.** _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

55

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur actuel depuis _____ Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

Palais de Beaulieu à Lausanne

HOLIDAY ON ICE 1977

Service de cars, Fr. 19.-, aux dates suivantes:

Mercredi	2 novembre en matinée	dép. 13 h 00
Jeu de 4	3 novembre en soirée	dép. 18 h 30
Vendredi	4 novembre en soirée	dép. 18 h 30
Samedi	5 novembre en matinée	dép. 13 h 00
Samedi	5 novembre en soirée	dép. 18 h 30
Dimanche	6 novembre en matinée	dép. 12 h 00

Billets d'entrée à disposition à Fr. 20.-; 26.-; 32.-

+ Location officielle à Neuchâtel pour tous les spectacles du 1^{er} au 6 novembre

**VOYAGES
WITTWER** 048115 A
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82

**DAIM
CUR**

Nettoyage et ravivage de vestes, manteaux, jupes, peaux, moutons retournés, gants, sacs à main, etc.

RenovaDAIM S.A.
Gouttes-d'Or 92
2000 Neuchâtel 8.
Tél. (038) 25 66 84.
Ouvert le samedi.
Dépôt en ville:
Centre Drynette,
av. de la Gare 15.
20 ans d'expérience.

046848 A

**Seulement
50 c. le mot**
c'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

RÉSERVEZ aujourd'hui encore

Le livre-témoignage de notre passé

Le Pays de Neuchâtel hier et avant-hier

Un magnifique album de photographies anciennes choisies et commentées par Jean-Pierre Jelmini et Charles Thomann et représentant de très nombreuses vues des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et des villages du bas et du haut du canton.

Un très beau volume relié, 208 pages contenant 200 photos anciennes.

Prix de souscription: **Fr. 39.-**
Dès parution (mi-novembre) Fr. 49.-

----- ✂ -----

Veillez me faire parvenir, dès parution, et au prix de souscription de Fr. 39.-ex. du Livre « Le Pays de Neuchâtel, hier et avant-hier »

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Localité: _____
Date: _____ Signature: _____

BON à retourner à

Reymond Libraire-Papeterie
5, rue Saint-Honoré
2001 Neuchâtel 047692 B

Machine à laver

linge - vaisselle
Retour d'exposition
légèrement griffée
à céder avec gros rabais

Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indesit - Zérowatt
Crosley - Hoover

garantie d'usine
Livraison et pose
gratuites.
Facilités de paiement.

**Magic
Neuchâtel**
(038) 41 17 96
046377 B

COURS DE DANSE pour la jeunesse

café du Faubourg
65, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel

Programme: Danses standard, latino-américaines, rock, nouveautés.
Prix: Fr. 60.-
Début du cours: mercredi 26 octobre 1977, de 19 h 30 à 21 heures.
Durée: jusqu'à Noël.
Inscription, orientation et paiement: le premier soir.

Cours pour couples et adultes

Début: mercredi 26 octobre 1977, de 21 h à 22 heures.
Durée: jusqu'à Noël.
Prix: Fr. 65.- par personne.
Direction du cours: Ecole de danse Paul Du Bois, professeur diplômé Berne
Tél. (031) 43 17 17.

043105 A

**Si vous oubliez
de faire de la publicité
vos clients vous oublieront**

**PAS DE
SOUÇIS
NOUS
SOMMES
LA**

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage et entretien
Agencements de cuisine.
Expositions
Seyon 17
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86.

**VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN**

Tél. 25 22 77 Neuchâtel

YVES PILLER, pendulier

Tél. (038) 25 20 19.

Réparation - vente - achat - restauration de pendules anciennes et modernes.

Atelier, Saars 18, Neuchâtel.
Vente, Chavannes 13, l'après-midi.

au Chien Chic

TOILETTAGE
TOUTES
RACES

SOINS
AFFECTUEUX

BOUTIQUE

Mme MICHELINE JEANRENAUD
Téléphone 24 65 89
Sablons 57 - NEUCHÂTEL 049730 A

Du 21 au 30 octobre

SALON-EXPO DU PORT

Place du Port
sous tente chauffée

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A VENDRE

POMMES golden, cloches. Simon Cortailod, tél. 42 33 40. 048119 J

SKIS COMPACTS 160 cm avec fixations Marker et souliers N° 38. Le tout pour 200 fr. Tél. 33 33 04. 048146 J

CHAUSSURES de ski N° 36, 50 fr.; patins à glace blancs N° 33, 25 fr. Tél. 31 29 58. 048231 J

BOIS DE CHEMINÉE, livré à domicile. Tél. 24 68 66, le soir. 047297 J

CAUSE DÉCÈS: plusieurs complets hommes, coupe moderne, taille 50 (180 cm); certains à l'état de neuf. Bas prix. Tél. 31 87 50. 048126 J

PAROI CHAUFFANTE électrique, état de neuf, 1250 W, 125 fr. Tél. 31 10 78. 048062 J

TELEVISION couleur, Suisse-France, cause double emploi, 1200 fr. Tél. 24 12 70. 047176 J

DEMANDES A ACHETER

MECCANO, si possible N°10, en bon état. Adresser offres écrites à AV 2223 au bureau du journal. 046561 J

BALANCE DE MAGASIN avec cadran, minimum 20 kg. Tél. 33 47 32. 048074 J

UN BANC DE MARCHÉ moderne et léger. Tél. 33 47 32. 048073 J

A LOUER

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES, refait à neuf, à proximité des transports publics, pour le 24 octobre ou à convenir. Novembre payé. Tél. 42 48 31. 048214 J

AU LANDERON logement de 3 pièces avec balcon, très belle vue sur la piscine et le lac. Prix 300 fr. + charges. Tél. (038) 51 16 81. 046535 J

MARIN 3 1/2 pièces, confort, jardin, tranquillité. Tél. (038) 33 46 30. 048122 J

CHAMBRE MEUBLÉE, indépendante, douche, 130 fr. Poudrières, tél. 25 95 33. 048215 J

POUR LE 24 NOVEMBRE 1977, à l'est de la ville, appartement d'une pièce avec cuisine et salle de bains. Tél. 24 21 33. 048054 J

BÔLE, 2 pièces, tout confort, cuisine agencée. Tél. 31 24 42. 048092 J

AU CENTRE, studio meublé, prix 380 fr. Téléphoner au 24 18 22. 048181 J

OFFRE EXCEPTIONNELLE, magnifiques appartements 3 1/2 pièces et studio, tout capitonné, confort 100%, rue Prêles 1, Cormondrèche. Immeuble calme. Adresser offres écrites à DP 2153 au bureau du journal. 047130 J

BUREAU INDÉPENDANT meublé, chauffé, 150 fr. Tél. 24 44 66. 048011 J

BOUDRY, Cèdres 6, grand 3 1/2 pièces, tout confort, 510 fr., charges comprises. Fin octobre-novembre. S'adresser à Hédi Karkeni, tél. 42 53 55 ou 24 75 75. 048004 J

GRAND STUDIO, tout confort, Vauseyon. Tél. 33 65 71, midi-soir. 048111 J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE possédant diplôme dactylo cherche emploi. Tél. 51 42 74, midi. 048147 J

HOMME cherche emploi à mi-temps, matin de 7 h à 12 h. Possède permis A. Adresser offres écrites à PK 2238 au bureau du journal. 048129 J

JEUNE HOMME cherche travail à responsabilité permettant contacts avec personnes. Connaissances d'allemand et d'anglais. Libre début 1978. Adresser offres écrites à AW 2240 au bureau du journal. 048129 J

DEMOISELLE 21 ANS cherche à s'occuper d'enfants dans une crèche l'après-midi. Tél. 24 44 46, le matin. 048219 J

EMPLOYÉE DE BUREAU, 23 ans, connaissances de la langue allemande cherche place région Neuchâtel. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à HB 2216 au bureau du journal. 048112 J

DIVERS

FUTURES MAMANS, PUÉRICULTE NOUVEAU COURS, 1^{er} leçon mercredi 19 octobre de 14 h 30 à 15 h 30, Promenade-Noire 10, 1^{er} étage. Renseignements, tél. 25 48 03. 047467 J

DEMANDES A ACHETER

J'ACHÈTE MEUBLES
anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, pendules, etc. Débarras d'appartements complets + caves et galetas.

A. Loup, Rochefort;
Domicile Cortailod. Tél. (038) 42 49 39.
041126 F

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Bijoux, couronnes dentaires de tout genre, argent et objets en argent, bagues (et brillants) ainsi que montres (même abîmées) avec boîtier or, vieilles montres de poche argent ou or et tous déchets industriels de métaux précieux.

Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 96, 6004 Lucerne. 032874 F

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

BAISSE DE PRIX

POUR TOUTES NOS OCCASIONS

Austin Allegro	1974	4700.-
Datsun 1300	72.000 km	3200.-
Opel Kadett	1970	3300.-
Peugeot 304	72.000 km	4800.-
VW 1200 L	1975	5900.-
Mazda 616	1971	3700.-
Citroën GS	79.000 km	4100.-
Citroën Pallas	1974	6500.-
Alfasud	55.000 km	5900.-

**COMPAREZ NOS PRIX
GRAND CHOIX DE TOUTES
MARQUES**

ÉCHANGE - CRÉDIT
Ouvert toute la journée

Garage M. Bardo S.A.
Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42
049622 V

OCCASIONS

ROBERT

**TÉL. 25 31 08
CHAMP-BOUGIN 34-36**

RENAULT 16 TL	1973
RENAULT R 16 TS	1973
RENAULT 14 TL	1977
RENAULT R 12 TL	1971
RENAULT 12 BREAK	1972
RENAULT 5 TL	1974
RENAULT 4 RODEO	1976
RENAULT R 6 TL	1973
CITROËN AMI 8	1973
CITROËN GS 1220 BREAK	1973
CITROËN GS 1015	1972
FIAT 127	1972

049746 V

**J'achète
voitures
et motos**

aussi accidentées.

Tél. (032) 83 26 20.
038573 V

A vendre

BMW 1600
année 1971.
Expertisée.
Prix à discuter.
Tél. 41 20 44. 048212 V

A vendre

Lada 1200
1973
Expertisée.
Tél. (022) 92 62 24.
047617 V

A vendre

**Splende
Renault 5 TS**
de Fr. 200.- par mois.
Tél. (022) 92 62 24.
047617 V

**Prof. médicales
auxiliaires**

DOCTEUR
W. Fischer
Médecin-dentiste

De retour.
045272 U

**Prof. médicales
auxiliaires**

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

MARIAGES

DAME 56 ans, bonne présentation, bonne situation, cherche
MONSIEUR
65 ans, minimum, situation en rapport, aimant les voyages, en vue de mariage.
Pas sérieux s'abstenir.
Téléphonez à DOM,
Côte 77, Neuchâtel.
Tél. 25 14 54. 049343 Y

Cherche à louer:

**BATEAU
MOTEUR**
1-2 fois par mois.
Tél. 25 05 78. 047362 V

JEUNE FILLE
mêlée, 24 ans, sympathique, jolie, espère rencontrer monsieur environ 30 ans pour amitié et sorties.
Ecrire à RENCONTRE 2000, rue de la Tour 3, 1004 Lausanne. 049706 Y

CÉLIBATAIRE
29 ans, profession artisanale, grand, cheveux noirs, sérieux, cherche amie pour sorties, amitiés. Mariage si entente.
Ecrire à RENCONTRE 2000, rue de la Tour 3, 1004 Lausanne. 049707 Y

SUBITO

BAL TRAVESTI

4490

BAR

4489

RENCONTRE 2000

SEULE une agence soucieuse de votre bonheur peut vous garantir une aide efficace pour le choix de votre futur partenaire.

CONSULTEZ RENCONTRE 2000 ET RETOURNEZ CE

----- ✂ -----

coupon-réponse à

RENCONTRE 2000, rue de la Tour 3, 1004 Lausanne. Tél. (021) 22 04 53.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____ Tél.: _____

049705 Y

GENÈVE

Grand conseil genevois: avance des socialistes et des libéraux

GENÈVE (ATS). — Les socialistes et les libéraux ont enregistré des sensibles avances lors de l'élection des 100 membres du Grand conseil genevois, dimanche, qui a enregistré une participation de 41,7 % (44,4 % en 1973). Selon la répartition provisoire des sièges connue en fin d'après-midi, les socialistes gagnent 7 sièges et occuperont 25 sièges, les libéraux avancent de 4 sièges et en occuperont donc 20. Les autres partis traditionnels enre-

gistrent des pertes: les radicaux qui auront 17 sièges (-5), le parti démocrate-chrétien 15 sièges (-2), «Vigilance» 8 sièges (-2) et le parti du travail 15 sièges (-2).

Les résultats de dimanche font du parti socialiste «le premier parti du canton». Maintenant, relève le Psg, «la gauche, parti socialiste et parti du travail, augmente sa représentation au Grand conseil d'environ 5 % en passant à 40 %».

Le parti libéral constate pour sa part qu'alors même que la participation générale a baissé, il a progressé de 30 % par rapport à 1973 et qu'il est devenu «le deuxième parti de la République».

Quant au parti radical, il «constate la difficulté pour un parti du centre à vocation gouvernementale de demeurer à la tête des partis politiques genevois».

Le parti du travail «remarque l'abstentionnisme considérable dans les quartiers populaires, ce qui a contribué au fléchissement qu'il enregistre».

Trois formations n'ont pas atteint le quorum de 7 %: le rassemblement démocratique genevois (RDG), l'Union hors parti et l'Alliance genevoise des indépendants et mouvement pour une écologie humaine (ces deux derniers partis se présentaient sur la même liste).

Les 100 députés du Grand conseil genevois sont élus au scrutin de listes en un seul collège d'après le principe de la représentation proportionnelle, tempérée par un quorum de 7 %.

VALAIS

Affaire Savro: encore une libération

(c) L'enquête déclenchée par l'affaire Savro suivant normalement son cours, l'état continue à se desserrer. C'est ainsi qu'après Maurice Reuse, après Charles-Albert Clapasson, c'est Pierre Debons qui a été relâché par le juge d'instruction.

M. Debons ne pourra cependant reprendre son travail à l'Etat comme chef des ateliers et garages qui lui furent confiés puisqu'il a été suspendu

de ses fonctions sans traitement aucun.

Ainsi, en ce début de semaine, restent encore enfermés MM. André Filippini à Genève, Jean Vernay, à Brigue, Armand Michaud et André Klaus à Sion. Il semble cependant que M. Michaud, selon certaines assurances données à ses proches, devrait être relâché ces prochains jours.

Quant à Maurice Pasquinoli, capitaine de police, suspendu de ses fonctions, il n'a pu être interrogé comme prévu dans le cadre de l'enquête en raison d'une opération subie à Lausanne, opération parfaitement réussie heureusement.

Un troisième cadavre dans le Rhône

MARTIGNY (ATS). — En moins d'une semaine, trois cadavres ont été découverts dans les eaux valaisannes du Rhône. Il s'agit de deux hommes dont un seul a été identifié et d'une femme non encore identifiée.

Il ne semble pas qu'il y ait quelque relation entre ces trois morts tragiques.

Ces corps paraissent être ceux de personnes disparues depuis de longues semaines déjà et que les crues du fleuve dues aux intempéries de ces derniers jours ont ramenés sur les berges.

La police poursuit ses enquêtes.

Vois de légumes

(c) Des vols de légumes et de fruits sont signalés en maints endroits de la plaine du Rhône. Plusieurs producteurs, notamment de Riddes, Fully et Saillon, se sont plaints du fait que plusieurs caisses de carottes, oignons ou golden avaient disparu en pleine nuit. On se souvient comment, l'an passé, des ressortissants valdois avaient été surpris alors qu'ils chargeaient des caisses dans un champ. De nouvelles surveillances ont été organisées cette année et des coffres sont fouillés lorsque des voitures surgissent d'un chemin de campagne et que cette escapade nocturne semble louche.

Le beau temps a, d'autre part, attiré des centaines de promeneurs un peu partout dans le vignoble et les garde-champêtres, jumelles au poing, doivent être plus attentifs que jamais. Entre Leytron et Chamossion, un vigneron a surpris un automobiliste faisant semblant de photographier le paysage d'automne pendant que sa compagne emplissait de raisin un sac en plastique.

Un champion!

(c) C'est Sion qui a organisé cette année les «5^{mes} championnats valaisans de fumeurs de pipe». Le pipe-club de la capitale avait la responsabilité de cette manifestation qui connut un réel succès.

Pas moins de trente-quatre fumeurs chevronnés dont trois femmes se mesurèrent au cours de ces joutes.

La victoire est revenue à M. Ferdinand Valiquier, nouveau champion valaisan, qui a réussi avec trois grammes de tabac de fumer sa pipe allègrement durant 1 h 23 minutes et 47 secondes.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Fuite d'essence aux Portes-Rouges

Alors qu'un automobiliste faisait le plein du réservoir de sa voiture dimanche vers 14 h 15, aux Portes-Rouges, l'essence s'est échappée à la suite de la rupture du tuyau de la colonne distributrice. Une certaine quantité s'est déversée sur le sol, et c'est environ 200 l d'essence qui se sont écoulés par terre et une partie dans les égouts.

Sous les ordres du capitaine Berger, les P.S. ont déversé trois sacs de produit pour absorber cet hydrocarbure.

Le tout a été récupéré et brûlé à Pierre-la-Bot. Afin d'éviter une accumulation de gaz dans les égouts, ceux-ci ont été purgés.

Auto contre auto

• SAMEDI, vers 23 h 50, rue du Seyon, l'auto conduite par M. A. B., de Marin, n'a pas pu s'arrêter derrière celle pilotée par M. H. W. Dégâts.

Vol de voiture

• DANS la nuit de samedi à dimanche, entre 23 h et 2 h 30, une auto de marque Austin-mini, rouge, immatriculée FR 52 551 a été volée au chef-lieu.

Perte de maîtrise une blessée à Boudry

Dimanche à 18 h 15, F.P. de Neuchâtel, circulant au volant de sa voiture sur la N 5 de Saint-Aubin à Boudry.

A la hauteur du garage Riccardo, à la suite d'une vitesse excessive, il a perdu la maîtrise de sa machine, laquelle a franchi la ligne de sécurité pour aller heurter l'auto de M. J.-C. D., de Puidoux (Vaud) qui arrivait en sens inverse en dépassant normalement un autre véhicule.

Blessée, M^{me} René Decurieux, 46 ans, mère du conducteur D., a été transportée à l'hôpital de La Béroche d'où après avoir reçu des soins elle a pu regagner son domicile.

Le permis de F.P. a été saisi

Informations suisses

SUITE Arrestations dans l'affaire Ortiz

Les deux véhicules, l'«Alfa Romeo» de couleur bordeaux, et une «Opel» de couleur blanche, à bord de laquelle le couple était arrivé, avaient toutes deux été observées, et enregistrées à Genève au moment critique.

Toutefois, en l'état actuel des choses, il n'est pas absolument sûr que les voitures et les deux occupants, maintenant arrêtés, soient effectivement impliqués dans l'enlèvement de Graziella Ortiz. Les choses seront clarifiées lors de la remise du couple entre les mains de la police genevoise.

Un porte-parole de la police genevoise a précisé dimanche soir qu'il apparaît que les deux personnes arrêtées étaient à Genève dans le temps qui s'est écoulé entre la demande de la rançon et sa remise.

Bâle: fillette de 12 ans victime d'un sadique

BÂLE (ATS). — Une fillette de 12 ans a été attaquée vendredi matin à Bâle par un inconnu et après un trajet en voiture en direction du village de Frenkendorf (BL) a été violée. Ayant refusé de se dévêtir, l'homme lui a arraché ses vêtements. Son acte commis, le sadique a reconduit la fillette et l'a abandonnée à environ un kilomètre de Birsfelden.

Ainsi que l'indique le commissariat pour les affaires criminelles du ministère public de Bâle-Ville, le viol n'a été annoncé à la police que 12 heures environ après qu'il se soit produit.

Selon la police, l'inconnu a attaqué la fillette par derrière dans la nuit de jeudi à vendredi entre 3 et 4 heures du matin en ville de Bâle, et l'a contrainte à entrer dans une voiture — vraisemblablement une Renault 4 de couleur blanche — parquée, le moteur en marche.

La fillette aidait sa mère dans la distribution de journaux et venait de se séparer d'elle. La police a donné le signalement de l'auteur du viol.

Choléra: un homme hospitalisé a pu regagner son domicile

BERNE (ATS). — Le ressortissant suisse, qui à son retour d'un voyage en Turquie le 7 octobre dernier avait été hospitalisé à Bâle, a pu regagner son domicile, les contrôles effectués n'ayant pas révélé la présence de vibron cholérique. Les contrôles effectués sur d'autres voyageurs revenant de Turquie le 7 octobre dernier ont également des résultats négatifs. Aucun autre cas de choléra n'a été signalé dans ce groupe de voyageurs au cours de la période d'incubation.

TESSIN

Arrestation du directeur de l'Office des poursuites et faillites

LUGANO (ATS). — Sur ordre du procureur général du Sottoceneri, la police tessinoise a procédé à l'arrestation du directeur de l'Office des poursuites et des faillites de Lugano, M. G., apprend-on de source sûre. Elle a posé les scellés sur les portes des bureaux. Les motifs de cette action seront communiqués lundi prochain par le ministère public du Sottoceneri, qui a ouvert une enquête. Pour l'instant, la police tessinoise observe une discrétion totale sur l'affaire.

VAUD

Eclatant succès du centenaire de la Société des sous-officiers de Payerne



Les descentes de la Broye en canot ont intéressé le public et les gosses. (Avipress R. Pache, Payerne)

De notre correspondant: Les festivités devant marquer le centenaire de la Société des sous-officiers de Payerne se sont déroulées, samedi et dimanche, avec un éclatant succès. Elles avaient été précédées, jeudi, de la journée des anciens mobilisés de 1914 et 1939, ainsi que de différents concours réservés aux écoliers et aux sections romandes de l'ASSO (triathlon). Et toute la semaine, l'exposition d'anciens uniformes de l'armée, d'armes diverses et de pièces d'artillerie anciennes, ainsi que la projection de films, ont connu un beau succès.

LA JOURNÉE DE SAMEDI...

Un beau soleil d'automne a présidé à la journée officielle de samedi, qui a été ouverte par les trois coups de canon, tirés par la pièce «Adélaïde». Dès 8 heures du matin, les démonstrations de descente de la Broye en canots pneumatiques, par les sous-officiers d'Estavayer-le-Lac, ont intéressé un nombreux public massé toutes les deux heures sur les bords de la rivière ou sur les ponts de Payerne.

A 10 heures, la réception des invités s'est déroulée à la caserne de DCA. On notait la présence du préfet Jean-Elie Nicod, de la Municipalité de Payerne, de M. G. Thévoz, conseiller national, du commandant de corps Olivier Pittet, du

colonel divisionnaire Moll, chef d'arme des troupes d'aviation et de DCA, du colonel brigadier Nicolas, etc. Conduits par le corps de musique «L'Avenir», les participants se sont rendus en cortège sur la place du Tribunal, où des couronnes furent déposées sur les deux monuments des soldats morts au service du pays.

Plusieurs discours furent ensuite prononcés. M. Jacques Pahud, président, a fait l'historique de la Société des sous-officiers de Payerne, fondée en 1877. Président du comité d'organisation, le major Zoppi a émis quelques considérations d'actualité sur l'armée, tandis que M. Felix Juno, président de l'Union des sociétés locales, et M. A. Meyer, syndic et président d'honneur du centenaire, présentaient leurs félicitations et leurs vœux à la société centenaire.

La commune de Payerne a ensuite offert un apéritif dans la cour du Château, précédant le banquet officiel, à la salle de gymnastique de la DCA. Là, au dessert, M. Willy Kupferschmid a présidé une brève partie oratoire, qui a permis d'entendre M. G. Thévoz, conseiller national, l'adjoint René Terry (Genève), vice-président du comité central, le sergent Gérard Schull (Vevey), au nom du comité cantonal, le sergent Godel, président de la section d'Estavayer-le-Lac. Tous les orateurs ont apporté vœux et félicitations à la société centenaire, accompagnés parfois d'un cadeau. Les

participants se sont ensuite rendus en ville, afin d'assister au passage des canots pneumatiques sur la Broye.

...ET CELLE DE DIMANCHE

La dernière journée du centenaire a commencé par un service religieux œcuménique en l'église abbatiale, les officiants en étant le pasteur Bonzon et l'abbé Walther, avec la collaboration de la fanfare des artilleurs de la Broye (Estavayer), sous la direction de Roland Godel. A l'issue du culte, en la salle du tribunal, s'est déroulée une assemblée extraordinaire de la société, sous la présidence du caporal Jacques Pahud, qui a salué les invités et remercié les artisans de la parfaite réussite de ce centenaire. Une minute de silence a été observée en mémoire des membres disparus. Le président a ensuite présenté le fanion du centenaire, alors que la fanfare des artilleurs jouait «Au drapeau». Le major Zoppi a dit l'immense plaisir que lui a provoqué la venue des quelque 700 écoliers, venus assister à la projection des films ou aux concours. Cette brève assemblée a pris fin par la remise du diplôme de membre d'honneur (décoré par l'adjoint J.-P. Schulé) à l'adjoint Achille Meyer, au caporal Willy Kupferschmid, au sergent Marc Rapin, au major Walter Zoppi, au sergent Hans Beck et à l'adjoint J.-P. Schulé.

Une villa en feu à Yverdon: Les pompiers sont satisfaits, mais... les dégâts atteignent 120.000 francs

De notre correspondant: Samedi soir, vers 18 h 15, un incendie dont les causes ne sont pas encore clairement établies, a détruit les combles, soit le galetas et deux chambres de la villa de M. Paul Guerri, rue du Châtelard 4, à Yverdon. L'incendie a été maîtrisé par les pompiers de la ville. Les dommages sont estimés à environ 120.000 francs. L'intervention a été rendue assez difficile en raison de la configuration des lieux. Sur place: les pompiers du PPS et leur permanence. Il était environ 14 h lorsque M^{me} Guerri s'est rendue dans le réduit à côté des deux chambres se trouvant à l'étage et ce n'est qu'à 18 h, selon les

propos de M. Guerri, que M^{me} Guerri est remontée fermer les volets des chambres. Elle appela son mari en voyant les locaux enfumés et enflammés. Il était inutile et impossible de pénétrer à l'intérieur. Le PPS aussitôt alerté, se rendit sur place avec rapidité et il fallut intervenir par le toit.

A l'étage se trouvaient deux chambres et un petit réduit. La maison a beaucoup souffert des dégâts d'eau et il fallut sortir les meubles qui furent ensuite recouverts de bâches par les pompiers et les voisins.

M. et M^{me} Guerri furent recueillis par leur parenté en attendant que le bâtiment puisse à nouveau être habitable. La toiture a été partiellement percée. Vers 21 h 40, une nouvelle intervention fut nécessaire, vraisemblablement des matériaux ayant à nouveau «bouronné». Hier toute la journée, la parenté de M. et M^{me} Guerri de même que des voisins ont aidé et secouru le couple éprouvé. M^{me} Guerri a été fortement choquée. Le côté nord de la maison, côté Jura, a le plus souffert. La toiture est à refaire. Les causes de l'incendie ne sont pas pour l'instant exactement établies.

Yverdon: le feu dans une cuisine

(c) Dimanche, peu après midi, un incendie s'est produit au 3^{me} étage du bâtiment numéro 6, de la rue de Payerne à Yverdon. Une cuisinière enclenchée sur laquelle se trouvait une casserole avec friteuse s'est enflammée alors que la ménagère s'était momentanément absentée. Lorsqu'elle revint environ 20 minutes plus tard, la cuisine était en flammes et les dégâts particulièrement importants spécialement à cause de la fumée. Trois pièces outre la cuisine sont partiellement noircies. Le plafond de la cuisine s'est effondré et de nombreux appareils ménagers ont été détruits. Les dégâts s'élevaient entre 10.000 et 15.000 fr. au moins. Les pompiers sont intervenus sous les ordres du capitaine Chaperon.

La BBC tourne à Grandson

Du 14 au 16 octobre se sont déroulées les journées de tournage de la BBC à Grandson. Tout d'abord vendredi 14 octobre, au Château de Grandson, la BBC a été fort intéressée par la prise de vue de la maquette de la bataille de Grandson. L'après-midi a eu lieu une démonstration de tir à l'arbalète sur le champ de bataille, en-dessus de Concise, à Champ-Chardon, puis six démonstrations ont été faites par six spécialistes en costumes d'époque équipés d'armes d'origine. Samedi, sur le champ de bataille de Concise s'est déroulé le tournage avec une centaine de volontaires du caré suisse. Ces hommes portaient le casque de l'armée suisse. Ils évoluèrent sur le terrain avec des piques du XVI^e siècle, aimablement prêtées par le Musée national de Zurich.

Les volontaires se sont mis volontiers au service des cameramen de la BBC mais il est notoire que ces volontaires ne se sont pas réellement rendus compte de ce que représentait un tournage. La fatigue des uns et des autres était évidente à la fin du tournage mais le plaisir des volontaires était aussi évident. A 14 h fut présenté un cavalier qui fut mis en face de six piquiers au combat. Dimanche se déroula un marché médiéval dans la cour du Château. Plus de deux cents figurants de Grandson et environs en costume des XIV^e et XV^e siècles ont donné une image vivante des activités d'un marché du moyen-âge.

Cyclomotoriste tué par une voiture

ORON VD, (ATS). — Un accident mortel est survenu vendredi soir à Oron-Châtel, sur la route Romont-Oron, alors qu'un épais brouillard recouvrait la région. Un automobiliste de Palézieux a heurté, par l'arrière, le cyclomotoriste Roger Corpataux, 45 ans, domicilié à Palézieux-Village. M. Corpataux a été projeté sur la chaussée et tué sur le coup.

Deux alpinistes vaudois blessés au Mont-Blanc

CHAMONIX (AP). — Deux alpinistes suisses ont été blessés dimanche dans un accident survenu dans le massif du Mont-Blanc où, profitant d'un exceptionnel beau temps, de nombreuses cordées étaient parties au cours du week-end à l'assaut des sommets.

Quatre alpinistes, formant deux cordées, effectuaient une traversée au pied du col Moore pour faire l'ascension de la voie de la Sentinelle rouge. L'un des alpinistes perdit l'équilibre et entraîna son camarade dans une chute de 200 mètres environ qui se termina sur le glacier de la Brenva.

Leurs compagnons les installèrent aussi bien que possible avant de donner l'alerte au Gros-Rognon.

C'est peu avant 11 heures que le PGHM de Chamonix était prévenu et l'hélicoptère de la sécurité civile d'Anney transporta les sauveteurs à pied d'œuvre. Les deux alpinistes blessés ont été treuillés et évacués vers l'hôpital de Chamonix. Il s'agit de Jean Paillard, plombier, 19 ans, demeurant à Vallorbe, et Thierry Reverchon, 18 ans, demeurant à Le Lieu. Ils souffrent de contusions multiples.

FRIBOURG

«NON» à l'étatisation du logement

De notre correspondant: Du lundi 17 au mardi 25 octobre, le service consultatif des locataires de Fribourg, rue Pierre-Aeby, sera fermé. Les personnes en quête de renseignements y trouveront une liste: celle des membres du comité d'action fribourgeois dit «contre l'étatisation du logement». Bref, les locataires seront priés de s'adresser à ces personnes, pendant la «grève» du service consultatif. Pour les cas urgents, les personnes qui n'accordent leur confiance qu'aux milieux des locataires pourront s'adresser à la case postale 703, à Fribourg.

Pourquoi cette «grève»? L'Association des locataires entend ainsi protester contre la campagne menée, avant la votation du 25 septembre sur l'initiative pour une protection efficace des locataires et des fermiers, par le comité d'action dit «contre l'étatisation du logement». Il lui reproche d'avoir porté le débat sur le plan de l'idéologie politique, en faisant un procès d'intention aux milieux qui soutenaient l'initiative.

LE NOM DE M. BRODARD UTILISÉ ABUSIVEMENT

Dans une liste des membres du comité «contre l'étatisation du logement» figurait le nom de M. Rémi Brodard, président du gouvernement. Le magistrat avait pourtant expressément refusé d'en être. C'est aussi pour protester contre cette utilisation abusive de l'autorité morale du premier conseiller d'Etat que l'Association des locataires se rebiffe en suspendant momentanément son service consultatif. M. G.

«Coup vache» dans la Glâne

(c) Vendredi, vers 17 h 30, un automobiliste de Romont regagnait son domicile. Sur le territoire de Macconnens, alors que régnait un épais brouillard, il fut surpris par un troupeau de vaches qui n'était pas signalé. Il ne put éviter à son véhicule, de heurter une vache portante qui fut projetée sur son propriétaire, M. Pierre Deffertier, 64 ans, de Macconnens.

Souffrant notamment d'une fracture à une jambe, le paysan fut transporté à l'hôpital cantonal. La vache, qui paraissait supporter le choc vendredi, fut trouvée morte à l'étable hier matin. Dégâts estimés à 6000 fr., dont 3000 fr. pour la vache.

Broye: conducteur blessé

(c) Samedi, vers 19 h 15, M. Alexandre Molliet, 49 ans, de Montet, circulait au volant de sa voiture en direction d'Estavayer-le-Lac. A l'entrée de Montet, il perdit la maîtrise du véhicule qui s'écrasa contre le mur d'un immeuble. M. Molliet, souffrant de plusieurs côtes fracturées, fut transporté à l'hôpital d'Estavayer. Dégâts estimés à 3000 francs, l'auto étant démolie.



Prévisions pour toute la Suisse

La zone de haute pression se maintient sur le continent.

Nord des Alpes et régions alpines: stratus ou brouillard en plaine la nuit et le matin, se dissipant en bonne partie l'après-midi. Sommet de la couche vers 800 m. Sur le Jura et dans les Alpes, temps ensoleillé et doux. Température comprise entre 4 et 8 degrés la nuit et entre 16 et 18 dans les régions ensoleillées l'après-midi; sous le brouillard, température ne dépassant guère 11 degrés. Limite du zéro degré vers 3600 m.

Centre et sud du Tessin: brouillard matinal en plaine. A tout cela, temps assez ensoleillé.

Evolution pour mardi et mercredi: peu de changements.

Observations météorologiques à Neuchâtel

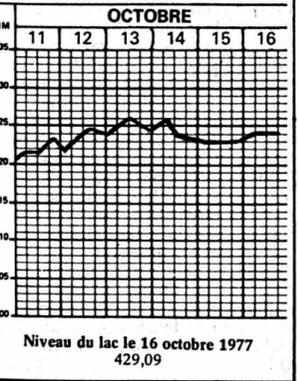
Observatoire de Neuchâtel: 16 octobre 1977. Température: moyenne: 8,5; min.: 8,4; max.: 9,8. Baromètre: moyenne: 724,1. Vent dominant: direction: variable, nord-est, ouest et est, faible. Etat du ciel: couvert par brouillard.

Observatoire de Neuchâtel: 15 octobre 1977. Température: moyenne: 8,8; min.: 7,9; max.: 11,8. Baromètre: moyenne: 723,0. Vent dominant: direction: nord-est faible. Etat du ciel: couvert par brouillard, clair dès 14 h 30.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich-Kloten: couvert, 9; Bâle-Mulhouse: serein, 17; Berne: très nuageux, 9; Genève-Cointrin: couvert, 10; Sion: serein, 14; Locarno-Magadino: brouillard, 16; Saentis: serein, 7; Paris: serein, 18; Londres: couvert, 12; Amsterdam: serein, 14; Francfort: couvert, 10; Berlin: très nuageux, 12; Copenhague: nuageux, 11; Stockholm: couvert, 9; Munich: couvert, 9; Innsbruck: peu nuageux, 16; Vienne: serein, 14; Prague: très nuageux, 8; Varsovie: serein, 8; Moscou: très nuageux, 2; Budapest: serein, 14; Istanbul: très nuageux, 11; Athènes: très nuageux, 19; Rome: peu nuageux, 22; Nice: serein, 21; Barcelone: peu nuageux, 22; Madrid: très nuageux, 19; Lisbonne: très nuageux, 22; Tunis: nuageux, 26.

PRESSIION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Reconvocation de la conférence de Genève: sur le Proche-Orient: atouts et obstacles

WASHINGTON (ATS-AP). — Le président Carter a réaffirmé sa volonté samedi de poursuivre ses efforts en vue de convoquer la conférence de Genève et de réaliser le règlement global de la crise du Proche-Orient. C'est ce qu'affirmait dimanche matin le quotidien «Al Ahram» en révélant la teneur d'un message adressé par le chef de l'exécutif américain au président Sadate en réponse à une lettre que le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Fahmy, a remise à M. Carter lors de son séjour à New-York, à l'occasion des travaux de l'assemblée générale de l'ONU.

Les obstacles ne manquent cependant pas sur la route de Genève, obstacles que la conduite «ambiguë» du président Carter ne permet guère de lever. Le journal israélien «Haaretz», n'a-t-il pas déclaré dimanche qu'il «existe bel et bien un document secret» bilatéral entre les Etats-Unis et Israël, précisant que des délégués de l'OLP ne participent pas à la conférence de Genève et que l'éventualité d'un Etat palestinien ne sera pas négociée, alors même que le département d'Etat a précisé qu'il n'existait pas d'accord entre Washington et Damas visant à exclure l'OLP de Genève?

Ce «document secret» selon «Haaretz» aurait été établi parallèlement au document de «travail» lors de l'entrevue Carter-Dayan et Vance du 5 octobre dernier. De source proche du ministère israélien des affaires étrangères, on a cependant démenti les affirmations du journal.

La déclaration soviéto-américaine du 1^{er} octobre indique que le président

Carter a contresigné le schéma d'un règlement de paix qui devra être global et entraîner le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967. L'élément nouveau par rapport à la résolution 242, devrait permettre de trouver une solution à la question des «droits du peuple palestinien». A cette entente américano-soviétique s'ajoute la volonté des régimes arabes modérés de mettre un terme à ce conflit qui, d'une part, est économiquement et financièrement ruineux et qui, d'autre part, favorise l'instabilité en facilitant dans le monde arabe l'émergence de forces radicales et révolutionnaires.

De plus, la querelle israélo-arabe compromet le dessein saoudien de faire de la région et de celles voisines de l'Afrique une zone de paix. La situation dans la corne de l'Afrique ne peut qu'inciter le régime wahabite à souhaiter de venir à bout du danger proche-oriental. C'est une analyse partagée par le président Sadate, dont le pays, par Soudan interposé, est sensible aux tentatives de déstabilisation venues du sud.

Le principal obstacle à la convocation de la conférence de Genève sur le plan de la procédure, comme sur le fond, reste le problème palestinien.

Sur la procédure, le président américain faisant écho à la déclaration soviéto-américaine a affirmé que les Palestiniens devaient être associés à la conférence de Genève. Mais si l'on en croit le document de travail israélo-américain, produit en pleine Knesseth par le général Moshe Dayan, il y aura des séances d'ouverture, une délégation arabe unique comprenant

des Palestiniens mais ceux-ci ne devront en aucun cas être officiellement reconnus comme des représentants de l'OLP. La Syrie a de son côté été catégorique: elle n'ira pas sur les bords du Léman si l'OLP n'y est pas.

Le problème de fond, à savoir la solution du problème des droits nationaux du peuple palestinien, solution qui, pour l'OLP, passe par la création d'un Etat palestinien indépendant au moins en Cisjordanie et à Gaza, reste également posé. Israël de son côté n'a cessé d'exclure l'éventualité de la création d'un Etat palestinien indépendant sur des territoires où il veut garder des points d'appui militaires pour que la vraie frontière de défense reste le Jourdain.

Le président Carter, qui avait affirmé la nécessité de donner un «homeland» aux Palestiniens, vient de déclarer à des journalistes qu'il ne sera jamais favorable à la création d'un Etat indépendant sur la rive occidentale du Jourdain. Ce qui ne peut qu'inciter le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, à la prudence, et à ne pas franchir un pas en direction de la reconnaissance d'Israël sans être assuré d'en recueillir les fruits. Enfin, la viabilité de l'Etat palestinien, tel qu'il est conçu actuellement, soulève quelque scepticisme: comment relier la Cisjordanie à Gaza sinon par un couloir passant en territoire étranger? En attendant un «consensus» sur la convocation de la conférence de Genève les attentats se poursuivent en Israël, où une charge placée par un commando palestinien a éclaté samedi à Jérusalem, blessant ainsi plusieurs personnes.

Et malgré le cessez-le-feu conclu le 26 septembre, la situation au sud du Liban est loin de s'être améliorée comme le prouvent les récents échanges d'artillerie dans le sud entre conservateurs et Palestiniens.

EXERCICE DE MOBILISATION

Par ailleurs, les autorités militaires israéliennes ont annoncé dimanche qu'un exercice de mobilisation, intéressant plusieurs milliers de réservistes, aurait lieu prochainement.

De tels exercices ont lieu périodiquement en Israël. Le dernier s'est déroulé le 15 août. Les réservistes sont alertés par des messages codés diffusés par la radio et doivent rejoindre des points de rassemblements donnés.

Bien qu'aucune information officielle n'ait été publiée à ce sujet, des experts étrangers estiment que l'armée israélienne compte un effectif permanent de plus de 150.000 hommes et qu'elle peut être portée à 400.000 hommes dans les 72 heures, par l'appel de réservistes.

Les pays arabes seront avisés du début de cet exercice, a précisé un porte-parole de l'armée.



Les Basilico, l'une des 24 familles autorisées à regagner leur maison. (Téléphoto AP)

Retour à Seveso

SEVESO (REUTER). — Vingt-quatre familles ont réintégré samedi les maisons qu'elles avaient dû abandonner l'an dernier lorsqu'une usine chimique suisse a laissé échapper des émanations de dioxine le 10 juillet 1976 et a contaminé une grande partie des environs de Seveso, dans le nord de l'Italie.

Les membres de ces familles sont les premiers de 730 évacués qui ont été autorisés à rentrer chez eux après diverses opérations de décontamination.

Au début de la semaine dernière, une femme qui vivait près de l'usine a succombé à des troubles hépatiques qui peuvent avoir été provoqués par la dioxine.

Un traité pour sauver la Méditerranée

VENISE (AP). — Les experts des pays méditerranéens vont se réunir aujourd'hui pour rédiger un traité permettant de lutter contre la pollution en Méditerranée.

Les déchets humains, industriels et les pesticides sont en train de transformer à une vitesse alarmante la mer en cloaque.

«Bien qu'il n'y ait aucune preuve convaincante permettant d'affirmer que la Méditerranée

est morte ou mourante, il ne fait pas de doute que cette mer est malade», a déclaré un porte-parole de l'Agence de l'environnement des Nations unies. «Si des mesures ne sont pas prises rapidement pour mettre fin à cette dégradation, sa maladie va devenir incurable».

Environ 100 millions de gens vivent sur la côte méditerranéenne et environ 100 millions de personnes vont s'y baigner chaque année.

«Des métaux lourds comme le mercure ne sont pas détectables pour un touriste qui mange du thon ou se baigne dans des eaux grouillantes de microbes pathogènes», estime M^{me} Bliss, experte des Nations unies.

La Cour constitutionnelle dit non au fils de Schleyer

BONN (ATS-AFP). — La journée de samedi a vu se succéder à Bonn la réunion du grand état-major de crise et celle d'un Conseil des ministres extraordinaire. Dimanche matin à 6 h 45 hec, le petit état-major de crise a siégé sous la présidence du chancelier ouest-allemand. Aucune indication n'a filtré sur les mesures qu'a prises le gouvernement. Un «black out» total a entouré ces délibérations. Dimanche, l'inquiétude régnait à Bonn concernant le sort de M. Schleyer, ceci d'autant plus que ses ravisseurs n'ont plus donné signe de vie après l'échec de la remise d'une rançon de 15 millions de dollars par le fils de M. Schleyer dans un hôtel de Francfort. En effet, le lieu de l'opération ayant été divulgué, celle-ci a été annulée.

Peu après, on annonçait officiellement qu'une «communication très importante» avait été remise à l'avocat genevois, M^r Denis Payot, qui sert d'intermédiaire entre le gouvernement allemand et les ravisseurs de M. Schleyer. Un porte-parole du bureau de M^r Payot a refusé d'indiquer si ce message a pu être transmis au commando «Siegfried Hausner». Après l'expiration de l'ultimatum à 9 h



Hanns-Martin Schleyer tel qu'il est apparu aux téléspectateurs allemands. (Téléphoto AP)

he, le porte-parole a répondu laconiquement aux journalistes qui lui demandaient s'il avait quelque chose à dire: «Non malheureusement».

LA COUR CONSTITUTIONNELLE

D'autre part, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a refusé de donner suite à la requête du fils aîné de M. Schleyer visant à contraindre le gouvernement de Bonn à accéder aux exigences des terroristes.

Le président de la Cour, M. Benda, a annoncé dimanche matin que la Cour ne pouvait rendre une ordonnance en référé à la demande de M. Hans-Eberhard Schleyer. Il a précisé que la requête du plaignant était recevable, mais n'avait aucune chance d'aboutir.

«L'Etat ne peut être contraint à l'avance et par la voie constitutionnelle à adopter une attitude déterminée dans des cas d'enlèvements»: tel est le principal motif invoqué dimanche matin par la première Chambre de la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe pour rejeter la requête du fils aîné de M. Schleyer visant à contraindre le gouvernement fédéral à accéder aux exigences des extrémistes.

Le président Ernst Benda a fait ressortir qu'en épousant la thèse du plaignant, la Cour permettrait à des terroristes de «calculer à l'avance» les risques d'une opération de prise

d'otages. Il a reconnu, comme le lui demandait M. Hans-Eberhard Schleyer, que l'Etat est obligé, aux termes de la «loi fondamentale», de garantir la vie et l'intégrité physique de tout citoyen ouest-allemand. Il appartient toutefois à l'Etat lui-même de décider de la forme de cette protection, a estimé M. Benda, se refusant à prescrire à l'avance à l'Etat une attitude prédéterminée alors que chaque cas d'enlèvement doit être traité différemment.

BANDE VIDÉO

Par ailleurs, et pour la première fois depuis son enlèvement, il y a six semaines, M. Hanns-Martin Schleyer a été vu et entendu par les téléspectateurs de RFA, samedi soir.

La première chaîne (ARD) a en effet diffusé durant trente secondes un fragment de la bande vidéo que le commando qui détient le patron des patrons de RFA a adressée vendredi au quotidien français «Libération».

L'angoisse des Allemands

BONN (AFP). — De suspense en suspense, le terrible drame qui se joue autour de la vie des 87 passagers du «Landshut» qui a atterri dimanche vers 16 heures à Aden, et de celle du président des patrons allemands, M. Hanns-Martin Schleyer, continue.

Fait essentiel de la journée de dimanche: le gouvernement de Bonn siègeait pratiquement en permanence n'a pas cédé. Ni à 09 h 00, délai limite fixe par le commando «Siegfried Hausner» qui détient le «patron des patrons» allemands, ni à 13 h, heure d'expiration de l'ultimatum des pirates de l'air maîtres du «Boeing 737» de la Lufthansa.

L'attitude apparemment serene du gouvernement de Bonn semble indiquer, selon certains observateurs à Bonn, que le chancelier Schmidt aurait acquis la conviction que le commando ne mettrait pas à exécution sa menace de faire sauter l'avion avec ses 87 occupants, bien que le gouverne-

ment fédéral ait admis que la situation «reste toujours aussi grave».

A Bonn et un peu partout dans le monde, la question est posée: quelle est, dans cette affaire, la stratégie du gouvernement allemand? Il est intéressant, dans ce contexte, d'apprendre que le gouvernement de Bonn n'a apparemment pas pris en considération l'offre du gouvernement turc de libérer les deux terroristes palestiniens détenus à Istanbul et réclamés par les pirates de l'air.

Mais quels que soient les mobiles du gouvernement fédéral, la population ouest-allemande vit dans l'angoisse et des millions d'Allemands suivent, minute par minute, le déroulement du drame. Des centaines de curieux entourent la chancellerie fédérale à Bonn sévèrement gardée par d'innombrables policiers. Des bus entiers remplis de badauds convergent vers la capitale fédérale. Beaucoup de gens ne se séparent plus de leur transistor, même pour une simple promenade.

Crise de la civilisation

MADRID (AFP). — Reprenant l'expression utilisée récemment par M. François Mitterrand en Allemagne, l'ancien chancelier Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, a décrit dimanche les divers actes de terrorisme actuels comme autant de manifestations d'une «crise de civilisation».

M. Brandt, parlant au cours d'une conférence de presse qui a suivi la réunion de l'Internationale socialiste à Madrid, a fait appel à la solidarité de toutes les nations civilisées pour

mettre au point des méthodes efficaces de lutte contre une action qui peut aboutir à la destruction de lois et institutions de la démocratie, à la destruction de la politique elle-même. Il a ajouté que les pays civilisés devaient faire face dans cette lutte à une «tâche double et difficile»: «Tandis qu'ils mettent au point des méthodes efficaces de lutte ils doivent en même temps veiller à ce que ces mesures ne mettent pas en péril les lois et institutions et la liberté de l'esprit».

La police japonaise met fin à l'aventure des «pirates» de l'autobus de Nagasaki

NAGASAKI, JAPON (ATS). — Alors que l'attention du monde entier se portait samedi sur l'aéroport international de Dubai, où se trouvait alors l'avion de la «Lufthansa», le détournement d'un autobus au Japon par deux hommes armés et masqués, se réclamant d'un «commando-suicide de l'Armée rouge unifiée ASO» a pu un moment faire craindre le pire. Mais, finalement, il s'est soldé par un heureux dénouement pour les passagers. L'un des «terroristes» a cependant été tué et l'autre a été légèrement blessé par les quelque 250 policiers qui ont donné l'assaut au véhicule à 4 h 30 dimanche matin (20 h 30 hec samedi). Les 15 voyageurs retenus en otage ont été libérés mais six d'entre eux ont été légèrement blessés par des éclats de vitres. Sept autres passagers avaient

été libérés plus tôt dans la journée par les «terroristes».

Tout aurait commencé samedi matin lorsque deux hommes armés et masqués, affirmant appartenir à un «commando-suicide de l'Armée rouge unifiée» se sont emparés à Nagasaki d'un autobus qu'ils ont menacé de faire sauter avec tous ses occupants, si leurs exigences n'étaient pas satisfaites, tout en ne précisant pas la teneur de celles-ci.

Ils se sont contentés de demander à parlementer avec le ministre de la justice, M. Mitsuo Setoyama, un représentant du nouveau parti libéral d'opposition et un commentateur politique de la télévision japonaise, M. Ryugen Hosawaka.

Si le ministre de la justice a fait savoir qu'une visite à Nagasaki n'était pas prévue dans son programme immédiat,

M. Takeo Nishioka, secrétaire du nouveau parti libéral, a déclaré qu'il se rendrait dans cette ville dimanche matin si les ravisseurs l'exigeaient.

Dans un message adressé à la police, les deux hommes menaçaient de faire sauter l'autobus et demandaient à la police de faire partir tout le monde, «à l'exception d'une personne responsable» avec laquelle ils se déclaraient prêts à négocier.

Ils affirmaient en outre que 37 bombes allaient éclater simultanément à travers le pays si leurs exigences n'étaient pas satisfaites. Plus de deux cents policiers ont aussitôt pris position autour du véhicule qui, rideaux baissés, était garé à proximité d'une station-service. La police n'a pas obtempéré à la demande des ravisseurs de faire évacuer tout le monde aux alentours.

Une vingtaine de minutes après le début de l'attaque, deux enfants, un garçonnet et une fillette, ont été relâchés et douze heures plus tard les auteurs de l'attaque libéraient trois de leurs otages, deux hommes âgés et une femme. Finalement, deux autres libérations portaient à sept le nombre des passagers relâchés.

La réponse donnée par le ministre de la justice aux terroristes laissait présager que le gouvernement japonais n'avait pas l'intention de céder. Bien qu'il ait libéré six terroristes lors d'un récent détournement d'un «DC-8» des «Japan Airlines» sur Dacca et livré à leurs auteurs une rançon de six millions de dollars, il n'allait pas cette fois-ci se laisser impressionner. Du reste, les revendications des ravisseurs semblaient bien vagues. On en ignorait la teneur. Ceci a amené la police à estimer dès le début qu'il ne pourrait s'agir que de simples malfaiteurs.

Tout le drame s'était déroulé en moins de dix-huit heures.



Les policiers donnent l'assaut à l'autobus. (Téléphoto AP)

SUITE Schleyer et détournement

Le personnel de la «Lufthansa» a lancé un appel au commando contrôlant le «Landshut» pour lui demander de ne pas avoir recours à la violence. Et les représentants du personnel navigant se sont associés à cet appel.

Outre les 4 pirates, 87 otages, y compris l'équipage, sont à bord: 47 femmes, 33 hommes et 7 enfants.

Aden, après Rome, Nicosie, Bahrein et Dubai, est donc la cinquième escale forcée du «Boeing» «Landshut» de la Lufthansa détourné jeudi dernier entre Palma de Majorque et Francfort par le commando «Halimeh» associant son action au commando «Siegfried Hausner» qui détient depuis le 5 septembre M. Schleyer.

Les autorités du Yémen du Sud ont interdit l'atterrissage à Aden de l'avion de M. Wischniewski, ministre de la chancellerie de RFA, selon le service d'écoutes de la radio israélienne.

M. Wischniewski avait quitté Dubai où il avait vainement tenté, en accord avec les responsables de la Fédération des émirats arabes unis, d'obtenir la libération des malades, femmes et enfants.

Aussi, le gouvernement de Bonn refusait dimanche de libérer les onze terroristes détenus en RFA, tout en explorant «toutes les possibilités réalistes» d'obtenir la libération des 87 otages du «Boeing» de la Lufthansa et de M. Schleyer.

Rien ne semblait indiquer que les autorités allemandes préparaient un transfert quelconque des terroristes détenus.

«Le gouvernement fédéral a cherché aujourd'hui sans relâche à sauver la vie des femmes, des hommes, des enfants et de l'équipage de l'avion de la Lufthansa», a déclaré le porte-parole du gouvernement fédéral M. Klaus Bolling.

«Dans ce but, le chancelier a eu une série d'entretiens avec des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers, parmi lesquels le président des émirats arabes unis».

M. Bolling a ajouté que le chancelier avait demandé l'avis du président Giscard d'Estaing et du premier ministre britannique James Callaghan.

«Lors des entretiens qu'il a eus avec eux, le gouvernement a trouvé un renouvellement de leur solidarité», a dit le porte-parole.

Si vous n'avez plus de pot,

VOUS AVEZ de la chance!

pour les pots d'échappement

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.

Saars 14 - Tél. 25 23 30